

ANNEXES AU RAPPORT

RELATIF À LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉFECTORALE
AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES PRÉSENTÉE PAR
LA SOCIÉTÉ CE GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE
(FILIALE DU GROUPE TOTAL QUADRAN)

POUR

LA CRÉATION D'UN PARC ÉOLIEN DE 4 AÉROGÉNÉRATEURS
SUR DES TERRAINS SITUÉS SUR LES COMMUNES DE
NEUVIC, SAINT-HILAIRE-LUC et SAINT-PANTALÉON-DE-LAPLEAU
dans le Département de la Corrèze



Point de vue depuis la sortie nord du bourg de Saint-Pantaléon-de-Lapleau

Commission d'enquête composée de :

Président : **Patrick Druelle**
Membres titulaires ; **Marcel Esquieu**
et Jean-Baptiste Laleu
Membre suppléant : **Jean-Louis Duc**

janvier 2024

ANNEXES

Sommaire

Annexe 1 : Décision du Tribunal Administratif de LIMOGES en date du 12 octobre 2023 portant désignation des membres de la commission de l'enquête publique.

Annexe 2 : Arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2023 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc présentée par la société CE Gorges de la Haute-Dordogne

Annexe 3 : Éclaircissements à apporter sur divers sujets (Questions posées au porteur de projet le 27 octobre 2023 et réponses reçues le 10 novembre 2023)

Annexe 4 : Publicité de l'avis d'enquête publié dans 4 journaux d'annonces légales :

- 4.1.1 : La Montagne, édition de Corrèze - 1ère insertion – 27/10/23
- 4.1.2 : La Montagne, édition de Corrèze - 2ème insertion – 17/11/23
- 4.2.1 : Centre France - La Montagne Dimanche, édition de Corrèze - 1ère insertion – 29/10/23
- 4.2.2 : Centre France - La Montagne Dimanche, édition de Corrèze - 2ème insertion – 19/11/23
- 4.3.1 : La Montagne, édition du Cantal - 1ère insertion – 27/10/23
- 4.3.2 : La Montagne, édition du Cantal - 2ème insertion – 17/11/23
- 4.4.1 : La Dépêche d'Auvergne - 1ère insertion – 27/10/23
- 4.4.2 : La Dépêche d'Auvergne - 2ème insertion – 17/11/23

Annexes 5.1 et 5.2 : Tableaux de recueil des observations du public relevées sur les registres, les courriers et les courriels

Annexe 6 : Pétitions reçues du public :

- 6.1 : Collectif « *Brameix sans éoliennes* »
- 6.2 : « *Cahier bleu* » mis à disposition à l'auberge de « *La Marguerite* » à Saint-Hilaire-Luc
- 6.3 : Entreprise « *SAS Woods* »

Annexe 7 : Mémoire du porteur de projet daté du 29 décembre 2023 en réponse au procès-verbal de synthèse remis le 19 décembre 2023 par la commission d'enquête

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

12/10/2023

N° E23000081 /87 COM EOL 19

Le Vice-Président du tribunal administratif

Vu enregistrée le 04/10/2023, la lettre par laquelle le préfet de la Corrèze demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique relative au dossier déposé par la société CE Gorges de la Haute Dordogne (filiale du groupe Total Energies) portant sur une demande d'autorisation environnementale, en vue d'exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs ainsi qu'un poste de livraison situés sur les communes de Neuvic, Saint-Hilaire-Luc et Saint-Pantaléon-de-Lapleau ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 ;

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 ;

Vu la décision du président du tribunal administratif de Limoges en date du 1^{er} septembre 2023 donnant à M. Nicolas Normand, vice-président, délégation à l'effet de procéder aux désignations des commissaires enquêteurs ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

M. Patrick Druelle

En cas de défaillance de M. Patrick Druelle, la présidence sera assurée par M. Marcel Esquieu.

Membres titulaires :

M. Marcel Esquieu

M. Jean-Baptiste Laleu

Membre suppléant :

M. Jean-Louis Duc

DECIDE :

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au préfet de la Corrèze, aux membres de la commission d'enquête et à la société CE Gorges de la Haute-Dordogne.

Fait à Limoges, le 12/10/2023

Pour Expédition Conforme
Le Chef de Service



Le Vice-Président,

Nicolas NORMAND

ANDRÉ BLANCHON



PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial

Bureau de l'environnement et du
cadre de vie

Arrêté

portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation
environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de
Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc présentée par
la société CE Gorges de la Haute-Dordogne.

Le Préfet de la Corrèze
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 181-1et suivants, R. 181-36 à R. 181-38,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Étienne DESPLANQUES, préfet de la Corrèze ;
- Vu le décret du 16 mars 2022 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de la Corrèze, sous-préfet de Tulle – M. Jean-Luc TARREGA,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 19-2023-09-11-00002 du 11 septembre 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Luc TARREGA ;
- Vu l'arrêté ministériel du 9 septembre 2021 fixant les caractéristiques et dimension de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R. 123-11 du code de l'environnement,
- Vu la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département de la Corrèze,
- Vu la demande d'autorisation environnementale déposée par monsieur Thierry Muller, gérant de la société CE Gorges de la Haute Dordogne, le 16 octobre 2020, complétée en dernier ressort le 8 septembre 2023, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de quatre aérogénérateurs ainsi que d'un poste de livraison situés sur le territoire des communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc,
- Vu l'avis, au 24 août 2022, émis par l'autorité environnementale concernant le projet,
- Vu le rapport en date du 22 septembre 2023 de l'inspection des installations classées, déclarant le dossier complet et régulier,
- Vu la décision du tribunal administratif de Limoges du 12 octobre 2023 nommant une commission d'enquête composée de Monsieur Patrick Druelle, président, de Messieurs Marcel Esquieu et Jean-Baptiste Laleu, membres titulaires, de Monsieur Jean-Luc Duc, membre suppléant et sachant qu'en cas de défaillance la présidence sera assurée par Monsieur Marcel Esquieu,
- Vu la demande d'accord préalable de désignation de communes dans le département du Cantal du 4 octobre 2023 transmise au préfet du Cantal en application de l'article R. 123-3-11 III du code de l'environnement,
- Vu l'accord du préfet du Cantal transmis par courriel du 9 octobre 2023,

Considérant que ce projet relève du régime de l'autorisation (A) au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) n° 2980-1 et qu'il y a lieu d'ouvrir une enquête publique sur la demande d'autorisation susvisée,
Considérant qu'il ressort de la phase d'examen préalable que le dossier peut être considéré comme suffisamment complet et régulier pour le soumettre à la phase d'enquête publique,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

Il sera procédé à une enquête publique, du mardi 14 novembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023 (31 jours), pour connaître l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Gorges de la Haute Dordogne relatif à la création d'un parc éolien sur le territoire des communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc.

Ce dossier de demande d'autorisation environnementale comporte :

- une demande d'autorisation au titre de l'article L. 512-1 du code de l'environnement (installations classées pour la protection de l'environnement) pour exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs d'une puissance nominale de 4,2 MW, soit une puissance totale estimée à 16,8 MW, et des installations techniques s'y rapportant ;
- une demande d'autorisation de défrichement au titre des articles L. 341-1 et suivants et R. 341-1 et suivants du code forestier, sur une superficie de 4 ha 13 a 51 ca ;

Ce dossier est présenté par la société CE Gorges de la Haute Dordogne dont le siège social est situé : 74 rue Lieutenant de Montcabrier, Technoparc de Mazeran 34 500 BEZIERS – Thierry MULLER, gérant
Ce projet relève de la nomenclature des installations classées au titre de la rubrique suivante :

Rubrique	Activité	Capacité	Régime
2980	Installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs : 1. Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m	4 aérogénérateurs. Hauteur mât de 121 à 123 m Hauteur en bout de pale : 200 m Puissance unitaire de 4,2 MW Puissance totale de 16,8 MW	A

Les demandes d'information complémentaires peuvent être adressées à monsieur Simon Thomann, Chef de projet ENR – Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 – courriel : simon.thomann@totalenergies.com

Article 2 :

Une commission d'enquête est désignée pour mener cette enquête publique. Elle est composée comme suit :

Président : Monsieur Patrick Druelle, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine. En cas de défaillance la présidence sera assurée par M. Marcel Esquieu.

Membres titulaires : Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et monsieur Jean-Baptiste Laleu, retraité de l'armée de terre.

Membre suppléant : Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité.

Ils sont, en tant que de besoin, autorisés à utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leur mission d'enquête.

Article 3 :

Le dossier d'enquête (demande d'autorisation environnementale) comprenant une étude d'impact et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du porteur de projet, sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » :

– en mairies de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Saint-Hilaire-Luc, Sérandon, et Moustier-Ventadour aux heures d'ouverture des services :

- ✚ La mairie de **Neuvic**, située Place de la mairie :
 - ✚ le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ✚ La mairie de **Saint-Pantaléon-de-Lapleau**, située Le bourg :
 - ✚ le mardi de 08h30 à 16h30
 - ✚ le jeudi de 12h15 à 16h30
- ✚ La mairie de **Saint-Hilaire-Luc**, située Le bourg 4 route du Vianon :
 - ✚ le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ✚ La mairie de **Sérandon**, située Le bourg :
 - ✚ le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 - ✚ le mercredi de 08h30 à 12h30
- ✚ La mairie de **Moustier-Ventadour**, située 2 place de la Mairie
 - ✚ le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - ✚ le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairie de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Saint-Hilaire-Luc, Sérandon et Moustier-Ventadour.
- adresser ses observations et propositions au président de la commission d'enquête
 - par correspondance à la mairie de Neuvic, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie 19160 Neuvic).
 - par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel *Enquête publique sur le projet du Parc éolien des Gorges de la Haute Dordogne*).

Article 4 :

Un membre, au moins, de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- ✚ En mairie de **Neuvic** située au bourg :
 - ✚ mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - ✚ mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - ✚ jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - ✚ jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
- ✚ En mairie de **Saint-Pantaléon-de-Lapleau**, située Le bourg :
 - ✚ mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - ✚ mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
- ✚ En mairie de **Saint-Hilaire-Luc**, située Le bourg 4 route du Vianon :
 - ✚ mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - ✚ jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
- ✚ En mairie de **Sérandon**, située Le bourg :
 - ✚ mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
- ✚ En mairie de **Moustier-Ventadour**, située 2 place de la Mairie :

Article 5 :

Un avis au public relatif à cette enquête sera publié, par voies d'affiches, et éventuellement par tout autre procédé, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit le 29 octobre 2023 au plus tard et pendant toute la durée de celle-ci :

- en mairie de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc, lieu d'implantation du projet.
- en mairies, sur les territoires concernés par le rayon d'affichage de 6 km pour l'enquête publique déterminé par la rubrique 2980 de la nomenclature ICPE :
 - Département de la Corrèze : Latronche, Soursac, Lapleau, Saint-Hilaire-Foissac, Liginiac, Sérandon, Moustier-Ventadour et Lamazière-Basse ;
 - Département du Cantal : Arches et Chelvignac.
- sur le lieu d'implantation du projet, sauf en cas d'impossibilité matérielle justifiée. Cet affichage sera réalisé par la société CE Gorges de la Haute Dordogne. Les affiches devront être visibles et lisibles de la (ou des) voie(s) publique(s) et être conformes aux dispositions de l'arrêté ministériel du 9 septembre 2021 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'environnement,
- dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de la **Corrèze** (La Montagne – édition de la Corrèze, Centre France la Montagne Dimanche), dans le département du **Cantal** (La Montagne – édition du Cantal, La Dépêche d'Auvergne). L'avis sera publié, aux frais de la société CE Gorges de la Haute Dordogne, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci,
- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :
<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Article 6 :

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à la disposition du président de la commission d'enquête et clos par lui. Après la clôture du registre et la réception des pièces annexées, il convoquera, dans la huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le demandeur dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Article 7 :

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le président de la commission d'enquête transmet au préfet :

- le dossier d'enquête publique accompagné du registre et des pièces annexées,
- le rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Ce rapport comporte le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public,
- les conclusions motivées de la commission d'enquête consignées dans une présentation séparée, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Le président de la commission d'enquête transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions au président du tribunal administratif de Limoges.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenu, en application des dispositions de l'article R. 123-21 du code de l'environnement, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairies de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Saint-Hilaire-Luc, Sérandon, et Moustier-Ventadour
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),
- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :
<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Article 8 :

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation avec prescriptions ou refus).

Article 9 :

Les informations relatives à ce dossier : avis d'enquête, dossier, rapport, conclusions de la commission d'enquête (pendant un an) et décision statuant sur la demande pourront être consultées au fur et à mesure de l'avancement de l'instruction, sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Article 10 :

Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de la Corrèze avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations du public sont consultables et communicables, aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Article 11 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Corrèze, les maires de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Saint-Hilaire-Luc, Sérandon, Moustier-Ventadour et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au préfet du Cantal et à la société CE Gorges de la Haute Dordogne.

Tulle, le

19 OCT. 2023

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Jean-Luc TARREGA

Annexe n° 3

Éclaircissements à apporter sur divers sujets

(Questions posées au porteur de projet le 27 octobre 2023 et réponses apportées le 10 novembre 2023)

1) Effets des bridages sur la production

Dans la réponse apportées à la MRAe du 28-08-2022, il est évoqué ;

- le « cut-in speed » (p 11)
- des bridages nocturnes d'avril à octobre (p 12)

Dans le document AE n° 6 (p 7), il est indiqué un fonctionnement de 1900 heures par an en pleine puissance (21,7 % du temps). La mesure E14 (AE n° 3-1 RNT) indique table sur une réduction de 3,8 %.

Question : Quelle est la valeur réelle du la production escomptée, bridages compris ?

Le chiffre de 3.8% correspond bien aux pertes estimées dues au plan de bridage en faveur des chiroptères. Ce bridage sera mis en place la nuit selon certaines conditions de vent et de température (page 431 du l'étude d'impact consolidée).

Un plan de bridage acoustique est également prévu, sur les éoliennes E2 et E3 selon des conditions spécifiques de vent (page 427 de l'étude d'impact consolidée).

La perte totale liée à ces deux mesures de bridage sont estimées à 5,8%.

A cela il faut ajouter la mise en œuvre d'un système de détection avifaune sur lequel TotalEnergies Renouvelables France s'est engagé dans sa réponse à l'avis de la MRAE.

La production finale estimée, dite « production nette », incluant l'ensemble des pertes estimées, est égale à près de 1800 heures équivalent pleine puissance, soit un facteur de charge de 20,6% et une production annuelle de 30 GWh.

Production équivalente à la consommation électrique, hors chauffage, de 19 990 français.

Ou encore l'émission de 9 392 t de CO2 évité annuellement par rapport au mix électrique européen, ou 1 741 t de CO2 évité annuellement par rapport au mix électrique français.

2) Tableaux divergents

Dans le courrier du 14 mars 2022 au préfet, en réponse à la demande 15 (p 25/29), les tableaux n° 99 et 100 ont été modifiés.

Ces modifications apparaissent dans la version consolidée de mars 2022 du document n° AE 3-2-A-1, en page 259/286.

Ce n'est pas le cas du tableau n° 133 de la mesure E14 du document AE 3-2 (p 427/531). Il est vrai qu'il est daté de juillet 2020.

Question : Quel est le tableau à prendre en compte ?

Le tableau à prendre en compte est celui de la version consolidée de mars 2022.

3) Raccordement externe

Le sujet est évoqué notamment dans l'étude d'impact (§ 6.1.1.2), réponse au MRAe (p 3)...

Question : A ce jour, quelles sont les capacités d'accueil du poste source de Neuvic ? Quelles sont les perspectives en cas de saturation actuelle ?

D'après le site caparéseau.fr, le poste source de BECHE à Neuvic n'est pas saturé et dispose d'une capacité suffisante pour y raccorder le projet des Gorges de la Haute-Dordogne. En effet la capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR de Nouvelle-Aquitaine, restante sans travaux sur le poste source, est de 16 MW.

De plus, la puissance cumulée des transformateurs existants sur le poste source de BECHE est de 40 MW, ce qui démontre qu'il y a une capacité technique restante de plus de 30 MW transférables administrativement dans le cas où un projet entrerait en file d'attente avant l'obtention d'une autorisation pour le projet des Gorges de la Haute-Dordogne. En effet, une autorisation préfectorale est obligatoire pour solliciter le raccordement d'un projet éolien à un poste source et ainsi entrer dans la file d'attente et mobiliser la puissance ad-hoc sur le poste source.

4) Mises à jour sollicitées par la MRAe (24-08-202) sur l'étude d'impact et le résumé non technique

Question : Conformément à la réponse que vous avez apportée le 17/02/2023 (votre mémoire en réponse p 6/20) avez-vous procédé aux ajouts que vous avez annoncés ?

Oui, dans les versions consolidées transmises pour l'enquête publique.

5) Préconisations du SDIS en lien avec le débroussaillage

Question : Qui aura la charge financière des débroussailllements obligatoires sur 50 m autour des installations, en intégrant d'éventuelles projections incandescentes ?

Les travaux de débroussaillage sont bien à la charge du propriétaire de la construction ou de l'installation (article L 134-8 du Code Forestier) , donc pour le projet des Gorges de la Haute-Dordogne, la société CE GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE porteuse du projet, filiale ad-hoc créée pour l'exploitation futur du projet, et filiale à 100% de TotalEnergies Renouvelables France.

« En Nouvelle-Aquitaine, les massifs forestiers des anciennes régions Aquitaine et Poitou-Charentes sont classés à risque incendie par le code forestier (articles L.133-1 et suivants).

Dans ces massifs classés à risque, et afin de limiter la propagation des incendies de ou vers la forêt (et inversement de ou vers les zones à enjeux – urbaines, voies, etc.), la réglementation relative aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) (article L.134-6 du Code Forestier) prévoit que : « L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé (ndlr : donc tout au long de l'année !) s'applique, pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, (...) :

- *aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;*
- *aux abords des voies privées donnant accès à ces constructions (...) de toute nature, sur une*

profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie ;

- *sur les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé, ou un document d'urbanisme en tenant lieu, dans les zones urbaines des communes non dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, (...) ».*

Ces travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction ou de l'installation (article L 134-8 du Code Forestier). En cas de non-respect, le propriétaire s'expose, a minima, à une mise en demeure, éventuellement sous astreinte, voire à la réalisation de cette obligation à ses frais (articles L.134-7, L.134-9 et L.135-2 du code forestier). La responsabilité civile voire pénale peut-être engagée en cas de non-respect de la réglementation sur les OLD (article L.163-5 du même code). »

Source : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/obligations-legales-de-debroussaillage-old-a11438.html>

6) Création de haies bocagères (votre mémoire en réponse à la MRAe p 18/20)

Vous tablez sur des manifestations spontanées de riverains qui seraient intéressés par l'obtention de plants gratuits.

Question : Ne serait-il pas plus efficace que vous identifiez les personnes qui le justifieraient et que vous les contactiez pour les inviter à se manifester ?

La remarque étant pertinente, en complément de la mesure E2 de l'étude paysagère, nous nous engageons par la présente à contacter, avec le concours des mairies concernées et une fois le projet des Gorges de la Haute-Dordogne autorisé par la préfecture, les secteurs à privilégier en priorité selon l'étude paysagère, à savoir Maureix, Junières, Brameix, Rouffianges, Le Battut et le nord de Saint-Pantaléon-de-Lapleau.

7) Reboisement compensateur après défrichement

Question : Pouvez vous insister auprès de l'organisme collecteur que cette opération bénéficiera prioritairement au territoire corrézien ?

Nous avons identifié le fonds forestier en Limousin qui permettra justement de flécher en local, à l'échelle du territoire limousin, la compensation liée à l'autorisation de défrichement du projet. En effet le fonds forestier en Limousin permet de replanter à l'échelle de l'ancienne région Limousin et non à l'échelle nationale comme le prévoit le fonds stratégique de la forêt et du bois. Le porteur de projet ne peut cependant pas décider précisément les lieux de plantation.

8) Aspects financiers divers

Pour l'essentiel, les documents datent de juillet 2020 : coût des éoliennes, plan de financement, nature et montants des garanties par éolienne (CE R515-101)...

Question : Conviendrait-il de les actualiser?

Il ne paraît pas pertinent à ce stade de remettre à jour les données économiques globales du projet depuis sa version finale déposée en préfecture en octobre 2020, celles-ci n'évoluant qu'à la marge avec les coûts du marché.

Les modalités des garanties financières quant à elles ont évolué dans l'arrêté du 22 juin 2020 portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement :

« Art. 30. – Le montant des garanties financières mentionnées à l'article R. 515-101 du code de l'environnement est déterminé selon les dispositions de l'annexe I du présent arrêté. »

« Art. 31. – L'exploitant actualise tous les cinq ans le montant de la garantie financière, par application de la formule mentionnée en annexe II au présent arrêté. »

« Art. 32. – L'arrêté préfectoral fixe le montant de la garantie financière. »

Le détail des calculs étant disponible en annexe :

« ANNEXE I

« CALCUL DU MONTANT INITIAL DE LA GARANTIE FINANCIÈRE

« I. – Le montant initial de la garantie financière d'une installation correspond à la somme du coût unitaire forfaitaire (Cu) de chaque aérogénérateur composant cette installation :

$$M = \Sigma(Cu)$$

« où :

- « – M est le montant initial de la garantie financière d'une installation ;
- « – Cu est le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur, calculé selon les dispositions du II de l'annexe I du présent arrêté. Il correspond aux opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation prévues à l'article R. 515-36 du code de l'environnement.

30 juin 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 25 sur 189

« II. – Le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur (Cu) est fixé par les formules suivantes :

« a) lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est inférieure ou égale à 2 MW :

$$Cu = 50\,000$$

« b) lorsque sa puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est supérieure à 2 MW :

$$Cu = 50\,000 + 10\,000 * (P-2)$$

« où :

- « – Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur ;
- « – P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW).

« III. – En cas de renouvellement de toute ou partie de l'installation, le montant initial de la garantie financière d'une installation est réactualisé en fonction de la puissance des nouveaux aérogénérateurs. La réactualisation fait l'objet d'un arrêté préfectoral pris dans les formes de l'article L. 181-14 du code de l'environnement.

« ANNEXE II

« FORMULE D'ACTUALISATION DES COÛTS

$$M_n = M \times \left(\frac{\text{Index}_n}{\text{Index}_0} \times \frac{1 + \text{TVA}}{1 + \text{TVA}_0} \right)$$

« où

- « Mn est le montant exigible à l'année n.
- « M est le montant initial de la garantie financière de l'installation.
- « Indexn est l'indice TP01 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie.
- « Index0 est l'indice TP01 en vigueur au 1^{er} janvier 2011, fixé à 102,1807 calculé sur la base 20.
- « TVA est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction à la date d'actualisation de la garantie.
- « TVA0 est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 2011, soit 19,60 %.

L'arrêté d'autorisation environnementale du projet des Gorges de la Haute-Dordogne inclura donc ces nouvelles dispositions réglementaires

Le compte rendu de la réunion du 11-10-2017 indique une garantie financière de 52,5 k€ par éolienne et l'ouverture possible à des financements participatifs. Nous n'avons pas retrouvé ces informations dans d'autres documents

Question : Sur le second point en particulier, avez vous évolué?

Le porteur de projet CE GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE s'engage à mettre en place une campagne de financement participatif, comme cela est réalisé chaque année par TotalEnergies Renouvelables France sur plusieurs de ses centrales éolienne et solaire.

Deux exemples de campagnes récentes sur deux plateformes différentes :

- <https://www.lendosphere.com/les-projets/centrale-solaire-de-bessac-en-charente>
- <https://fr.enerfip.eu/placer-son-argent/investissement-eolien/le-born-pelouse/>

De plus, des discussions sont en cours avec la communauté de Communes Haute-Corrèze Communauté pour développer le partage de la valeur avec les collectivités sur ce projet.

Un exemple récent sur un projet éolien en Lozère : <https://renouvelables.totalenergies.fr/fr/la-communaute-de-communes-coeur-de-lozere-totalenergies-et-la-banque-des-territoires-inaugurent-le>

Nous n'avons pas trouvé d'indications claires sur les retombées financières qui reviendront aux collectivités, sauf à extrapoler à partir des diverses taxes qu'elles se partageront avec le département...

Question : Pourriez vous être plus explicites?

Cette information est mise en ligne sur le site internet du projet, et rappelé ci-dessous. Attention, il s'agit d'estimations selon les taux en vigueur en 2023.

	Neuville	St Hilaire Luc	St Pantaleon De Lapleau	CC Haute-Corrèze Communauté	Département
IFER*	13 709 €/an	6 854 €/an	6 854 €/an	68 544 €/an	41 126 €/an
CFE*				25 411 €/an	
Taxe foncière	12 650 €/an	4 382 €/an	5 855 €/an	1 162 €/an	
Total	26 358 €/an	11 237 €/an	12 710 €/an	95 117 €/an	41 126 €/an

* imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

* Cotisation foncière des entreprises

9) Lettre d'information

Sauf erreur de notre part, elle n'est pas datée

La lettre d'information de 2021, transmise pour information par email le 23/10/2023, est bien datée en dernière page « LETTRE D'INFORMATION PROJET DE PARC ÉOLIEN DES GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE ÉDITÉE EN AOÛT 2021 »

10) Mesure de préservation de l'avifaune

L'un d'entre nous a consulté un document issu de la recherche, en Norvège. Il indique que la peinture noire sur une des 3 pales aurait des effets très favorable sur la mortalité diurne.

Sur ce point, tout comme vos observations plus générales sur l'avifaune et l'éolien transmises par email le 29/10/2023, pourriez-vous nous préciser les sources de ces informations ?

Ci-dessous quelques éléments d'information sur ces sujets.

- Dans le document du Ministère de la Transition Ecologique de mai 2021 « le Vrai/faux sur l'éolien terrestre », en page 9 :
« Dans une étude de 2017, la LPO estime qu'une éolienne peut être responsable de la mort de 0,3 à 18 oiseaux par an. » (source : Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune, LPO, juin 2017)

« À titre de comparaison, un chat errant est responsable de la mort d'environ 60 oiseaux par an. » (source : La prédation du Chat domestique, LPO, avril 2019)

Document complet : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21088_VraiFaux_E%CC%81olien_terrestre%20%281%29.pdf

- Dans l'infographie de France Energie Eolienne, disponible ici :
https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2018/05/livret_fee_ppe_2018_web2.pdf?x11062
« Au Canada, le trafic routier tue environ 10 millions d'oiseaux chaque année là où l'éolien fait environ 23 300 victimes**. » (source : Avian Conservation & Ecology, Canada, 2013)

11) Réunion d'information aux élus du 04-02-2021

Vous nous avez transmis le diaporama préparé pour la présentation

Question : Confirmez-vous que cette réunion s'est bien tenue à la date indiquée? Y a-t'il eu un compte rendu ?

Un compte-rendu par email a été transmis aux 3 communes le 15/02/2021 avec en pièce-jointe la présentation réalisée en mairie de Neuvic le 4 février 2021.

Cet email, avec la présentation annexée, vous a été transmis en pièce-jointe de l'email du 26/10/2023.

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Pour connaître l'actualité, notre journal est disponible à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze ou tout en ligne sur le site Internet du 19 novembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Commune de Servières-le-Château (19220)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'adjucteur

Non complet de l'adjucteur : Commune de Servières-le-Château
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 2192580500015
Ville : Servières le château

Code Postal : 19220

Groupe de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'adjucteur : <https://www.cdmpublic.com/sdm/enfr/gen/index.jsp>

Intégrité des documents sur le profil d'adjucteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Agnès Gaurin

Adresse mail du contact : Miniereslechateau@orange.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0555282192

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adoptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir DCI

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir DCI

Capacité technique et professionnelle - conditions / moyens de preuve : Mémoire technique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06 novembre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidatures : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'adjucteur exige la présentation de garanties : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Extension de l'accueil du camping du lac de Feyt

Code CPV principal

Description principale : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux pour l'agrandissement de l'accueil du camping et création d'un club-house pour le club de tennis.

Adressés descriptifs : Bâtiment,

Lieu principal d'exécution du marché : Loc de Feyt - 19220 Servières Le

Château

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allié : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : Lot 1 : l'emplacement / Gros-œuvre

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 3 : Couverture

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 4 : Menuiseries Extérieures

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 5 : Plâtrerie Peinture

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 6 : Menuiserie Intérieure

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 7 : Revêtement de sols

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Annonces classées

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 8 : Electricité Chauffage Ventilation

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Description du lot : Lot 9 : Plomberie Sanitaire

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45000000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Loc de Feyt

Section 6 : Informations Complémentaires

Vente obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite du site conseillée.

Date d'envoi du présent avis : 12/10/2023

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après l'avis

Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Corèges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un port éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantlèon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc.

Les principes caractéristiques du projet sont les suivants : création d'un port éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantlèon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Druelle, pétitionnaire du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquieu, directeur de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Lalau, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/publications/Annonces-avis/enquetes-publiques>
- la mairie de Neuville, située Place de la mairie :
- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- la mairie de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, située Le bourg :
- le mardi de 08h30 à 16h30
- le jeudi de 12h15 à 16h30
- la mairie de Saint-Hilaire-Luc, située Le bourg 4 route du Vignon :
- le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- la mairie de Séron, située Le bourg :
- le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le mercredi de 08h30 à 12h30
- la mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :
- le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique ou sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Soliman à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuilles non mobiles, cotés et numérotés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairies de Neuville, de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Séron et de Moustier-Ventadour ;
- adresser ses observations :
- par correspondance à la mairie de Neuville, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuville),
- par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel l'enquête publique sur le projet de CE Corèges de la Haute Dordogne),
- la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- En mairie de Neuville, située au bourg :
- mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00,
- En mairie de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, située au bourg :
- mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- En mairie de Saint-Hilaire-Luc, située au bourg 4 route du Vignon :
- mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00,
- En mairie de Séron, située au bourg :
- mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00
- En mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :
- jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

A l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire de la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux mairies de Neuville, de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Séron et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sous délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Corèges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomom Chef de projet, Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : smi.thomom@tulleenergies.com

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/publications/Annonces-avis/enquetes-publiques>.

223471

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce
par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.dfp@centrefrance.com

AGRICULTURE

**RECHERCHE
TRACTEURS
AGRICOLAS, à partir
de 1970, tous états,
toutes marques,
même hors service.**
CORNELOU D, tél.
06.10.24.45.96, si-
re n
751.289.349.00035
254103

INFO SERVICE

ARTISANS

NETTOYAGE TOMBERES,
départ 19, devis gratuit.
tél. 06.79.47.05.38, RC
82797986, 182498

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES

FINI LA SOLITUDE, de-
couvrez des centaines
de personnes seules
prêtent à faire des ren-
contres sérieuses entre
particulier sur votre ré-
gion. - SPC, tél.
0.805.03.10.03, appel
gratuit, site n
85240777, 256862

TÉLÉPHONE

JEUNE FEMME 43 a.,
lasse de la routine,
ch. H. discret, rel. par
t. é. l. - A B Y, t. é. l.
08.95.10.06.62-0.80 €
/mn + p x appel
RCA42035499 253299

CECILE, 47 a., dispo. pr
belle renc. av. H. doux,
courtois, par tél. - A B Y,
tél. 09.78.06.42.43 ap-
p e l g r a t u i t
RCA42035499, 253308

HELENE, F. div., éle-
gante, soignée, ch. H,
bon. édu., pr rel par
t. é. l. - A B Y, tél.
09.78.06.40.50 - appel
gratuit, RCA42035499
253099

LEA, JF, cé., à la rech.
de l'ennui, ch. comad,
dialogue, par tél. - A B Y,
t. é. l.
08.95.10.06.61-0.80 €
/mn + p x appel
RCA42035499 253090

VÉHICULES

VENIE VÉHICULES
LOISIRS

MOBILHOMES

MOBILHOME 8,6x3 m,
isolé, 13.250 € HT, il-
vré. - WWW.HAILES-FO
REZIENNES.COM,
tél. 06.80.59.35.59,
249569

A nos annonceurs !

Nous plions nos
annonceurs de ré-
pondre aux lettres
qu'ils reçoivent, sur-
tout lorsqu'elles sont
accompagnées d'un
timbre.
Nous les en remer-
cions.

OFFRES D'EMPLOI

Retrouvez toutes les annonces sur
www.centreemploi.com

04.73.17.31.26

emploi@centrefrance.com

Entreprise recherche
CHARPENTIER
et/ou **COUVREUR H/F**
Expérience souhaitée.
Poste basé à VOLVIC (63), à pourvoir rapidement.
Tél. 04 73 33 87 91

ACHATS VÉHICULES LOISIRS

ACHÈTE CASI, au meil-
leur prix, camping-car
ou fourgon aménagé,
même avec infiltration,
avec ou sans CI, plei-
ment sécurisé par vitre-
ment ou déque de bon-
que, me déplace 7
jours/7, RC 891366643.
LA BONNE OCCAZ 27,
tél. 06.46.72.90.40,
250611

EMPLOIS

CONTACTEZ
NOS EXPERTS
emploi@centrefrance.com
04 73 33 31 26

Pour toutes
vos annonces

Légaless 0 826 09 01 02

annoncesofficielles@centrefrance.com

CentreFrance
Publique

LA MONTAGNE

SA à Conseil d'administration au capital de 6093,70% 07 €
RCS de Clermont-Ferrand n° 856 200 159
SIRET 856 200 159 005 10

45, rue du Clos-Four, 63000 Clermont-Ferrand Cedex 2,
téléphone 04 73 31 71 71
N° TVA : FR40 856 200 159

Président
du Conseil d'administration : **M. Alain VEDRINE**
Directrice générale
Directrice de la publication : **Mme Solène BOUQU**
Directeurs éditoriaux : **M. Stéphane VERCAZIO**
M. Thibaud VUILLON
Alexandre VARENE

Fondateur :
N° CRPAP : 0425 C 86413 - N° CUIL : 2193353
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-
Ferrand

1 - **PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLIQUÉ, 45, rue**
du Clos-Four, 63000 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
1) Publicité commerciale - tél. 04 73 17 30 42.
2) Petites annonces - tél. 04 73 17 30 30.
3) Annonces officielles - tél. 04 73 17 31 27.
4) Emploi : carrières et professions - tél. 04 73 17 31 26.
5) Avis d'obédience - tél. 04 73 17 31 41.
II - **PUBLICITÉ NATIONALE : 365 SAS - 101, boulevard Muret -**
CS 51724 - 75171 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale - tél. 01 80 48 93 86.

CentreFrance

LE TIR
+ FACILE

Journal imprimé sur du papier recyclé, entièrement produit au Canada à partir
de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'écopublication
des extraits de la loi 0102497 de la presse.

CORRÈZE

Avis d'obsèques / Annonces classées

19

ESTIVAUX (La Croix-des-Charlots)

Jean Philippe et Régine COUDIER, ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Noé, son arrière-petit-fils,
vous font part du décès de

Mme Yvonne COUDIER
née BOUSQUET

survenu à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu **lundi 20 novembre 2023, à 10 h 30**, en l'église d'Estivaux.

Yvonne repose à la chambre funéraire des Ets Bert, ZAC Les Rivières, à Allasac.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
Pf Bert, Funéplus, Allasac-Dorzenac.

91719

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreaffaires.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Pour arreter préfectural, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze ou tout au moins fixer par arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la certification et aux modalités de publication des annonces.

VIE DES SOCIÉTÉS

ONMA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 1 rue Esca Thiolat
1900 TULLE

AVIS DE CONSTITUTION

Contactez le service Obsèques

Du lundi au vendredi : 9h - 18h
Samedi : 14h - 18h

Pour une parution le lendemain,
vos avis sont à adresser avant 17h30
(17h le samedi)

04 73 17 31 41 • obsèques@centrefrance.com

REMERCIEMENTS

EBURIE

Gilberte DEMANDRE, son épouse ;
Eric et Karine DEMANDRE,
son fils et sa belle-fille ;
Kilian, Marlène, ses petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie
que vous leur avez témoignées lors du décès

Monsieur Claude DEMANDRE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs
sincères remerciements.
Pf Uzerchoises, Uzerche (05.55.73.12.05).

91742

FAVARS

Florence et Stéphane, Franck et Valérie,
ses enfants ;
Et toute la famille
remercient toutes les personnes qui, par leur
présence, leurs envois de fleurs et de cartes,
leurs messages, se sont associées à leur peine
lors du décès de

Madame Nicole VALADAS

et les prient de trouver ici l'expression de leur
profonde reconnaissance.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

917049

ETBURIE

Annie et Michel MAURECH,
sa fille et son gendre ;
Bruno et Murielle, Nicolas et Claire,
Vincent et Magali,
ses petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie
que vous leur avez témoignées lors du décès

Madame Hélène DUMONT

née LAPEYRE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs
sincères remerciements.
Pf J.-F. Tassin, Uzerche (05 55 97 12 72).

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

916859

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème Insertion

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CF Gorges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un port éolien sur le territoire des communes de Neuwic, Saint-Pantlèon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc. Les principes contractuels du projet sont les suivants : création d'un port éolien sur le territoire des communes de Neuwic, Saint-Pantlèon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation ou titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Durleu, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Laleu, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'Etat, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

- la mairie de Neuwic, située Place de la mairie :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- la mairie de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, située le bourg :

le mardi de 08h30 à 16h30

le jeudi de 12h15 à 16h30

- la mairie de Saint-Hilaire-Luc, située le bourg 4 route du Viron :

le lundi de 09h00 à 12h00

le vendredi de 09h00 à 12h00

- la mairie de Sérandon, située le bourg :

le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

le mercredi de 08h30 à 12h30

- la mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :

le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Soubiran à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairies de Neuwic, de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour ;

- adresser ses observations :

par correspondance à la mairie de Neuwic, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuwic).

par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel l'enquête publique sur le projet de CF Gorges de la Haute Dordogne).

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- En mairie de Neuwic, située au bourg :

mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.

mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.

jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, située au bourg :

mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.

mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Saint-Hilaire-Luc, située au bourg 4 route du Viron :

mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.

jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Sérandon, située au bourg :

mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

- En mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :

jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

A l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux mairies de Neuwic, de Saint-Pantlèon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sous délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CF Gorges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomann Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : simon.thomann@cdclenergy.com

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

225078

225424



Tous les jours, tous les marchés publics

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet
Plus de 20 000 appels d'offres publics

TRIBUNAUX

Tribunal Judiciaire de BRIVE-LA-CAILLONNE

CLÔTURE DE PROCÉDURE

Jugement du 14 novembre 2023 ordonnant, pour insuffisance d'actif, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de Monsieur Francis DELORD né le 12 décembre 1965 à BRIVE LA CAILLONNE, demeurant 18 rue du Bos Rompu - 19230 BRIVSSAC

225354

Tribunal Judiciaire de BRIVE-LA-CAILLONNE

CLÔTURE DE PROCÉDURE

Jugement du 14 novembre 2023 ordonnant, pour insuffisance d'actif, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SCI ECLIPSE DES JAROUSSES inscrite au RCS de BRIVE sous le n° 513 648 501 dont le siège social est sis 18 rue du Bos Rompu - 19230 BRIVSSAC et ayant pour gérant Monsieur Francis DELORD

225352

Tribunal Judiciaire de BRIVE-LA-CAILLONNE

CLÔTURE DE PROCÉDURE

Jugement du 14 novembre 2023 ordonnant, pour insuffisance d'actif, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SARL LABORDAIDIE PAYSANE inscrite au RCS de BRIVE sous le n° 538 692 008 dont le siège social est sis la Combe - 19230 SECUR LE CHATEAU et ayant pour gérant Madame Sophie VARIN

225350

Centre MarchésPublics.fr

Votre partenaire de gestion

LA RÉFÉRENCE LOCALE des appels d'offres !

04 73 17 31 27
legales@centrefrance.com

Une solution de Centre France Pub

LA MONTAGNE

SA à Conseil d'administration au capital de 609 296,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n° 856 200 159

SIRET 856 200 159 005 10
téléphone 04.73.17.17.17.

N°TVA : FR40 856 200 159

Président : **M. Alain VEDRINE**

Directrice générale : **M. Stéphane VERGEADE**

Directrice de la publication : **M. Thibaud WITTON**

Directeurs éditoriaux : **Alexandre VARENNE**

Fondateur : **N° CCPAP : 0425 C 86413 - N°CNIL : 2193353**

IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Marcel-Ladèuil - 63000 Clermont-Ferrand.

1. - PUBLIÉ LÉGALE : CENTRE-FRANCE PUBLIÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 ;

2) **Publicité commerciale**. - Tél. 04.73.17.30.42.

3) **Petites annonces**. - Tél. 04.73.17.30.30.

4) **Emploi : carrières et professions**. - Tél. 04.73.17.31.26.

5) **Avis d'obsèques**. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - PUBLIÉ LÉGALE : 365 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 ;

Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

RCPM

CentreFrance



Journal imprimé sur du papier recyclé, imprimé en France à partir de bases imprimées sur papier recyclé. L'européanisation des eaux est de 0,002 lgt de papier.

CORREZE

Avis d'obsèques / Annonces classées

19

AVIS D'OBSÈQUES

Retrouvez nos avis sur
lamontagne.fr
et

dansnoscoeurs.fr

Pour nous contacter

obseques@centrefrance.com

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze ou tout en vigueur, dès lors l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la justification et aux modalités de publication de ces annonces.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Préfecture de la Corrèze

Site Internet

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé activement à sa recherche et ont permis de la retrouver.

PF Gane, Argentat (05.55.28.03.20).

Condolances sur **www.dansnoscoeurs.fr**

914459

CARNET SERVICES OBSÈQUES

POMPES FUNÈRES

● POMPES FUNÈRES TREILLE

Funérarium
Organisation complète d'obsèques
Tél. 06.23.45.34.86
SELHAC - SAINT-GERMAIN-LES-VERGENES

● POMPES FUNÈRES CAUDY DESHORS

Contrats obsèques
Accès chambre funéraire
CHAMBOULIVE - TULLE
Tél. 05.55.21.44.88 - 06.82.03.22.38

● PF VIGNE LANDON

Organisation complète d'obsèques
Mairie - Funérarium
TULLE - Zac de la Solane
Tél. 05.55.26.00.30 - 7 jours/7

● PF BERNARD MANGOT

Funérarium - Caveaux - Monuments
Organisation complète d'obsèques
46110 Les Quatre-Routes-du-Lot
Tél. 05.65.32.12.29 - 7 jours/7

● POMPES FUNÈRES SOULIER

Organisation complète d'obsèques
32 bis, av. Emile Zola - BRIVE
Tél. 05.55.24.23.14 - 7 jours/7 - 24h/24
Funérarium - BRIVE
Centre funéraire La Fourmade - BRIVE
Espace funéraire - MALEMORT

● POMPES FUNÈRES UZERCHOISES

Organisation complète d'obsèques
Funérarium - Contrats obsèques - Mairie
UZERCHE - Tél. 05.55.73.12.05
7 jours/7 - 24h/24

MONUMENTS FUNÉRAIRES

● MARBRERIE GEORGES VEYSIERE

Monuments granits français et étrangers
Expo et fabrication
Tél. 05.53.50.02.67 - RN 89 - 24120 TERRASSON

Pour paraître dans cette rubrique publicitaire,
téléphonez au **04 73 17 31 41**

tole recouvre une demande d'autorisation ou titre des installations dis-

ses pour la protection de l'environnement (CPE).

Monsieur Patrick Bruelle, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Michel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Lalieu, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis-enquetes-publiques>
- la mairie de Neuville, située Place de la mairie ;
- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- la mairie de Saint-Pantlèon-de-lapleu, située Le bourg ;

- le mardi de 08h30 à 16h30

- le jeudi de 12h15 à 16h30

- la mairie de Saint-Hilaire-Luc, située Le bourg 4 route du Viron ;

- le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- la mairie de Séron, située Le bourg ;

- le mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- le mercredi de 08h30 à 12h30

- la mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie ;

- le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique qui sera des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Soliman à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairie de Neuville, de Saint-Pantlèon-de-lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Séron et de Moustier-Ventadour ;
- adresser ses observations :

- par correspondance à la mairie de Neuville, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuville),
- par courrier électronique adressé à prefenvironnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel Enquête publique sur le projet de CE Gorges de la Haute Dordogne).

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- En mairie de Neuville située au bourg :
mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00,
jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Saint-Pantlèon-de-lapleu située au bourg :
mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
- En mairie de Saint-Hilaire-Luc située au bourg 4 route du Viron :
mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Séron située au bourg :
mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
- En mairie de Moustier-Ventadour située 2 place de la Mairie :
jeudi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.

A l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux mairies de Neuville, de Saint-Pantlèon-de-lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Séron et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sous scellé à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Gorges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thommon Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : simon.thommon@celeges.com

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus). Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis-enquetes-publiques>.

22413

Centre MarchésPublics.fr
Vos partenaires de confiance

RESTEZ EN VEILLE et saisissez de nouvelles opportunités d'affaires

Le Diverto de votre quotidien de ce dimanche 29 octobre 2023 comporte plusieurs encarts publicitaires, liste ci-jointe :

Encarts DIVERTO Centre France :
Puy-de-Dôme, Allier, Cantal +
Broude, mise sous papier « Région AURA »
Allier, broché « LORD JOHN »

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce
par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

BONNES AFFAIRES

AGRICULTURE

RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service.
CORNELOUP D, tél. 06.10.24.45.96, site n 751.289.349.00035 25413

FEMME 61 ANS, cheveux mi-longs, charme naturel, douce curieuse de tout, possédant, du 46, 25 min Brive, div. ret. médical, souh. construire relation fluide, légère, apaisante auprès d'un M. 55/68 ans, cél., veuf ou div., metier indif., joyeux, soigné, plein de vie, réf. 1009. - MA RENCOTRE, tél. 07.85.21.17.84. 258753

MARIAGES RENCONTRES

AGENCES

FEMME 51 ANS, coquette, naturelle, bon sens, sérieuse, bonne vivante, 19, employée paramédical, div., souh une relation sérieuse, pas de rapport de force, auprès d'un M. 48/55 ans, cél., veuf ou div., metier indif., pas trop fielle, tendre, communicatif, positif, réf. 952. - MA RENCOTRE, tél. 07.85.21.17.84. 258752

HOMME 52 ANS, joli sourire, regard vert pétillant, sportif, synpu, adore les plaisirs simples de la vie, div., ouvrier de Brive, rect. relation cool sincère, complice et indépendante auprès d'I F. 45/57 ans, cél., veuf ou div., décontracté, dynamique, réf. 1042. - MA RENCOTRE, tél. 07.85.21.17.84. 258750

FEMME 69 ANS, élégante, douce, du 19, cél. à vécu en Ul, ret., à la fois le sens du portage et indépendante, à très envie de retrouver une complicité auprès d'un M. 65/75 ans, cél., veuf ou div., bon niveau socio culturel, attentionné, tonique, humour et courtoisie, réf. 993. - MA RENCOTRE, tél. 07.85.21.17.84. 258754

MOBILHOMES

MOBILHOME 8,6x3 m, isolé, 13,250 € HT, livré. **WWW.HAILES-FOREZIENNES.COM,** tél. 06.80.59.35.59. 249569

LE SPORT EN DIRECT

LA MONTAGNE.fr

LA MONTAGNE.fr

SA à Conseil d'Administration au capital de 609.796,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n°856.200.159 - SIRET 856.200.159 005.10
45, rue du Clos-Four - 63005 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.
Téléphone 04.73.17.17.17 - N° TVA : FR40.856.200.159

Président du conseil d'administration :
M. Alain VERDINE

Directrice générale et publication :
Mme Solité BOUQUIN

Directeurs éditoriaux :
M. Stéphane VERGESE
M. Thibaud VUILLON

N° CRAP : 0425 C 86413 - N° CNIL : 2193353
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morlaideuil - 63000 Clermont-Ferrand.

TARIF DES ABONNEMENTS

LA MONTAGNE.fr	UN AN
DIMANCHE	52 numéros : 104 €

La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit de nos articles ou informations est interdite.

LE TRI + FACILE

Journal imprimé sur du papier recyclé, produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophication des eaux est de 0,032 kg/t de papier.

Annonces classées

19

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème Insertion

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Coges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un parc éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pont-léon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : création d'un parc éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pont-léon-de-Lapleu et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation ou titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Duval, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquey, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Laleu, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- la mairie de Neuville, située Place de la mairie :
- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- la mairie de Saint-Pont-léon-de-Lapleu, située le bourg :
- le mardi de 08h30 à 16h30
- le jeudi de 12h15 à 16h30
- la mairie de Saint-Hilaire-Luc, située le bourg 4 route du Vignon :
- le lundi de 09h00 à 12h00
- le vendredi de 09h00 à 12h00
- la mairie de Sérandon, située le bourg :
- le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le mercredi de 08h30 à 12h30
- la mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :
- le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique ou sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, étiqués sur feuillets non mobiles, cotés et numérotés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en maires de Neuville, de Saint-Pont-léon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour ;
- adresser ses observations :
- par correspondance à la mairie de Neuville, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuville),
- par courrier électronique adressé à pref-environnement@corrèze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel l'enquête publique sur le projet de CE Coges de la Haute Dordogne) ;

la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- En mairie de Neuville située au bourg :
 - mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.
- Jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
- En mairie de Saint-Pont-léon-de-Lapleu située au bourg :
 - mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
- En mairie de Saint-Hilaire-Luc située au bourg 4 route du Vignon :
 - mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
- En mairie de Sérandon située au bourg :
 - mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
- En mairie de Moustier-Ventadour située 2 place de la Mairie :
 - jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

À l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux maires de Neuville, de Saint-Pont-léon-de-Lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sous scellé à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Coges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomom Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel:si.monthonom@correzeengies.com

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou réels).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce
par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITES BROCANTES



M. LACHAUX ACHÈTE,
tous meubles anciens,
machines à coudre, pen-
dules et carillons, mon-
teurs de fournaise, ta-
bleaux et sculptures,
trophées de chasse, ins-
truments de musique,
services de table, disques
vinyles, cuivres et étains,
pièces de monnaie, mon-
tres bric-a-brac et gousset,
livres anciens, art d'Asie,
toutes menagères, expen-
sives et déplacements
gratuits, paiement immé-
diat, service débarras. -
Tél. 06.42.01.81.42. la
chauxdavid@gmail.com
Sf. 788783330. 267536

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES

FINI LA SOLITUDE, décou-
vrez des centaines de per-
sonnes seules prêtes à
faire des rencontres sé-
rieuses entre particulier
sur votre région. - SP, C,
tél. 0.805.03.10.03, ap-
pel gratuit, site en
85240777. 264490

TÉLÉPHONE



JOLIE BLONDE, vie distin-
guée, dt. H libre pr bons
moments par tél. ABY,
tél. 08.95.10.06.62-0.80 €
/ mn + p x appel
RCA42035499. 266512

AGRICULTURE

X RECHERCHE
TRACTEURS AGRIC
COLES, à partir
de 1970, tous états,
toutes marques, même
hors service. - CORNE-
LOUP D., tél. 06.10.24.45.96, siren
751.289.349.00035
267242



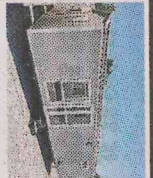
MARIE, 63 a., dispo pr
belle rencontre avec H
doux et courtois par tél.
A B Y, tél. 09.78.06.42.43
gratuit RCA42035499.
266514

VÉHICULES

VENTE VÉHICULES LOISIRS



MARIE DU TRAIN-TRAIN
quotidien, je dt. 1h. pr 1
rel. discrète par tél. -
ABY, tél. 09.78.06.40.50
appel gratuit
RCA42035499. 266511



MOBILHOME 8,6x3 m,
isolé, 13.250 € HT, livré. -
WWW.HAILES-FOREZIEN
N E S. C O M,
tél. 06.80.80.59.35.59.
264523

ACHATS VÉHICULES LOISIRS



ACHÈTE CASH, au meilleur
prix, camping-car ou four-
gon aménagé, même
avec infirmité, avec ou
sans CI, paiement sécuri-
sés par virement ou chè-
que de banque, me dé-
place 7 jours/7, RC
891366643. LA BONNE
O C C A Z 27, tél. 06.46.72.90.40. 266515



BRIGITTE, 62 ans, démor-
rer 1 belle histoire
d'amour par téléphone. -
A B Y,
tél. 08.95.10.06.62-0.80
€/mn + p x appel,
RCA42035499. 266508

LA MONTAGNE

54 à conseil d'administration au capital de 609.796,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n°856.200.159 - SIRET 856.200.159 005 10
45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.
Téléphone 04.73.17.17. - N° TVA : FR40 856 200 159
Président du conseil d'administration : M. Alain VERMOREL
Directeur de la publication : M. Stéphane VERGÉADE
Directeurs éditoriaux : M. Thibaud VUILLON
N° CPAP : 0425 C 86413 - N° CNIL : 2703353.
IMPRIMERIE : ICF - 40, rue Month-Ladieu - 63000 Clermont-Ferrand.

TARIF DES ABONNEMENTS

UN AN
52 numéros : 104 €

LA MONTAGNE DIMANCHE

La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit de nos articles ou informations est interdite.

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'autoproduction des eaux est de 0,032 kg/t de papier.

21 départements le 3ème OFFERT

Pour faire paraître une photo avec votre petite annonce, il suffit :
• de nous faire parvenir un tirage papier de bonne qualité avec vos coordonnées au verso, accompagné de votre grille (attention ! la photo ne vous sera pas retournée)
• ou de nous envoyer une photo (fichier .jpeg)
par mail à annonces.cfp@centrefrance.com
en précisant votre nom et le téléphone figurant dans votre annonce.



A/ Rédigez votre annonce

(1) lettre par case, 1 case entre chaque mot - Évitez les abréviations)

ligne 1 _____

ligne 2 _____

ligne 3 _____

ligne 4 _____

ligne 5 _____

• Bonnes affaires mercredi + samedi

• Immobilier jeudi + samedi

• Automobile vendredi + samedi

Toutes rubriques sont employées

B/ Choisissez votre formule et calculez le prix de votre annonce

Envoies votre formule	1 jour aux chât.	Duo 2 rendez-vous 1 jour + samedi	Duo 2 rendez-vous 2 jours + 2 samedis	Sinto 6 jours consécutifs	Calculer le prix de votre annonce
1 département	2,20 € la ligne	2,70 € la ligne	3,50 € la ligne	7,40 € la ligne	€
Département supplémentaire(s)	1,10 € la ligne par départ.	1,35 € la ligne par départ.	1,75 € la ligne par départ.	3,70 € la ligne par départ.	€
Département(s) : 03	15	18	19	23	58
Option Photo	10 €				€
Option Carte	6 €				€
Option Puce X	4 €				€
Mention "Écriture d'Annonces Publiques" (obligatoire)	40 c + le prix de 2 lignes de texte				€
(2) Obligation pour Mairies et Mairies.					€
TOTAL ANNONCE					€

C/ Vos coordonnées (à remplir obligatoirement)

(Ces renseignements* ne figureront pas dans l'annonce)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ e-mail : _____

☐ **Votre annonce par téléphone**
ou 04 73 17 30 30 de 9 h à 17 h

☐ **Votre annonce par courrier**
Envoyez le document rempli à :
Centre France Publicité - Service PRT
BP 90124 - 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

☐ **Votre annonce par mail**
annonces.cfp@centrefrance.com

Règlement par chèque à l'ordre de CFP ou par carte bancaire (uniquement par téléphone)

*Conformément à la loi informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

102366

francemarchés.com
TOUTS LES JOURS, TOUTS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet
I Plus de 20 000 appels d'offres publics

Corrèze

Annonces classées

15

Commune de SAINT-PAUL-DES-LANDES (65250)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Commune de Saint-Paul-des-Landes
2 rue de la mairie 65250 SAINT-PAUL-DES-LANDES
Tel : 04 71 45 30 24 - Mail : mairie-st-paul-des-landes@orange.fr

II - COMMUNICATION

L'intégralité du dossier de consultation des entreprises est à retirer sur le profil acheteur de la commune à partir du lien suivant :
www.achetpublic.com

III - PROCEDURE

Procédure adoptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1^{er} du Code de la commande publique.
Les conditions de participation sont précisées au sein du règlement de consultation.

Date et heure limite de réception des plis : **lundi 20 novembre 2023 à 16h00**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Il n'est pas prévu de variantes obligatoires.

IV - IDENTIFICATION DU MARCHE

Objet du marché : **Travaux d'aménagement d'un pôle enfance jeunesse**

Type de marché : travaux

Lieu d'exécution : Bourg de Saint-Paul-des-Landes

la consultation comporte une tranche unique

V - IOTS

L'opération de travaux comporte au total 13 lots. Cependant, le lot n°1 « Démolition - Désamontage » est posé selon une procédure distincte en application des articles R. 2123-1 et R. 2122-8 du Code de la commande publique (règle des « petits lots »).

Ainsi la présente consultation porte sur les lots suivants :

- LOT N°02 - DEMOLITIONS - GRGS DEURE
- LOT N°03 - CHARPENTE BOIS-METAL / COUVERTURE / ZINGUERIE
- LOT N°04 - BALEMENT
- LOT N°05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- LOT N°06 - MENUISERIES INTERIEURES
- LOT N°07 - PLATRERIE - ISOLATION
- LOT N°08 - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE
- LOT N°09 - PEINTURES
- LOT N°10 - SERRURERIE
- LOT N°11 - ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES
- LOT N°12 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE
- LOT N°13 - TERRASSEMENT - VPO - ESPACES VERTS

VI - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vente : non obligatoire mais recommandée.

Délai de réalisation : Le délai d'exécution prévisionnel est de 13 mois pour la phase 1 (construction de la micro-crèche et du rôle parenté) et 5 mois pour la phase 2 (Extension du restaurant scolaire), hors périodes de préparation de 30 jours.

Date prévisible de début des travaux : février 2024

22375



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises

24 du Rozer Coen

65100 SAINT-FLOUR

Tel : 04.71.60.56.80

Courriel : c.joly@stflour.fr

Pouvoir adjudicateur : Madame la Présidente de Saint-Flour Communauté

Objet du marché : Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage dite de la Toule à Saint-Flour

Type de procédure : Procédure adoptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 1^{er} du code de la commande publique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date de remise de l'offre

Date limite de réception des offres : mardi 21 novembre 2023 à 12h30.

Condition d'obtention du DC :

Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site de dématérialisation www.achetpublic.com (marché 2023-24) sur le lien suivant :
https://www.achatpublic.com/sdm/en12/gem/ficheCsl.action?PCSID-CS_2023_2909HMAF

Aucun envoi du dossier sur support physique électronique ne sera effectué.

Condition de remise des offres :

Les offres seront transmises par voie électronique sur le site profil acheteur www.achetpublic.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2023

Renseignements complémentaires :

Toute demande de renseignement complémentaire devra faire l'objet d'un courriel déposé sur le

profil acheteur

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

6, cours sablon - 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04.73.14.61.00 - Fax : 04.73.14.61.22

Courriel : greffe-ta-clermont-ferrand@udm.fr

Service auquel chaque plaignant peut obtenir les renseignements concernant l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

22380

6, Cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand
Tel : 04 73 14 61 00 ou par l'application informatique
« télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

22323

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

à la insertion

Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Gorges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un port éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantalon-de-lapleu et Saint-Hilaire-Luc.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : création d'un port éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantalon-de-lapleu et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation ou titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Ducloux, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Laillet, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duric, ingénieur des travaux publics de l'Etat, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » : <http://www.correre.gouv.fr/publications/annonces-avis/enquetes-publiques>
- la mairie de Neuville, située Place de la mairie ;
- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- la mairie de Saint-Pantalon-de-lapleu, située le bourg ;
- le mardi de 08h30 à 16h30
- le jeudi de 12h15 à 16h30
- la mairie de Saint-Hilaire-Luc, située le bourg 4 route du Vionon ;
- le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- la mairie de Sécondon, située le bourg ;
- le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le mercredi de 08h30 à 12h30
- la mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie ;
- le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique ou son des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairie de Neuville, de Saint-Pantalon-de-lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sécondon et de Moustier-Ventadour ;
- adresser ses observations :
- par correspondance à la mairie de Neuville, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuville),
- par courriel électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr
- mentionner dans l'objet du courriel l'enquête publique sur le projet de CE Gorges de la Haute Dordogne ;
- la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants

- En mairie de Neuville, située au bourg :
mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00,
jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - En mairie de Saint-Pantalon-de-lapleu, située au bourg :
mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00,
mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.
 - En mairie de Saint-Hilaire-Luc, située au bourg 4 route du Vionon :
mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,
jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.
 - En mairie de Sécondon, située au bourg :
mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
 - En mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :
jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.
- A l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux mairies de Neuville, de Saint-Pantalon-de-lapleu, de Saint-Hilaire-Luc, de Sécondon et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sous délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Gorges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomann Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : simon.thomann@orddorenges.com
- A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assujettie de prescriptions ou refus).
- Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.correre.gouv.fr/publications/annonces-avis/enquetes-publiques>.

LES ESSENTIELS DES LIVRES PRATIQUES POUR VOTRE QUOTIDIEN



BON DE COMMANDE

Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
E-mail
Ville

Bon à retourner accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Centre France Boutique à :

CENTRE FRANCE BOUTIQUE - Service Marketing
45 rue du Clos Four - 63056 CLERMONT FERRAND Cedex 2

*Tous les livres de la collection sont disponibles en format papier et numérique. Les prix indiqués sont des prix de vente recommandés. Les prix de vente réels peuvent varier.

Indiquez le nombre d'exemplaires et le montant de chaque ouvrage de mon choix :

Titre	Quantité	Prix unitaire	Total
Mieux vivre avec mon arthrose			
Mieux comprendre et utiliser ma mémoire			
Mieux effectuer mes démarches sur internet			
Mieux utiliser mon ordinateur et mon smartphone			
Mieux préserver ma vitalité			
TOTAL DE MA COMMANDE :			€

la boutique

Cartail

Annonces classées

15

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département du Cantal au tarif en vigueur fixe par l'arrêté du 1^{er} novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Saint-Flour Communauté - Village d'entreprises - 24 du Route Cohen - 15100 SAINT-FLOUR - Tél. : 04.71.60.56.80

Objet du marché : Extension de l'unité agro-alimentaire Uniplaine - 24 du Route Cohen - 15100 Saint-Flour - Aménagement de bureaux.

Nature et étendue de la mission :

Lot 1er Equipements électriques des bureaux

Lot 2er

Lot 3er

Lot 4er

Lot 5er

Lot 6er

Lot 7er

Lot 8er

Lot 9er

Lot 10er

Lot 11er

Lot 12er

Lot 13er

Lot 14er

Lot 15er

Lot 16er

Lot 17er

Lot 18er

Lot 19er

Lot 20er

Lot 21er

Lot 22er

Lot 23er

Lot 24er

Lot 25er

Lot 26er

Lot 27er

Lot 28er

Lot 29er

Lot 30er

Lot 31er

Lot 32er

Lot 33er

Lot 34er

Lot 35er

Lot 36er

Lot 37er

Lot 38er

Lot 39er

Lot 40er

Lot 41er

Lot 42er

Lot 43er

Lot 44er

Lot 45er

Lot 46er

Lot 47er

Lot 48er

Lot 49er

Lot 50er

Lot 51er

Lot 52er

Lot 53er

Lot 54er

Lot 55er

Lot 56er

Lot 57er

Lot 58er

Lot 59er

Lot 60er

Lot 61er

Lot 62er

Lot 63er

Lot 64er

Lot 65er

Lot 66er

Lot 67er

Lot 68er

Lot 69er

Lot 70er

Lot 71er

Lot 72er

Lot 73er

Lot 74er

Lot 75er

Lot 76er

Lot 77er

Lot 78er

Lot 79er

Lot 80er

Lot 81er

Lot 82er

Lot 83er

Lot 84er

Lot 85er

Lot 86er

Lot 87er

Lot 88er

Lot 89er

Lot 90er

Lot 91er

Lot 92er

Lot 93er

Lot 94er

Lot 95er

Lot 96er

Lot 97er

Lot 98er

Lot 99er

Lot 100er

Lot 101er

Lot 102er

Lot 103er

Lot 104er

Lot 105er

Lot 106er

Lot 107er

Lot 108er

Lot 109er

Lot 110er

Lot 111er

Lot 112er

Lot 113er

Lot 114er

Lot 115er

Lot 116er

Lot 117er

Lot 118er

Lot 119er

Lot 120er

Lot 121er

Lot 122er

Lot 123er

Lot 124er

Lot 125er

Lot 126er

Lot 127er

Lot 128er

Lot 129er

Lot 130er

Lot 131er

Lot 132er

Lot 133er

Lot 134er

Lot 135er

Lot 136er

Lot 137er

Lot 138er

Lot 139er

Lot 140er

Lot 141er

Lot 142er

Lot 143er

Lot 144er

Lot 145er

Lot 146er

Lot 147er

Lot 148er

Lot 149er

Lot 150er

Lot 151er

Lot 152er

Lot 153er

Lot 154er

Lot 155er

Lot 156er

Lot 157er

Lot 158er

Lot 159er

Lot 160er

Lot 161er

Lot 162er

Lot 163er

Lot 164er

Lot 165er

Lot 166er

Lot 167er

Lot 168er

Lot 169er

Lot 170er

Lot 171er

Lot 172er

Lot 173er

Lot 174er

Lot 175er

Lot 176er

Lot 177er

Lot 178er

Lot 179er

Lot 180er

Lot 181er

Lot 182er

Lot 183er

Lot 184er

Lot 185er

Lot 186er

Lot 187er

Lot 188er

Lot 189er

Lot 190er

Lot 191er

Lot 192er

Lot 193er

Lot 194er

Lot 195er

Lot 196er

Lot 197er

Lot 198er

Lot 199er

Lot 200er

Lot 201er

Lot 202er

Lot 203er

Lot 204er

Lot 205er

Lot 206er

Lot 207er

Lot 208er

Lot 209er

Lot 210er

Lot 211er

Lot 212er

Lot 213er

Lot 214er

Lot 215er

Lot 216er

Lot 217er

Lot 218er

Lot 219er

Lot 220er

Lot 221er

Lot 222er

Lot 223er

Lot 224er

Lot 225er

Lot 226er

Lot 227er

Lot 228er

Lot 229er

Lot 230er

Lot 231er

Lot 232er

Lot 233er

Lot 234er

Lot 235er

Lot 236er

Lot 237er

Lot 238er

Lot 239er

Lot 240er

Lot 241er

Lot 242er

Lot 243er

Lot 244er

Lot 245er

Lot 246er

Lot 247er

Lot 248er

Lot 249er

Lot 250er

Lot 251er

Lot 252er

Lot 253er

Lot 254er

Lot 255er

Lot 256er

Lot 257er

Lot 258er

Lot 259er

Lot 260er

Lot 261er

Lot 262er

Lot 263er

Lot 264er

Lot 265er

Lot 266er

Lot 267er

Lot 268er

Lot 269er

Lot 270er

Lot 271er

Lot 272er

Lot 273er

Lot 274er

Lot 275er

Lot 276er

Lot 277er

Lot 278er

Massiac

Collège Pierre-Galéry

Belle réussite pour le brevet des collèges



•Vendredi dernier, comme le soulignait Laurence François-Bastide, principale du collège Pierre-Galéry, « c'est toujours un moment ému avant le terme d'un parcours de 4 ans ». C'est que, en effet, lors d'une cérémonie fort sympathique en présence de nombreux parents et de Dany Gomont, 1^{ère} adjointe, on remettait officiellement le

diplôme national du brevet aux 32 nouveaux diplômés.

•Et les résultats sont éloquentes : 93,4 % de taux de réussite, réparti entre 26 élèves sur 27 au diplôme national du brevet, 5 sur 6 au diplôme national du brevet professionnel et 1 sur 1 au certificat de formation gé-

rale. Et, pour corroborer la qualité des enseignements dispensés, le nombre de mentions décernées est impressionnant : les 2/3 de la promotion en ont reçu une, dont 18 % de mention « Très bien », 21 % de mentions « Bien » et 27 % de mentions « Assez bien ». La cérémonie s'est clôturée autour du pot de l'amitié.

Allanche

Assemblée Générale des Amis du Vieil Allanche



Les Amis du Vieil Allanche ont tenu leur assemblée générale le samedi 14 octobre en présence de Philippe Rosseel, maire d'Allanche. Le président Philippe Glaize a souligné dès le début de la réunion le vif intérêt rencontré auprès du public par le Cahier N°16 « Cézailleur, des pierres, des Hommes » ainsi que la Conférence archéologique de Fabien Delrieu sur les fouilles en cours au Suc de Lermu.

Poursuivant dans cette dynamique, le 17^{ème} Cahier est déjà très avancé. Le lecteur y trouvera des articles relatifs à l'archéologie et l'histoire en Cézallier.

Il sera question des dolmens et menhirs, des fouilles au Suc de Lermu et des premiers chrétiens en Auvergne puis les cahiers prendront de l'altitude pour suivre le destin de Edouard Serre, pionnier de l'Aéropostale, originaire de Saint-Saturnin, qui vendra se poser dans un champ de gentianes jaunes et bleues. La vie dans les burons sera

évoquée ainsi que celle des forgerons de nos villages au nombre desquels figurent les Chibret de Dienné. L'un de leurs descendants, Paul, fondateur de la société française d'ophtalmologie au 19^{ème} siècle, sera l'inventeur du Chromatophotomètre. La mine du Blancou rappellera les richesses minières oubliées des rives de l'Aagnon. L'itinéraire politique de Georges Pompidou (1911-1974) dans le Cantal dont ce sera le cinquantième de sa disparition, fera l'objet d'un sujet dans ce nouveau cahier.

La journée de dédicace de l'ouvrage est prévue le samedi 6 juillet 2024. Elle débutera par une conférence de François Marquet sur la flore et la formation de la végétation dans Le Cézallier à travers les siècles.

Les Amis du Vieil Allanche poursuivent leurs actions en faveur du patrimoine. Les recherches archéologiques sur le site de Lermu (commune de Charmsac) ont été soutenues financièrement par l'association

qui s'impliquera également dans les projets allanchois de restauration du bâti. L'élaboration d'un cahier des charges sur l'histoire de l'église d'Allanche est proposée par Pierre Tourvieille. De nouvelles plaques historiques sont à l'étude. L'AVA a également été sollicitée pour faire connaître le patrimoine en Cézallier (visite de la chapelle de Chanet, du trésor de l'église d'Allanche doté maintenant d'un QR code...).

Ses actions et nombreuses participations à l'actualité cantalienne ont été relayées par le site internet associatif (www.lesamis-duvieilallanche.fr) géré par Fleur Tourvieille et par les pages Facebook, dont la fréquentation croissante est alimentée et suivie par Anna Bobillo.

La situation financière présentée par Yves Aurauvre est saine, le Bureau de l'association a été reconduit dans son intégralité et Benoît Parret, nouvel adhérent a rejoint les AVA.

C. B.

Allanche

Célébration des fêtes de Toussaint

Allanche : dimanche 29 octobre, la messe sera célébrée à 11 h en l'église paroissiale. Mercredi 1^{er} novembre, la messe sera célébrée à 11 h en l'église paroissiale suivie de la bénédiction du cimetière.

Séjour-les-Villas : jeudi 2 novembre, une messe sera célébrée à 11 h suivie de la bénédiction du cimetière.

Peyrusse : jeudi 2 novembre à 14 h aura lieu la bénédiction du cimetière.

Vèze : jeudi 2 novembre, une messe sera célébrée à 14h45 suivie de la bénédiction du cimetière.

Pradier : jeudi 2 novembre, la bénédiction du cimetière aura lieu à 16 h.

Vernols : jeudi 2 novembre, la bénédiction du cimetière aura lieu à 16h45.

Sainte-Anastasia : jeudi 2 novembre la bénédiction du cimetière aura lieu à 11h30.

Hautes Terres Communauté

Déchetteries. – À compter du lundi 30 octobre, les déchetteries de Hautes Terres Communauté passeront aux horaires d'hiver. Les déchetterie intercommunale de Neussargues en Pinatelle et de Massiac sont ouvertes de 13h30 à 17h30 du lundi au samedi, fermée le dimanche.

Collecte des ordures ménagères. – En raison du mercredi 1^{er} novembre (fête), les tournées de collecte seront décalées d'une journée sur l'ensemble du territoire de Hautes Terres Communauté durant la semaine du 1^{er} novembre. La tournée de collecte des cartons professionnels est maintenue au mardi 31 octobre.

Massiac

Sauvegarde du patrimoine. – Les habitants du secteur de Massiac sont appelés à se réunir lundi 30 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Bonnac en vue de travailler à un projet pour la sauvegarde du Patrimoine, de l'Histoire et des Paysages. Cette réunion a pour objectif de réunir tous ceux qui ont envie de concevoir et mettre en œuvre les outils qui seront nécessaires à cette « mission commune » d'avenir. Les organisateurs de la réunion informeront et présenteront le projet. De Bonnac, de Massiac et des communes environnantes, tous seront les bienvenus.

Saint-Poncy

Club des aînés. – Le club Génération Mouvement de Saint-Poncy organise samedi 4 novembre un repas dansant à 12 h ouvert à tous (menu potée). Inscription au plus tard le 31 octobre au 04 71 73 12 21 ou 04 71 20 77 91 ou 06 85 98 62 17.

Information paroissiale. – Jeudi 2 novembre à 15 h aura lieu un temps de prières au cimetière en présence du Père Thomasz, curé de la paroisse.

Halloween. – C'est une belle après-midi d'Halloween qui s'annonce. Mardi 31 octobre, à 16 h, à la salle polyvalente, animations pour tous à partir de 3 ans : défilé déguisé, ateliers enfants, chasse aux bonbons, etc. Tarif : 5 €/enfant.

annonces légales

LADOUX. Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros. Siège social : 6 rue de la Forgé, 15800 POLMINHAC. 899 688 840 RCS AURILLAC-15000. Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2023, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social du 6 rue de la Forgé, 15800 POLMINHAC au 18 rue du Puy Grou, ZA COMBAT-LE-CHATEAU 15800 VIC-SUR-CÈRE à compter du 1^{er} octobre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Déclaration

La Déclaration d'Auvergne est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département. Par arrêté ministériel N° 2021-1973 du 8 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales paru au Journal Officiel de la République Française, le tarif au caractère des annonces judiciaires et légales pour le département du Cantal est de 0,183 euros hors taxe.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Gorges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un parc éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : création d'un parc éolien sur le territoire des communes de Neuville, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Druelle, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Laleu, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'Etat, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus : - sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques> - La mairie de Neuville, située Place de la mairie.

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- La mairie de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, située Le Bourg.

le mardi de 08h30 à 16h30

le jeudi de 12h15 à 16h30

- La mairie de Saint-Hilaire-Luc, située Le Bourg 4 route du Vianon :

le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- La mairie de Sèrandon, située Le Bourg :

le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

le mercredi de 08h30 à 12h30

- La mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :

le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souhamin à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra : - consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraplés

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-FLOUR du 19/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LF DISTRIBUTION CANTAL. Siège : 4 Rue des Tilleuls, Luc d'Ussel, 15300 USSEL. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 5 000 euros. Objet : L'achat, la vente et la distribution de produits en lien avec les activités de plein air et toutes les activités annexes ou connexes. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Christophe FAGEOL, demeurant 4 Rue des Tilleuls, Luc d'Ussel, 15300 USSEL. Directeur général : Madame Landry Christine LEGENDRE, demeurant 4 Rue du Rescormet, 15 100 SAINT-FLOUR. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AURILLAC. POUR AVIS Le Président

par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en maires de Neuville, de Saint-Hilaire-Luc, de Sèrandon et de Moustier-Ventadour : - adresser ses observations : par correspondance à la mairie de Neuville, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuville), par courrier électronique adressé à pref-environnement@corrèze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel l'enquête publique sur le projet de CE Gorges de la Haute Dordogne). La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants : - En mairie de Neuville située au bourg : mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h00, mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00, jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00, jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00. - En mairie de Saint-Pantaléon-de-Lapleau située au bourg : mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00, mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00, jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00. - En mairie de Sèrandon située au bourg : mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00. - En mairie de Moustier-Ventadour située 2 place de la Mairie : jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00. A l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux maires de Neuville, de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, de Saint-Hilaire-Luc, de Sèrandon et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Gorges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomann Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : mon.thomann@totalenergies.com. A l'issue de l'inscription, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus). Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

Murat

Deux courses pédestres avant la fin d'année



Pour inciter à venir courir dans ces 2 ambiances, un challenge cross trail est mis en place pour récompenser la meilleure sportive et le meilleur sportif sur ces deux courses en pleine nature.

Le club d'athlétisme « la Voie de l'Eclair » se prépare à organiser, dimanche 19 novembre et samedi 2 décembre prochains, deux événements sportifs : le cross de la Pinatelle et la 10^{ème} édition de l'Eclair hivernal, un trail semi-nocturne devenu un classique.

Après, deux premières éditions réussies et appréciées, le club de la Voie de l'Eclair organise, ce dimanche 19 novembre, le 3^{ème} cross de la Pinatelle, ouvert à toutes et tous et support des championnats départementaux de cross du Cantal. Six courses pour les enfants et les adultes sont au programme sur un magnifique terrain au cœur des bois de la Pinatelle sur le pôle équestre de Chalinargues à Neussargues en Pinatelle. Départs de 12 h à 15 h. Trois boucles ont été tracées de 450 m, 1.000 m et 1.400 m. Les pré-inscriptions sont obligatoires. Modalités sur le site web du club : <https://lavoiedeleclair.sitew.fr/>. Engagement gratuit pour les licenciés FFA ; 3 € à régler sur place pour les non-licenciés.

Une édition « anniversaire » pour le 10^{ème} Eclair hivernal

Le 2 décembre prochain, le classique « Eclair hivernal » trail semi-nocturne de 20 km fêtera sa 10^{ème} édition ! Pour souffler la 10^{ème} bougie, les organisateurs ont conservé une formule qui marche : un trail de 20 km en relais ou solo, un buffet et une ambiance familiale à l'arrivée ! Tous les anciens gagnants sont invités à venir se mesurer sur la course ! En revanche, une rando-marche nordique en semi-nocturne sur un parcours de 10 km devrait satisfaire les marcheurs.

Pour le trail semi-nocturne de 20 km et 650 m de dénivelé, la seule inconnue au rendez-vous reste la météo : trail hivernal ou trail automnal. Rendez-vous à Murat samedi 2 décembre à 16h30 pour répondre à cette question !

Chaque année, l'itinéraire proposé permet de découvrir des paysages variés : départ dans les ruelles médiévales de Murat puis montée jusqu'aux plateaux

d'estives des alentours et enfin retour dans une ambiance nocturne. Et lorsque la neige s'en mêle, comme lors de la précédente édition, les souvenirs restent gravés à tout jamais ! Afin de satisfaire tous les niveaux de coureurs, cette course en montagne est proposée en solo ou en duo (relais deux coureurs à Chavagnac).

Les organisateurs souhaitent avant tout que chacun puisse prendre plaisir à réaliser cette épreuve sportive dans une ambiance conviviale. Les coureurs pourront retrouver toutes les modalités d'inscriptions sur la page Facebook ou le site Internet de la Voie de l'Eclair : <https://lavoiedeleclair.sitew.fr/>.

Frais d'inscriptions de 15 € en individuel ou de 10 € par coureur pour les relais (pré-inscription obligatoire). Une majoration de 2 € sera appliquée pour les inscriptions sur place. La soirée se terminera par un buffet d'après course concocté par les bénévoles du club (5 €).

La place de l'Hôtel-de-Ville en travaux pour plusieurs semaines

Les travaux de réhabilitation de la place de l'Hôtel de Ville ont débuté il y a quelques semaines et ils génèrent des nuisances inhérentes à tous chantiers de rénovation urbaine.

Les problèmes de circulation automobile et piétonne vont perdurer jusqu'à la fin de l'année, du fait de la remise en état des réseaux d'eau et d'assainissement puis de leur raccordement. Plus tard, les dallages de pierre devant les commerces impliqueront une évolution quasi quotidienne des sens de circulation voire la fermeture de certaines rues de la Petite Cité de Caractère.

La municipalité et l'entreprise adjudicataire comptent sur la compréhension des riverains et des visiteurs pour s'adapter au mieux à ces nuisances et ils feront leur possible pour les informer régulièrement des changements à venir.

Dans l'immédiat, la circulation devrait être interrompue entre la rue du Faubourg Notre-Dame et l'avenue des 12-et-24-juin-1944 durant près d'un mois. Parallèlement, le dallage du parvis de l'Hôtel de Ville devrait être réalisé au cours des prochaines semaines.

Une communication hebdomadaire sera réalisée via les réseaux sociaux (page Facebook « Ville de Murat »).



L'ESPACE DE CREATION ET D'IMPRESSION DE LA DEPÊCHE D'Auvergne

par LA DEPÊCHE D'Auvergne

SAINT-LOUR 04 71 60 28 77
www.ladepeche-auvergne.fr

LE VISCOM

Bâche - panneau enseigne - X-Banner
Flocage véhicule
Vitrine - Roll Up
Vynile - Pub véhicule
Affiche Abrisus

et d'autres produits à découvrir !

annonces légales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus (31 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la société CE Gorges de la Haute Dordogne, relatif à la demande de créer un parc éolien sur le territoire des communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : création d'un parc éolien sur le territoire des communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc. La demande d'autorisation environnementale recouvre une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Monsieur Patrick Druelle, retraité du service régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine est désigné en qualité de président de la commission pour mener cette enquête publique. Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Monsieur Jean-Baptiste Laleu, retraité de l'armée de terre, sont désignés membres titulaires. Monsieur Jean-Louis Duc, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité, est désigné membre suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence et un résumé non technique sera tenu à la disposition du public, du 14 novembre 2023 au 14 décembre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- La mairie de Neuvic, située Place de la mairie :

- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- La mairie de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, située Le bourg :

- le mardi de 08h30 à 16h30
- le jeudi de 12h15 à 16h30
- La mairie de Saint-Hilaire-Luc, située Le bourg 4 route du Vianon :

- le lundi de 09h00 à 12h00
- le vendredi de 09h00 à 12h00
- La mairie de Sérandon, située Le bourg :

- le lundi, mardi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le mercredi de 08h30 à 12h30
- La mairie de Moustier-Ventadour, située 2 place de la Mairie :

- le lundi, mardi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête, tenus à sa disposition en mairies de Neuvic, de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour ;
- adresser ses observations : par correspondance à la mairie de Neuvic, siège de l'enquête (adresse postale : Place de la mairie, 19160 Neuvic), par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel Enquête publique sur le projet de CE Gorges de la Haute Dordogne).

mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.

jeudi 7 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

jeudi 14 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Saint-Pantaléon-de-Lapleau située au bourg :

- mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.

- mardi 28 novembre 2023 de 09h00 à 12h00.

- En mairie de Saint-Hilaire-Luc située au bourg 4 route du Vianon :

- mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- jeudi 7 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

- En mairie de Sérandon située au bourg :

- mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

- En mairie de Moustier-Ventadour située 2 place de la Mairie :

- jeudi 14 décembre 2023 de 09h00 à 12h00.

À l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie) et aux mairies de Neuvic, de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, de Saint-Hilaire-Luc, de Sérandon et de Moustier-Ventadour pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société CE Gorges de la Haute Dordogne - Monsieur Simon Thomann Chef de projet. Numéro de téléphone : 06 69 66 22 58 - courriel : simon.thomann@totalenergies.com

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

AURELDIS

Société par actions simplifiée au capital de 4.200.000 euros. Porté à 3.400.000 € euros. Siège social : Lieudit « Zone d'activité La Sablière 3 » 15000 AURILLAC. RCS AURILLAC 842 371 700

-Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 7 Novembre 2023,

- Du certificat délivré le 7 novembre 2023 par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 3.400.000 euros par émission de 340.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 4.200.000 euros à 7.600.000 euros.

Par décision du 7 Novembre 2023, l'associée unique a décidé de réduire le capital d'une somme de 4.200.000 euros pour le ramener de 7.600.000 euros à 3.400.000 euros par voie de réduction du nombre des actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à QUATRE MILLION DEUX CENT MILLE euros (4.200.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à TROIS MILLION QUATRE CENT MILLE euros (3.400.000 €).

POUR AVIS Le Président

N° 2023-27

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CUSSAC

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Cussac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Guy MICHAUD.

Présents : MICHAUD Guy, MICHAUD Sébastien, DELCHER Philippe, CHAUVET Fabien, CHASSANG Stéphane, SARROU Pierre, SALAT Jean, HUGON Pascal.

Absents : DELENNE Matthieu avec pouvoir à MICHAUD Sébastien, CHARREIRE Patrick avec pouvoir à MICHAUD Guy, BOSSON Audrey, excusée.

Date de convocation : 16/10/2023

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 8

Votants : 10.

Secrétaire de séance : Sébastien MICHAUD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : TRANSFERT PARTIEL D'UN BIEN DE SECTION POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOTELEPHONIE - ANNULE ET REMPLACE

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône-Alpes souhaite améliorer la couverture mobile de son territoire en réduisant par moitié les zones blanches.

C'est dans ce contexte qu'elle s'est engagée à implanter, sur des terrains communaux, des emplacements et des infrastructures passives permettant d'accueillir les équipements techniques nécessaires à l'extension des réseaux mobiles par des opérateurs de téléphonie mobile.

Cependant, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ledit terrain cadastré D 786 est un bien de section de la Jarrige et Badabec, situé dans une zone « sans vocation forestière » qui fait partie d'une convention pluriannuelle de pâturage attribué à Mme LOUSSET Cécile.

Cette partie de bien de section fera l'objet d'un avenant à la convention après réception d'un accord écrit de la part de l'attributaire.

Il précise que conformément aux articles L.2411-2 et L.2411-5 du CGCT : « la gestion des biens et droits de la section est assurée par le conseil municipal et par le maire » et que « la commission syndicale n'est pas constituée et ses prérogatives sont exercées par le conseil municipal, sous réserve de l'article L.2411-16 ».

Il appartient donc au conseil municipal et au maire d'assurer la gestion des biens sectionaux.

Toutefois, il convient de procéder à un transfert partiel d'une surface au sol de 100 m2 dudit bien de section à la commune (qui correspond à une emprise au sol de cette antenne relais) au titre de l'intérêt général, comme le prévoit l'article L.2411-12-2 du CGCT. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

— APPROUVE le transfert dans le domaine communal partiel de ce terrain, afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général (article L.2411-12-2) tendant à faire valoir l'intérêt général sur les intérêts de la section, s'agissant de l'implantation d'une antenne relais.

— AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à Cussac, le 25 octobre 2023. Pour copie conforme, le Maire, Guy MICHAUD.

RF Préfecture du Cantal. Contrôle de légalité. Date de réception de l'AR : 03/11/2023. 015-21 1500590-20231103-2023_040-BF.

La Dépêche d'Auvergne est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département. Par arrêté ministériel N° 2021-1973 du 8 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales paru au Journal Officiel de la République française, le tarif au caractère des annonces judiciaires et légales pour le département du Cantal est de 0,183 euros hors taxe.

ANNEXE 5/1

Recueils du public dans les registres d'enquête, les courriers et les courriels parvenus à la commission d'enquête

[illegible]

42	16/11/23	Jean-Baptiste GRATADOUR	Neuvic		R (N)		1					1					1										2	2	
43	16/11/23	Stéphanie JULIEN	Neuvic		R (N)		1												1								1	1	
44	17/11/23	Antony PASSEMARD	Neuvic		P		1		1			1		1					1	1							6	6	
45	17/11/23	Catherine CARDOSO	Lamazière-Basse		P		1		1		1		1														4	4	
46	17/11/23	Cécile BROSSEAU	?		P		1		1			1					1	1									4	4	
47	17/11/23	Sylviane MENTION	Neuvic		P		1																				0	0	Observation contre, sans précisions
48	17/11/23	Micheline ENTRAYGUE	Neuvic		C		1		1			1	1	1					1								5	5	
49	17/11/23	Dominique MIERMONT	Neuvic		R (N)		1		1				1			1											3	3	
50	17/11/23	Maximilien BOURDELAS	?		R (N)		1		1							1											2	2	
51	17/11/23	Céline BRULET	Lamazière-basse		R (N)		1		1			1				1	1										4	4	
52	17/11/23	Jocelyne HOLKA	Neuvic		R (N)		1										1	1									2	2	
53	20/11/23	Elisabeth STROUD	MV		P		1		1			1				1	1	1									5	5	
54	20/11/23	Christian MERVELAY	?		P		1					1						1									2	2	
55	20/11/23	Sacha CARDOSO	Lamazière Basse		P		1		1			1		1													3	3	
56	20/11/23	Pascal LEGRAND	Neuvic		P		1		1			1	1			1											4	4	
57	20/11/23	Marc BONNET	Villeurbanne (69600)		P		1									1		1									2	2	
58	20/11/23	Aurélie AIX	Neuvic		R (N)		1					1															1	1	
59	20/11/23	Bernard AIX	Neuvic		R (N), P		1					1													1		2	2	
60	20/11/23	Daniel SEGAL	Sérandon		R (N)		1		1		1																3	3	
61	20/11/23	Nadine CHABRAT	?		R (N)		1		1			1						1									4	4	
62	20/11/23	Sophie SEGAL	Sérandon		R (N)		1		1			1	1			1											4	4	
63	20/11/23	Sophie BORDE	Tulle		R (S)		1																				0	0	Observation contre, sans précisions
64	21/11/23	Christiane PARTAUD	Sérandon		R (S)	1																					0	0	Favorable
65	21/11/23	M&Mme Nicolas PLANCKE	?		P		2		1			1															2	4	
66	21/11/23	Pierre CUEILLE	Latronche		P		1					1						1									2	2	
67	21/11/23	Marie Elisabeth LECOURTOIS	Soursac		P		1		1		1		1	1	1					1							7	7	
68	21/11/23	Olivier de Saint-MARTIN	?		P		1																				0	0	Observation contre, sans précisions
69	21/11/23	Bastien PREVOST	Neuvic		P		1		1			1	1			1		1									6	6	
70	21/11/23	Gilles VINCENT	SPL		C		1																				0	0	Observation contre, sans précisions

130	28/11/23	Michel & Juncal BRAZ	Liginiac		C		2	1			1		1		1		1									7	14	
131	28/11/23	Claessens GERARDUS	Neuvic		R(N)		1				1															1	1	
132	28/11/23	Etienne BONNET	SPL	1	R(SPL)		1																			0	0	Observation contre, sans précisions
133	28/11/23	Famille ANGLARD	SPL	1	C		1				1							1								2	2	
134	28/11/23	Pascal GUENIT	Latronche	1	R(SPL)		1				1						1	1								3	3	
135	28/11/23	Pkilippe BENOIT	SPL	1	R(SPL)		1						1					1								2	2	
136	28/11/23	Jean-Luc GIRARD	SPL	1	R(SPL)		1	1			1				1			1								4	4	
137	28/11/23	Anne POUGET	SPL	1	R(SPL)		1													1						1	1	
138	28/11/23	Jean-Paul DELBEGUE	SPL	1	R(SPL)		1				1		1		1			1					1			5	5	
139	28/11/23	Claire & Jean-Marc NUTTEN	SPL	2	C, R(SPL)		2	1		1	1	1					1	1					1			7	14	
140	28/11/23	Emilie VAUBOURGEIX	SPL	1	C, R(SPL)		1				1				1	1										3	3	
141	28/11/23	Philippe LAPORTE	SHL		P		1	1			1	1				1										5	5	
142	28/11/23	A. CHASTRE	St Priest de Gimel		P		1	1		1	1	1	1			1	1	1	1							10	10	
143	29/11/23	Marie RAVET	Chirac- Bellevue		C M(N)		1	1		1	1	1			1			1								7	7	
144	29/11/23	Sophie CHARBONNEL	Chirac- Bellevue		R(N)		1	1		1	1															3	3	
145	29/11/23	M & Mme Robert COUSTY	Palisse		R(N)		2	1					1							1						3	6	
146	29/11/23	Michelle REUL	Sérandon		R(S)		1				1							1								2	2	
147	30/11/23	Geneviève VALENTIN	SPL		P, C(SPL)		1	1				1	1				1	1								6	6	
148	30/11/23	Marion CARSAC	?		P		1	1			1	1					1									5	5	
149	30/11/23	Julie OUAGNE	?		R(SHL)		1	1								1										2	2	
150	30/11/23	Nadine SAVARZEIX	Neuvic		R(N)		1	1			1															2	2	
151	30/11/23	Jacques VIGNAL	Neuvic		R(N)		1										1									1	1	
152	30/11/23	Aline VIGNAL	Neuvic		R(N)		1				1							1								2	2	
153	30/11/23	Pkilippe SAVARZEIX	Neuvic		R(N)		1				1							1								2	2	
154	30/11/23	Sandrine SCHMITTE	Neuvic		R(N)		1																			0	0	Observation contre, sans précisions
155	30/11/23	Annie PERONNEAU	Neuvic		R(N)		1				1					1										2	2	
156	30/11/23	David BISQUIN & Prune MEJEAN	Neuvic		R(N)		2					1				1	1									3	6	
157	30/11/23	Bérengère FLOURET	SPL		C(SPL) , "P		1	1			1	1			1											5	5	

[illegible]

ANNEXE 5/2

Recueils du public dans les registres d'enquête, les courriers et les courriels parvenus à la commission d'enquête

[illegible]

195	6/12/23	D. LAMOTHE	Neuvic		R(N)		1	1				1					1										3	3	
196	6/12/23	Bernard MARITE	Neuvic		R(N)		1																				0	0	Observation contre, sans précisions
197	7/12/23	Emma LAURENCIN	?		P		1																				0	0	
198	7/12/23	Thierry PEYRICHOUX	M.V.		P		1	1			1	1		1												1	5	5	
199	7/12/23	Georges VOLLIN	St Martial-Entraygue (19400)		P		1	1			1						1										4	4	
200	7/12/23	Anne-Marie PALLUEL	Neuvic		P, C(P)		1				1			1	1	1	1					1					6	6	
201	7/12/23	Janine ENGREISSAT	?		P		1				1															1	2	2	
202	7/12/23	Max MEMPONTEIL	Neuvic		P		1	1			1				1	1					1						5	5	
203	7/12/23	Florian & Marlène ORANGE	Neuvic	2	R(N)		2	1			1																3	6	
204	7/12/23	Jeanne DELTHEIL	Neuvic	1	R(N)		1	1		1	1			1	1			1				1	1				9	9	
205	7/12/23	Laurent BERTHIER	Neuvic	1	R(N)		1	1			1								1								3	3	
206	7/12/23	Sylvie DUBANCHET	Neuvic	1	R(N)		1	1			1	1	1	1	1	1		1									9	9	
207	7/12/23	Michel GOUNEL	Neuvic	1	R(N)		1				1	1			1												3	3	
208	7/12/23	Christophe VERNIENGEAL	Liginiac	1	R(N)		1				1																1	1	
209	5/12/23	Bernard VINCENT	Arbouans 25400		R(SHL)		1	1			1																2	2	
210	7/12/23	Gérard BATAILLON	Meymac	1	R(SHL)		1				1																1	1	
211	7/12/23	Frédéric BORDET	SHL	1	R(SHL)		1				1			1	1												3	3	
212	8/12/23	Pierre MATHES	Sérandon		R(S)		1	1			1	1					1	1									6	6	
213	8/12/23	M & Mme Rémy COUPAT	Sérandon		R(S)		1				1																1	1	
214	8/12/23	Isabelle GENESTINE	Neuvic		P		1	1		1	1	1					1										6	6	
215	8/12/23	François DIARD	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
216	8/12/23	Michèle DIARD	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
217	8/12/23	Marcel GAUTRY	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
218	8/12/23	Bernard PLEYMENS	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
219	8/12/23	Anne-Marie PLEYMENS	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
220	8/12/23	Bernard CHAMPAGNON	Neuvic		R(N)		1					1			1	1	1										4	4	
221	8/12/23	Fabien QUANTIN	Neuvic		R(N)		1															1					1	1	
222	8/12/23	Antoine PASCUAL	Neuvic		R(N)		1																				0	0	aurait évoqué des observations le 08/12/2023 où ?
223	8/12/23	Laura BOUDET	Neuvir		R(N)		1																				0	0	aurait évoqué des observations le 08/12/2023 où ?
224	8/12/23	Etienne ROYER	Neuvic		R(N)	1																					0	0	Favorable

251	12/12/23	Bernard BOUROTTE	Sérandon		R(S)		1	1			1	1					1				1	1			1	8	8	
252	12/12/23	Patrick PARTAUD	Sérandon		R(S)	1																				0	0	Favorable
253	12/12/23	Gino MATHES	Sérandon		R(S)		1				1						1									2	2	
254	13/12/23	Pascale DESSEAUVE	Sérandon		R(S)	1																				0	0	Favorable
255	13/12/23	Jacques MONET	Soursac		R(S)		1				1						1									2	2	
256	13/12/23	Pauline MICHEL	Sérandon		R(S)		1				1						1									2	2	
257	13/12/23	Cécile REYMOND	Neuvic		R(S)		1				1							1								2	2	
258	13/12/23	GAEC " Chez Reymond"	Neuvic		R(S)		1										1									1	1	
259	12/12/23	Bas & Monique	Neuvic		C(N), P		2	1			1					1										3	6	Camping "Le Soustran"
260	12/12/23	Françoise BABUT	Veyrieres (15350)		C(N)		1	1			1		1			1	1						1			7	7	
261	12/12/23	Nathalie GODEFROY	Neuvic		R(N)		1	1								1										2	2	
262	12/12/23	Nadia BORDON	Neuvic		R(N)		1	1	1		1		1			1	1									7	7	
263	12/12/23	Johanna CLAESSENS	Neuvic		R(N)		1	1	1							1										3	3	
264	12/12/23	Famille FAUGERON- SALEIX	Neuvic		R(N)		1	1			1															2	2	
265	14/12/23	Jean FOURCHE	Neuvic	1	R(N)		1				1					1	1	1	1							5	5	
266	14/12/23	SAS WOODS	Neuvic	1	R(N)		1																			0	0	A déposé une pétition Annexe n°
267	14/12/23	Eve ALDRIDGE	Neuvic	1	R(N)		1	1			1					1										3	3	
268	14/12/23	SCI ELMABO	Neuvic		C(N), R(N)		1							1	1					1						3	3	
269	14/12/23	Emmanuel & PerrineBONNET	Neuvic		C(N), R(N)		2		1				1			1	1		1			1	1		1	8	16	
270	12/12/23	SARL INTERFACE	Neuvic		C(N), R(N)		1					1				1			1							3	3	
271	13/12/23	Julie CIPOLAT	Neuvic		P		1				1	1			1			1								4	4	
272	13/12/23	M & Mme MAUS	Lamazière Basse		P		2	1			1	1		1	1			1								6	12	
273	13/12/23	Hélène DELAGE	Neuvic		C(N)		1	1	1		1	1									1					5	5	
274	13/12/23	Lauraent BORDON	Neuvic		C(N)		1	1	1		1		1	1	1		1	1	1							10	10	
275	13/12/23	Ghislaine FLATTET	Neuvic		R(N)		1	1	1						1											3	3	
276	13/12/23	Cyril FLATTET	Neuvic		R(N)		1				1							1								2	2	
277	13/12/23	Camille BESSE	SPL		R(N)		1	1	1				1	1	1		1	1								7	7	
278	13/12/23	Lilou LAVERDURE	Neuvic		R(N)		1		1		1						1									3	3	
279	13/12/23	Yvan & Joelle AGUILELLA	?		R(N)		2	1	1				1	1	1		1	1								7	14	
280	13/12/23	Sidonie MINEL	Neuvic		R(N)		1																			0	0	Observation contre, sans précisions

307	14/12/23	Jean-Claude MIERMONT	?		P		1				1															1	1	
308	14/12/23	Fanny CHASSAGNARD	Neuvic		P		1	1					1													2	2	
309	14/12/23	Marion MELNOTTE	Soursac		P		1	1			1				1			1			1					4	4	
310	14/12/23	F. ESPINOUE	SHL		P		1																			0	0	Observation contre, sans précisions
311	14/12/23	Camille GAUBERT	?		P		1	1			1	1			1			1								6	6	
312	14/12/23	Monique PELLEN	SPL		P		1				1				1			1							1	4	4	
313	14/12/23	Pascale FAYE	Neuvic		P		1			1								1								3	3	
314	14/12/23	Frédéric TILIGNAC	M.V.		P		1				1															1	1	
315	14/12/23	Bruno LARIVE	Neuvic		P		1	1			1				1			1	1							6	6	
316	14/12/23	Dr Jean-Pierre GALEYRAND	15350 Champagnac	1	P C(N), R(N)		1	1			1	1			1			1								5	5	
317	14/12/23	Jean-Marc EVEN	Neuvic	1	R(N)		1																			0	0	Observation contre, sans précisions
318	14/12/23	Isabelle EVEN	Neuvic	1	R(N)		1	1			1															3	3	
319	14/12/23	Antoine MONANGE	Neuvic	1	R(N)		1	1			1	1					1	1	1							6	6	
320	14/12/23	Véronique BATAILLER	Neuvic	1	R(N)		1	1			1						1	1								5	5	
321	14/12/23	Manuel BATAILLER	Neuvic	1	R(N)		1	1			1						1	1								5	5	
322	14/12/23	Didier CHINOT	Neuvic	1	R(N)		1	1									1									3	3	
323	14/12/23	Jacqueline BREUIL	Neuvic	1	R(N)	1																				0	0	Favorable
324	14/12/23	Josiane CLOUPET-MANTE	Neuvic	1	R(N)		1										1									1	1	
325	14/12/23	Alain BUSSIERE	Neuvic	1	R(N)		1	1			1						1	1								4	4	
326	14/12/23	Didier VAN OVERVELD	?		P		1	1			1			1	1						1					6	6	
327	14/12/23	Amandine RODRIGUES	Lamazière-Basse		P		1				1			1			1	1								5	5	
328	14/12/23	Aisha VAN OVERVELD	?		P		1	1			1				1	1	1	1	1							7	7	
329	14/12/23	Bastien LARIVE	Neuvic		P		1	1			1						1	1								5	5	
330	14/12/23	Guillaume LARIVE	Neuvic		P		1	1			1						1	1								5	5	
331	14/12/23	Bernadette VALENTIN	67100 Strasbourg		C(SPL), "P		1	1			1	1		1	1	1					1					9	9	
332	14/12/23	Jacqueline FLAPPER	M.V.	1	R(M.V)		1	1			1				1	1	1	1	1							7	7	
333	14/12/23	Coralie BARATAULT	M.V.	1	R(M.V)		1	1			1						1		1							4	4	
334	14/12/23	Madeleine MANIGAUT	M.V.		R(M.V)		1				1															1	1	
335	14/12/23	Claude MAS	M.V.		R(M.V)		1				1						1									2	2	
336	14/12/23	Martine TALLEC	M.V.		R(M.V)		1				1						1	1	1	1						4	4	
337	14/12/23	Barbara VIMON	SHL		R(SHL)		1	1			1			1	1	1	1	1	1						1	9	9	

338	14/12/23	Christine PEE	M.V.		P		1				1		1				1										3	3	
339	14/12/23	Jakie LAVERDURE	Neuvic		P		1	1			1	1	1	1				1	1								8	8	
340	14/12/23	Christelle NADAN	Montsoul't 95		P		1				1		1			1											4	4	
341	14/12/23	Ehouarn HUBART	Neuvic		P		1	1				1					1										5	5	
342	14/12/23	Noémie DESFAITS	?		P		1	1				1				1		1									5	5	
343	14/12/23	Maud BAYOL	Neuvic		P		1				1	1			1		1										5	5	
344	14/12/23	Lowen NAVARRO-LECOURT	?		P		1				1																1	1	
345	14/12/23	Manon LAVIOLETTE-CHASSAING	?		P		1	1				1				1											4	4	
346	14/12/23	Véronique BESSE	Liginiac		P		1	1			1					1											3	3	
347	14/12/23	Yuna BOUCHARD	?		P		1	1				1				1											4	4	
348	14/12/23	Cyprien POMART	?		P		1	1								1											3	3	
349	14/12/23	Hélène CHINAL	?		P		1				1						1										3	3	
350	14/12/23	Christian BREUIL	SPL		P	1																					0	0	Favorable
351	14/12/23	Anton BREUIL	Latronche		P	1																					0	0	Favorable
352	14/12/23	Corine BLONDEL	Latronche		P		1	1			1					1	1										4	4	
353	14/12/23	MARIE-Anne GAERTNER	Neuvic		P		1						1														1	1	
	TOTAUX par paramètre			83	0	11	390	153	99	2	30	233	66	59	39	113	98	100	92	24	16	22	7	6	14	10		1423	

N° d'Ordre	Dates	Noms	Résidence	Recueil lors des permanences										Observations									
				Sources (R , P, C ou M)										Légende des sources R : <u>Registre d'enquête</u> R (N) : Neuvic R (S) : Sérandon R (SPL) : St Pantaléon-de-Lapleau R (SHL) : St-Hilaire-Luc R (MV) : Moustier-Ventadour P : <u>Site préfecture</u> C : <u>Courrier</u> M : <u>transmis des mairies</u>									
				Avis favorable sur le projet																			
				Avis défavorable sur le projet																			
				Atteintes à la biodiversité																			
				Atteintes aux habitats et aux espèces.																			
				Erreurs locales relevées dans l'étude d'impact...																			
				Défrichement forestier																			
				Atteintes aux paysages et à la qualité de vie - Impacts visuels																			
				Classement UNESCO, proximité de sites protégés et du PNR																			
				Atteintes à la santé humaine et à la santé animale																			
				Dépréciation de la valeur foncière du bâti.																			
				Attractivité du territoire – atteintes au tourisme vert																			
				Rentabilité économique en lien avec le vent																			
				Autonomie assurée par l'hydroélectricité ou le bois																			
				Impacts sonores et lumineux – ciel nocturne																			
				Information préalable insuffisante																			
				Implication financière des contribuables...																			
				Prise en charge des coûts de démantèlement et du recyclage...																			
				Absence de maîtrise foncière sur l'emprise des voies d'accès																			
				Risque encouru et Sécurité des installations																			
				Impact des ondes électromagnétiques																			
				Incompatibilité avec PLUi																			
				TOTALX par personne																			
				TO TAUX des observations																			

ANNEXE n° 6.1

Le collectif Brameix sans éoliennes
Brameix
19160 NEUVIC
brameixsanseoliennes@gmail.com

Neuvic, le 14 décembre 2023

A l'attention des Commissaires Enquêteurs
Enquête publique de CE Gorges de la Haute-Dordogne

Le collectif Brameix sans éoliennes, composé de 24 citoyens engagés dans la préservation de l'environnement et du cadre de vie de notre hameau, s'oppose fermement au projet de parc éolien des gorges de la Haute Dordogne.

Le hameau de Brameix situé sur la commune de Neuvic est à 600m de l'éolienne E3 la plus proche, nous sommes donc aux premières loges du projet et directement concerné.

Voici nos trois arguments principaux :

- L'intérêt collectif

Ce projet est implanté, en zone forestière et en zone naturelle au PLUI où aucune construction n'est autorisée sauf par dérogation de justifier d'un intérêt collectif.

Comment justifier de l'intérêt collectif :

- dans ce secteur où la population qui s'exprime, s'oppose fermement au projet,
- quand les communes s'opposent au projet,
- quand Haute Corrèze Communauté s'oppose au projet,
- quand la MRAE émet un avis extrêmement réservé ;
- dans une zone où les conditions de vent ne sont pas favorables et où l'énergie produite en Corrèze par les barrages hydroélectriques est propre et largement excédentaire ;
- dans une zone où l'impact sur la faune et la flore est considérable avec atteinte à des espèces protégées ;
- dans une zone où la richesse et l'économie touristique du territoire est basée sur une nature préservée.

- L'opposition de la population et des élus

Nous tenons à préciser et rappeler que contrairement à ce qui est annoncé sur les documents de l'enquête (projet fait en concertation avec les élus), les communes sont contre ce projet. Les communes consultées : Neuvic, Saint-Hilaire-Luc et Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Arches (15), Chalignac (15), Moustier-Ventadour, Sérandon, Latronche, Liginac, Lapleau, Lamazière-Basse et Saint-Hilaire-Foissac ont délibéré contre le projet. Les communes de Roche-Le-Peyroux et Sainte-Marie-Lapanouze ont

Le Président de la Commission
d'Enquête



également voté contre le projet même si elles ne sont pas dans le périmètre de consultation de l'enquête publique.

La commune de Soursac n'a pas encore délibérée mais vraisemblablement le vote sera contre.

Haute Corrèze Communauté, communauté de communes regroupant 70 communes, a aussi délibéré contre le projet le 27 novembre dernier.

Cantal et Haute-Corrèze sont unis contre ce projet et unis pour préserver les Gorges de la Haute-Dordogne, en dehors de toute considération politique.

La pétition que nous avons lancée sur la plateforme Change.org le 22 octobre dernier pour dire Non au parc éolien des gorges de la Haute Dordogne à destination de M. Le Prefet, Etienne Desplanques, a recueilli **1057 signatures** à ce jour. Vous trouverez joint à ce courrier, la liste des signataires avec leur lieu de vie. Sur les 1057 signatures, 310 personnes sont en Corrèze et **195 personnes** sont sur les communes ayant pour code postal 19160 c'est-à-dire les communes de Neuvic, Saint-Hilaire-Luc, Saint-Pantaléon-de-Lapleau, Liginac, Serandon, Chirac-Bellevue, Lamazière-Basse, Latronche et Palisse.

Nous apportons avec ce courrier aussi les commentaires qui ont été laissés par des signataires et évoquent différents thèmes de contestation à prendre en compte pour l'enquête publique.

En complément de la pétition en ligne, un cahier mis à disposition à l'Auberge La Marguerite à Saint-Hilaire-Luc vous ai remis également et comptabilise **102 signatures**.

- Le département de la Corrèze et l'éolien :

Le conseil départemental de la Corrèze, lors de sa séance plénière du 26 novembre 2021, a demandé un moratoire à l'état sur l'implantation d'éoliennes en Corrèze.

Selon Pascal Coste président du Conseil départemental :

« Cette demande s'inscrit dans le cadre de la création par l'Etat d'un Pôle Départemental des Energies Renouvelables, une instance de concertation, dont le Département est partie prenante, et qui doit permettre d'arrêter une stratégie de développement des énergies renouvelables en Corrèze.

Dans le cadre de son programme « Corrèze Transition Ecologiques », le département s'est fixé l'objectif de « faire de la Corrèze un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables », en s'engageant notamment dans le développement du photovoltaïque, de la biomasse (méthanisation et bois énergie), de l'hydroélectricité et de l'hydrogène décarboné.

Au vu des données anémométriques, il est à noter que la Corrèze ne fait pas partie des territoires à fort potentiel de gisement éolien. »

- Impact sur l'avifaune :

Le dossier initial de l'étude d'impact a recensé 24 espèces d'oiseaux et le complément d'étude sur les rapaces rédigé en août 2023 a permis de comptabiliser, en 2022, 89 individus dont des espèces menacées (Milan royal, Milan noir, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Aigle botté).

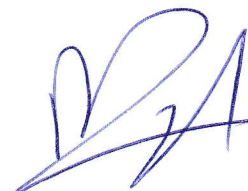
L'arrêt de la Cour de Cassation n°825 FS-B du 30 novembre 2022 a rappelé que la destruction d'un seul individu d'une espèce protégée est interdite par la loi y compris pour une éolienne, sauf si le promoteur a une dérogation permettant de détruire des espèces protégées. Une telle dérogation n'est pas présente dans le dossier d'enquête.

Le seul fait que des individus d'espèce protégée soient présents dans un périmètre de trois kilomètres autour des éoliennes avec des vols en lieu et place des éoliennes, doit conduire à l'annulation du projet, le risque de détruire même un seul individu est contraire à la loi et l'arrêt définitif de la cour de cassation cité ci-dessus vient remettre en cause la doctrine du ministère de l'environnement et de la filière éolienne : la transition énergétique ne doit pas être un moyen de contourner les lois de protection de la biodiversité.

Un autre jugement de la Cour d'Appel de Nîmes (n°23/00353 et 23/00634) du 7 décembre 2023 a ordonné le démontage d'un parc de sept éoliennes pour préjudice sur la faune avicole.

Ce sujet de la protection des oiseaux et plus précisément des espèces protégées est un élément probant pour arrêter le projet.

Veuillez agréer, Messieurs les commissaires enquêteurs, nos salutations distinguées.

Le Collectif
Bramet sans éoliennes


PJ :

- Pétition en ligne : le contenu de la pétition, les signatures et les commentaires
- Pétition papier : signatures recueillies à l'auberge La Marguerite à Saint Hilaire Luc
- Mail de Pascal Coste, président du Conseil départemental de la Corrèze adressé au collectif le 14 novembre 2023



Communiqué sur le projet d'implantation d'éoliennes dans les gorges de la Haute Dordogne

Nous sommes un groupe de citoyens engagés dans la préservation de l'environnement et du cadre de vie de notre hameau, nous avons constitué le collectif « BRAMEIX SANS EOLIENNES ». Nous nous opposons vigoureusement au projet d'implantation de quatre éoliennes dans les gorges de la Haute Dordogne, précisément sur les communes de Neuvic, Saint Pantaléon de Lapleau et Saint Hilaire Luc. Notre opposition repose sur plusieurs préoccupations majeures :

1. Impact sur la nature : Nous considérons ce projet comme néfaste pour la nature, en particulier en raison de l'emplacement prévu au cœur de massifs forestiers. Ces zones boisées sont importantes pour la biodiversité locale, et l'installation d'éoliennes pourrait perturber cet écosystème fragile. En chiffre c'est plus de **4ha de forêts défrichées** et des chemins d'accès de 6m de largeur minimum créés ou renforcés.

2. Impact sur les habitants : nous exprimons également des inquiétudes concernant les répercussions sur la qualité de vie des habitants. Les éoliennes de **200 mètres de haut** seront situées à seulement **600 mètres des premières habitations à Neuvic (lieu-dit Brameix)**, sans que les habitants les plus proches n'aient eu une présentation du projet au préalable. Pourquoi des éoliennes si près des habitations dans un territoire avec une faible densité (densité moyenne en France 106.2, en Corrèze 39, à Neuvic 23 habitants/km²) ?

3. Des conséquences larges : nous soulignons que ce projet n'affectera pas seulement les communes directement concernées par l'implantation des éoliennes, mais également l'ensemble des communes situées dans un rayon de 6 km autour du site (zone d'enquête publique), aussi les gorges de la Haute Dordogne classées réserve biotope par l'Unesco, voire bien au-delà.

4. Des nuisances reconnues : nous faisons là référence à la reconnaissance des nuisances par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la Nouvelle-Aquitaine en 2022 : d'une part l'implantation des éoliennes dans un secteur boisé à forts enjeux pour la biodiversité est néfaste pour les oiseaux et leur habitats et d'autre part le projet ne prend pas en compte le bon impact paysager du projet sur les lieux habités avoisinants. Ces éléments viennent renforcer nos arguments contre le projet.

5. Un territoire source d'énergie renouvelable : La Corrèze et plus particulièrement la vallée de la Dordogne avec ses cinq barrages (Bort les Orgues, Marèges, l'Aigle, Chastang et Argentat) produisent à eux seuls près de 1300 Mégawatts par an. La production de 4 éoliennes serait bien maigre à côté... sans même parler des barrages annexes (Neuvic, Les Chaumettes...)

Nous avons, d'ores et déjà, pris des initiatives telles que la création d'une affiche, la création d'une page Facebook et le lancement d'une pétition en ligne pour rassembler un soutien plus large.

Face à ces préoccupations, notre collectif « BRAMEIX SANS EOLIENNES » vient par le présent communiqué solliciter votre soutien. Nous demandons votre appui pour diffuser l'information auprès des citoyens, sensibiliser le public aux enjeux liés à ce projet, intervenir auprès des autorités compétentes notamment M. Le Prefet et relayer nos inquiétudes auprès des commissaires enquêteurs.

Nous nous tenons également prêts à rencontrer d'autres personnes intéressées afin de fournir des informations supplémentaires sur notre cause et sur nos actions à entreprendre, pour s'opposer à ce projet éolien totalement aberrant.

Collectif "Brameix sans éoliennes"

Président CD19 <president@correze.fr>

14 novembre 2023 à 11:06

À : "brameixsanseoliennes@gmail.com" <brameixsanseoliennes@gmail.com>

Cc : "mairiesthilaireluc@gmail.com" <mairiesthilaireluc@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Par l'intermédiaire de Madame VIMON, Maire de Saint-Hilaire-Luc – qui nous lit en copie –, vous avez bien voulu appeler mon attention sur un projet éolien concernant les communes de Neuvic, Saint-Pantaléon-de-Lapleau et Saint-Hilaire-Luc.

Soyez assuré(e) que j'ai bien pris note de votre position, à travers les différents documents que vous avez portés à ma connaissance.

Dans le cadre de son programme "Corrèze Transition Écologique", le Département s'est fixé l'objectif de *"faire de la Corrèze un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables"*, en s'engageant notamment dans le développement du photovoltaïque, de la biomasse (méthanisation et bois énergie), de l'hydroélectricité et de l'hydrogène décarboné.

Au vu des données anémométriques, il est à noter que la Corrèze ne fait pas partie des territoires à fort potentiel de gisement éolien. De plus, l'éolien ne fait pas partie des priorités du Conseil départemental.

Cependant, en dépit de ce constat, plusieurs projets éoliens – relevant de la compétence réglementaire de l'État, en lien avec la (ou les) commune(s) d'implantation – sont à l'étude.

Face au développement de ces projets et de leur impact sur notre patrimoine bâti, paysager, historique et touristique – et, de façon plus générale, sur le cadre et la qualité de vie –, de nombreux citoyens ont, comme vous, exprimé des inquiétudes et un besoin d'information.

Pour répondre à cette demande, les acteurs concernés par la problématique éolienne ont rédigé collectivement un guide d'information à destination des élus, des porteurs de projets et des citoyens, afin de faciliter la concertation et l'aide à la décision. Vous trouverez ci-jointe une copie de ce guide.

Par ailleurs, lors de sa séance plénière du 26 novembre 2021, le Conseil départemental a demandé un moratoire à l'État sur l'implantation d'éoliennes en Corrèze.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de la création par l'État d'un Pôle Départemental des Énergies Renouvelables, une instance de concertation, dont le Département est partie prenante, et qui doit permettre d'arrêter une stratégie collective de développement des énergies renouvelables en Corrèze.

Bien à vous,

Pascal COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze

Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

05.55.93.71.15

president@correze.fr

www.correze.fr - www.facebook.com/departementcorreze

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
1	Brameix sans éoliennes			France	22/10/2023
2	Emmanuel Bonnet	Neuvic	19160	France	22/10/2023
3	Valérie ENTRAYGUE	Viam	19170	France	22/10/2023
4	Henri Cambe	Paris	75009	France	22/10/2023
5	Perrine Bonnet	Neuvic	19160	France	22/10/2023
6	Adrien Pingaud	Sérandon	19160	France	22/10/2023
7	Noéline Morel	Brameix	19200	France	22/10/2023
8	Micheline Entraygue	Viam	19170	France	22/10/2023
9	Max Memponteil	Braunschweig	38106	Allemagne	22/10/2023
10	Léonilde Morel	Tours	37000	France	22/10/2023
11	Marie Odile LESUR	Marseille	13009	France	22/10/2023
12	Michel L'HÉRITIER	Brive	19100	France	22/10/2023
13	Lilou Hergaux	La Roche-sur-Yon	85000	France	22/10/2023
14	Bernard Bourotte	Sérandon	19160	France	22/10/2023
15	Léo Doisneau	Orléans	45000	France	22/10/2023
16	Nicole Borie	Lyon	69007	France	22/10/2023
17	Fabienne GELIN	LANCIE	69220	France	22/10/2023
18	Christophe Entraygue	Viam	19170	France	22/10/2023
19	Veronique Cambe	Brameix	19160	France	22/10/2023
20	Séverine Levézier	Egletons	19300	France	22/10/2023
21	Laure Desire	Clermont Ferrand	63000	France	22/10/2023
22	Colin Bonnet	Rance	1390	France	22/10/2023
23	Pascal Gelin	Chiroubles	69115	France	22/10/2023
24	Zoya Collot	Limoges	87000	France	22/10/2023
25	Sarah Caze	Tours - (37000)	37000	France	22/10/2023
26	Iris Kitzinger	Orléans	45100	France	22/10/2023
27	Laurent Berthier	Tramoyes	1390	France	22/10/2023
28	Akram TALAB	Cannes	6400	France	22/10/2023
29	Aldine Kima	Ligny le Ribault	45240	France	22/10/2023
30	Jackie LAVERDURE	Neuvic	19160	France	23/10/2023
31	Julien Bonnet	Lyon	69001	France	23/10/2023
32	Flora Ishimwe	Orléans	45100	France	23/10/2023
33	Patricia WAECKERLE	Lyon	69001	France	23/10/2023
34	Eric Memponteil	Aubagne	13400	France	23/10/2023
35	Marlène orange	Neuvic	19160	France	23/10/2023
36	Chancel Viviane	MEYMAC	19250	France	23/10/2023
37	Liliana Barnatche	Paris	75001	France	23/10/2023
38	Yamina Chadhouli	Limoges	87000	France	23/10/2023
39	Jean François Berthelot	TOULOUSE	31000	France	23/10/2023
40	Remi Cambe	Aix-en-Provence	13090	France	23/10/2023
41	Marc Bonnet		69100	France	23/10/2023
42	Magali Louge	Lyon	69001	France	23/10/2023
43	Franck Dard	Miribel	1700	France	23/10/2023
44	Patrick Memponteil	St Didier au Mont D'Or	69370	France	23/10/2023
45	Claudy GUIGNARD	Saint André de Corcy	1390	France	23/10/2023
46	Dominique Fenouil	Monistrol-sur-Loire	43120	France	23/10/2023
47	Laura Jerinte	Rillieux-la-Pape	69140	France	23/10/2023
48	Fanny Garnier	La Ferté-Saint-Aubin	45240	France	23/10/2023
49	Bernard Lesur	Marseille	13001	France	23/10/2023
50	Bianca Stella			France	23/10/2023
51	gerard BICHOT		25250	France	23/10/2023
52	Bourseguin Maxence	Abbaretz	44170	France	23/10/2023
53	Sophie Terrasson	Cergy les meaux	77124	France	23/10/2023
54	Stéphanie Benedicto	Pézenas	34120	France	23/10/2023
55	Maxime Détourbet	Lille	59800	France	23/10/2023
56	Xavier Mioque	Sarroux	19110	France	23/10/2023
57	Anaïs PONTIUS	Lagnieu	1150	France	23/10/2023
58	Catherine RAYMOND	Lyon	69001	France	23/10/2023
59	Karine Coates	Grenoble	38000	France	23/10/2023
60	Karine Pierre	Saint Étienne la geneste	19160	France	23/10/2023
61	Laurence Bassery	Lyon	69001	France	23/10/2023

DP

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
62	Laurent Taieb			Monaco	23/10/2023
63	Sylvie Chasson	Lyon	69004	France	23/10/2023
64	Etic Plantevin	Marseille	13010	France	23/10/2023
65	Richard Dutot	Le Havre	76600	France	23/10/2023
66	Arnaud Morel	Brameix	19160	France	23/10/2023
67	Maëlle Gradante	Lyon	69005	France	23/10/2023
68	Jules Berthier	Tramoyes	1390	France	23/10/2023
69	RODOLPHE STAZIO	BEYNOST	1700	France	23/10/2023
70	Rita Berthier	Lyon	69001	France	23/10/2023
71	Alain Roupnel			France	23/10/2023
72	Carlos Chastagnier	Villeurbanne	69100	France	23/10/2023
73	SAVI Serge	Marseille	13001	France	23/10/2023
74	Léo Aiech	Beynost	1700	France	23/10/2023
75	Leila Fauré	Miribel	1700	France	23/10/2023
76	Florian Armanet	Saint-jory	31790	France	23/10/2023
77	Maxence Gradante	Lyon	69001	France	23/10/2023
78	Odile Momponteil	Fontaine	38600	France	23/10/2023
79	Vincent Seroul	Tramoyes	1390	France	23/10/2023
80	Hubert Denieul	Louisfert	44110	France	23/10/2023
81	Elisa Klauss	Mionnay	1390	France	23/10/2023
82	Valérie Berthier	Beynost	1700	France	23/10/2023
83	Sylvie Dubanchet	Tramoyes	1390	France	23/10/2023
84	Florence Ailloux	Saint-Bonnet-de-Mure	69720	France	23/10/2023
85	cathy cre	Neyron	1700	France	23/10/2023
86	Arthur AIECH	Beynost	1700	France	23/10/2023
87	Pascale FAYE	Neyron	1700	France	23/10/2023
88	Antony Passemard	Brameix	19160	France	23/10/2023
89	Eric Fammler	Aubagne	13400	France	23/10/2023
90	cecile festa	Le Pouzin	7250	France	24/10/2023
91	corinne Goubely	EYREIN	19800	France	24/10/2023
92	Serge Boulendi	Marseille	13008	France	24/10/2023
93	Bruno Larive	Neuvic	19160	France	24/10/2023
94	Marine Delorme	Villeurbanne	69100	France	24/10/2023
95	Mallaury Martinez	Lyon	69100	France	24/10/2023
96	Aurélien Bonnet	Lyon	69004	France	24/10/2023
97	Frédéric Bordet		19160	France	24/10/2023
98	Emmanuel JACQUET		45210	France	24/10/2023
99	Jeanne marie Neyrou	Lamaziere basse	19160	France	24/10/2023
100	Jean-Yves PUGIN	Chaleins	1480	France	24/10/2023
101	Michèle Trarieux	Favars	19330	France	24/10/2023
102	Eve Aldridge	Neuvic	19160	France	24/10/2023
103	Virginie Demathieu	Saint angel	19200	France	24/10/2023
104	Aurelie Llauro	Neuvic	19160	France	24/10/2023
105	Anne Blondel Leymarie	Salon-de-Provence	13300	France	24/10/2023
106	Marie Prince	Viroflay	78220	France	24/10/2023
107	Valerie Boet	Neuvic	19160	France	24/10/2023
108	Denis Colliot	Villars les dombes	1330	France	24/10/2023
109	Sebastien Lachaud	Clermont-Ferrand	63000	France	24/10/2023
110	Fabienne Tronche	Liginia	19160	France	24/10/2023
111	Marie De Marignan /Couzinet	Toulouse	31000	France	24/10/2023
112	Line Taillade	Clermont-ferrand	63100	France	24/10/2023
113	Julie Blondel	Brameix	19160	France	24/10/2023
114	Daniel Blond	Chaponnay	69970	France	24/10/2023
115	Françoise Santos	Neuvic	19160	France	24/10/2023
116	Brigitte Leymarie	Neuvic	19160	France	24/10/2023
117	romane blondel	brameix	19160	France	24/10/2023
118	Philippe Betoule	Serandon	19160	France	24/10/2023
119	Alex Kernaonet	Cergy	95000	France	24/10/2023
120	hany bnt	Châtelleraut	86100	France	24/10/2023
121	Aurore Faroux	Tulle	19000	France	24/10/2023
122	Marie Germain	Bourg-en-Bresse	1000	France	24/10/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
123	Remi FAROUX	Tulle	19000	France	24/10/2023
124	Pénélope Cailliez	Brest	29200	France	24/10/2023
125	Patricia Porini	Conflans-sainte-honorine	78700	France	24/10/2023
126	Eliot Memponteil	Saint-Atienne-du-Rouvray	76800	France	24/10/2023
127	Nina Savey		68100	France	24/10/2023
128	Ozal Bayram	Liege		Belgique	24/10/2023
129	FREDERIC ROUET		89560	France	25/10/2023
130	Milena Damiani			Italie	25/10/2023
131	Eric Thermac	Lyon	69006	France	25/10/2023
132	HUMBERT FRANCOISE		69002	France	25/10/2023
133	berrebi steve	Paris	75020	France	25/10/2023
134	Isabelle Tombe	Gauchy	2430	France	25/10/2023
135	Ilona Monerat	Serandon	19160	France	25/10/2023
136	Nelly MARINOVA	ChambA@ry	73000	France	25/10/2023
137	Myriam Endesfelder	Valmont	57730	France	25/10/2023
138	Yoana Ivanova	Saint-Pierre-la-Palud	69210	France	25/10/2023
139	Lunamel Dasilva	Papeete		Polynésie française	25/10/2023
140	Tayeb Seghir	Le havre	76610	France	25/10/2023
141	Charlie Rambert	Nantes	44100	France	25/10/2023
142	Assa Camara	Ayguemorte-les-graves	33640	France	25/10/2023
143	Benoît SANZ-SANZ	Lambesc	13410	France	25/10/2023
144	Ioana Le guillou	Quimper	29000	France	25/10/2023
145	Laurent Rivière	Malville	44260	France	25/10/2023
146	Nathalie Fabbri		19160	France	25/10/2023
147	Laura Chabin	Lyon	69002	France	25/10/2023
148	Marilyne Lesage	Neuvic	19160	France	25/10/2023
149	Macron bz ta mere Macron bz ta mere	paris	75000	France	25/10/2023
150	EVELYNE PANNETIER		75016	France	25/10/2023
151	Éric Gilot	Le Mons Soursac	19550	France	25/10/2023
152	Jacques Laurant	Saint-Cyr-en-Val	45590	France	25/10/2023
153	Philippe Billanne	Lyon	69000	France	25/10/2023
154	Nathalie Viñolas	Saint-Cyprien-sur-Dourdou	66750	France	25/10/2023
155	Alexandre le clerre		55 100	France	25/10/2023
156	jean-philippe monnier	Petit-Couronne	76650	France	25/10/2023
157	Didier Vaudein	Paris	75017	France	25/10/2023
158	sandrine LOCRET		95530	France	25/10/2023
159	Nordine Benchaa	Vaires sur marne	77360	France	25/10/2023
160	marie-paule fournier	T	11220	France	25/10/2023
161	Murielle Couturas	Limoges	87000	France	25/10/2023
162	noel paolini	Léguevin	31490	France	25/10/2023
163	Sylvie Bertrand	Ardenes	36120	France	25/10/2023
164	Fred MILAMBER	BELFORT	90000	France	25/10/2023
165	Knarik Sargsyan	Rouen	76000	France	25/10/2023
166	Robin Garandel	Paris	75014	France	25/10/2023
167	Muriel Rigaudie	Saint pantaleon de larche	19600	France	25/10/2023
168	Andrée NOËL		78690	France	25/10/2023
169	Stephane Charpentier	Neuvic	19160	France	25/10/2023
170	yonah rougier		19160	France	25/10/2023
171	Philippe Ponthus	Miribel	1700	France	26/10/2023
172	léa Georges		57370	France	26/10/2023
173	Vincent Durant		91360	France	26/10/2023
174	Anne Montarou	Ahrensburg	22926	Allemagne	26/10/2023
175	Hedir Ouardi		94190	France	26/10/2023
176	Prunier heffer Laurence			R.-U.	26/10/2023
177	Marie Anne TRIPIER	Tart	21110	France	26/10/2023
178	Philippe BORIE	Lyon	69001	France	26/10/2023
179	Thierry Herault	Marseille	13006	France	26/10/2023
180	Isabelle Vergne	Serandon	19160	France	26/10/2023
181	Alexandre Adam	Neuvic	19160	France	26/10/2023
182	Jérôme Combe	Saint Verand	69620	France	26/10/2023
183	Nadine Chouib	Les Mureaux	78130	France	26/10/2023

DP

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
184	Kecheroud Hassina	Loiret	45000	France	26/10/2023
185	Marie Fortin		74330	France	26/10/2023
186	Fred Stohr	Latronche	19160	France	26/10/2023
187	Priscilla GERONUTTI	Lyon	69005	France	26/10/2023
188	Olivier Bruneau		19160	France	26/10/2023
189	philippe boudet	latronche	19160	France	26/10/2023
190	Agnes Gallet	Tulle	19000	France	26/10/2023
191	Catherine Janot	Condat	46110	France	26/10/2023
192	Braccelli Anne-Marie	Latronche	19160	France	26/10/2023
193	Anne Oaun	Moulins	3000	France	26/10/2023
194	Patricia NORAY			France	26/10/2023
195	Charlotte Some	Charlieu	42190	France	26/10/2023
196	Nathalie Esnault	Barbezieux-Saint-Hilaire	16300	France	26/10/2023
197	Christine Michaud		39700	France	26/10/2023
198	Annick Madelrieux	Neuvic	19160	France	26/10/2023
199	Baptiste SANDERE	Neuvic	19160	France	26/10/2023
200	Daniel Multrier	Bagnols-sur-cèze	30200	France	27/10/2023
201	miesk bentura	Nice	6100	France	27/10/2023
202	Mahée Ponsinet	Saint-Jerome	J7Y	Canada	27/10/2023
203	Corinne Villebonnet	Uzerche	19140	France	27/10/2023
204	Maryse LANFREY	Chambéry	73000	France	27/10/2023
205	Nathalie Lombarteix	Ussel	19200	France	27/10/2023
206	Clémentine Salvado	Dax	40100	France	27/10/2023
207	Pierre Levezier	Lamaziere basse	19160	France	27/10/2023
208	marie michelle PASSEMARD	Tulle	19000	France	27/10/2023
209	eddie Maouad		13009	France	27/10/2023
210	Stephanie JULIEN	Treignac	19260	France	27/10/2023
211	Josiane Pignol	Paris	75019	France	27/10/2023
212	marcel soulette	merignac	33700	France	27/10/2023
213	Nadine Bourgeade	Meymac	19250	France	27/10/2023
214	Jean Paul Liguori	Marseille	13009	France	27/10/2023
215	Christian VENTURE	Marseille	13001	France	27/10/2023
216	Julie Ouagne	St Hilaire Luc	19160	France	27/10/2023
217	Marie-Christine Naudeix	Paris	75015	France	27/10/2023
218	pietro de cesare	st jean le blanc	45650	France	27/10/2023
219	Michel Renaud	Île aux moines	56780	France	27/10/2023
220	jean-pierre naudeix	ROUEN	76100	France	27/10/2023
221	Patrick BLANCQUART	Champigny-sur-Marne	94500	France	27/10/2023
222	Pedro Goncalves	Gonesse	95500	France	27/10/2023
223	Komi Miwonouko	Lyon	69000	France	27/10/2023
224	Philippe Gaillochet	Ile aux Moines	56780	France	27/10/2023
225	Simon Favier	Saint Michel de Saint Geoirs	38590	France	27/10/2023
226	Rémi Duperrier	Annecy	74940	France	27/10/2023
227	AGNES BERTOLINA	BASTIA	20600	France	27/10/2023
228	Pauline Caillaud	Ajaccio	20000	France	27/10/2023
229	Natalie Berthou			France	27/10/2023
230	Pascal LOUIS	Coutances	50200	France	27/10/2023
231	aymeric vallee		92170	France	27/10/2023
232	BERNARD VINCENT	Arbouans	25400	France	27/10/2023
233	shames ben farhat	Toulon	83000	France	27/10/2023
234	Romuald GUIPET	Saint-julien-sur-reyssouze	1560	France	27/10/2023
235	Denis REBOUT		77181	France	27/10/2023
236	Abdelkader KHELOUFI	Drancy	93700	France	27/10/2023
237	Mélissa Le Ruyet	Pontivy	56300	France	27/10/2023
238	florence treboutte	Amiens	80000	France	27/10/2023
239	Laurent Collignon	Paris	75013	France	27/10/2023
240	Josette Wullaert	Tourcoing	59200	France	27/10/2023
241	Catherine Ruas	Saujon	17600	France	27/10/2023
242	François Gaillochet		75011	France	27/10/2023
243	Françoise Dandres	Levallois	92300	France	27/10/2023
244	Léo Deffaux	Dammari-les-Lys	77190	France	27/10/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
245	Nathalie Pastore			France	27/10/2023
246	Benoît Garcia	Neuvic	19160 *	France	27/10/2023
247	Annie Krempf	Paris	75011	France	27/10/2023
248	THEVENET CLAIRE		69400	France	27/10/2023
249	francois TOURNAIRE	Clermont-Ferrand	63000	France	27/10/2023
250	Yan Ordeig Fontanals	Clermont-Ferrand	63000	France	27/10/2023
251	Charly Gautier	Neuville sur Saône	69250	France	27/10/2023
252	habiba LEKOUAGHET	Saint-Denis	93200	France	27/10/2023
253	Jacqueline Blanc		94500	France	27/10/2023
254	Olivier Bonnet	Paris	75011	France	27/10/2023
255	Roger Maurice Bonnet	Paris	75002	France	27/10/2023
256	Georges Prost Prost georges	Marseille	13009	France	27/10/2023
257	marieanne Gaertner	Ussel-dAllier	3140	France	27/10/2023
258	Jade GROMIER		92210	France	27/10/2023
259	GERALDINE PASSEMARD	San Francisco	94112	É.-U.	27/10/2023
260	Christelle Vergne	La Porcherie	87380	France	27/10/2023
261	Gab Helo			France	27/10/2023
262	anne van tiel	Nevers	58000	France	27/10/2023
263	Moussa Makadji	Vanves	92170	France	27/10/2023
264	myriam mombelli	Villeneuve-sur-lot	47300	France	27/10/2023
265	Manon Héron	Aix-en-Provence	13100	France	27/10/2023
266	Pierre Pommier	Ussel	19200	France	27/10/2023
267	Pat Vale	PÃ©rigueux	24000	France	28/10/2023
268	Camille Chassagnite	Peyrelevalade	19290	France	28/10/2023
269	ANSTETT CATHERINE		52000	France	28/10/2023
270	Louis COCHET		92150	France	28/10/2023
271	Christine ALUNNI	Nice	6300	France	28/10/2023
272	Sylvie CAZAUX	Bordeaux	33000	France	28/10/2023
273	Delphine Minard	Liginiaç	19160 *	France	28/10/2023
274	Christine Serve	Serandon	19160 *	France	28/10/2023
275	Roxane Manier		56100	France	28/10/2023
276	Delphine SALEIX -FAUGERON	Neuvic	24190 *	France	28/10/2023
277	Faugeron Leo	Serandon	19160 *	France	28/10/2023
278	Alexia Coudert	Neuvic	19160 *	France	28/10/2023
279	Lucie Lachassagne	Meymac	19250	France	28/10/2023
280	julie bibet		1250	France	28/10/2023
281	Lea Picard	Carlipa	11170	France	28/10/2023
282	Emma Saleix	Eyburie	19140	France	28/10/2023
283	Amandine Rodrigues	Neuvic	19160 *	France	28/10/2023
284	Céline DEWONCK		19160	France	28/10/2023
285	Camille Houdart	Latronche	19160 *	France	28/10/2023
286	Charles BELLOT	Marseille	13010	France	28/10/2023
287	Eric Esposito	Geneve	1212	Suisse	28/10/2023
288	marie-laure jupille		43000	France	28/10/2023
289	Sarah Al Sid		34000	France	28/10/2023
290	Kerime Zorlu	Neuvic	19160 *	France	28/10/2023
291	Sylvie Delaigue		42700	France	28/10/2023
292	nassim chabane		60600	France	28/10/2023
293	Thomas Letalle	Ussel	19200	France	28/10/2023
294	Rania Makran	Strasbourg	67200	France	28/10/2023
295	Marie-Pierre Morel Julien	Brameix	19160 *	France	28/10/2023
296	Océane de KERPEL	Hanches	28130	France	28/10/2023
297	Daniel de KERPEL	Le battut	19160 *	France	28/10/2023
298	Brice Michel	Saint Germain Nuelles	69210	France	28/10/2023
299	roberte gamelin	Trélazé	49800	France	28/10/2023
300	Antoine Lamon	Paris	75001	France	28/10/2023
301	Farid Djafer		11000	France	28/10/2023
302	Isabelle Achard	Neuville-sur-Saone	69250	France	28/10/2023
303	Melanie Barre	Tulle	19000	France	28/10/2023
304	Claire Vallon	Lyon	69001	France	28/10/2023
305	Christophe BARRIER		81440	France	28/10/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
306	David Bismuth		22350	Belgique	28/10/2023
307	Nicolas Juillard	Bort les orgues	19110	France	28/10/2023
308	Pascale Blegent		76200	France	28/10/2023
309	Gwenola Bethus	Saint-gilles-croix-de-vie	85800	France	28/10/2023
310	Thomas Chassain	Neuvic	19160	France	29/10/2023
311	Cyril Flattet	Châtillon Coligny	45230	France	29/10/2023
312	Jannick Magnaudeix	Châteaureux	36000	France	29/10/2023
313	Armelle CHERRIH	Charleville-Mézières	8000	France	29/10/2023
314	Brigitte Brunet	Grenoble	73200	France	29/10/2023
315	FREDERIC DETOURBET		52200	France	29/10/2023
316	Pommier Marie Hélène	Tulle	19000	France	29/10/2023
317	Stéphanie Bonnard	aix	19200	France	29/10/2023
318	Sabine Colliot	Neuville-sur-Saone	69250	France	29/10/2023
319	Francine Morel	Montargis	45200	France	29/10/2023
320	WILFRID GUILLAUME	LYON	69009	France	29/10/2023
321	Youssef KHAFFI Association FAMILY	Marseille	13000	France	29/10/2023
322	martine verennes		83700	France	29/10/2023
323	Bertrand Wernert	Eulmont	54690	France	29/10/2023
324	Petra Dijkers	Tulle	19000	France	29/10/2023
325	Isabelle GENESTINE	Neuvic	19160	France	29/10/2023
326	Damien Cols	Tulle	19000	France	29/10/2023
327	Olga Juhas Duric	Nice	6100	France	29/10/2023
328	Colette DETOURBET	Chaumont	52000	France	29/10/2023
329	Michel Vandergiesen	Neuvic	1160	France	29/10/2023
330	Nadine Anselmo	Soisy-sous-montmorency	95230	France	29/10/2023
331	Dominique Morel	Arradon	56610	France	29/10/2023
332	FREDERIC DETOURBET	Cluses	74300	France	29/10/2023
333	Fabian De Koning	taitung		Portugal	29/10/2023
334	Jan Schaap			Pays-Bas	29/10/2023
335	Patrick Rousset	St paul de varax	1240	France	29/10/2023
336	CJ van Gijs			Pays-Bas	29/10/2023
337	Linda VAN DER GIESSEN	Neuvic	19160	France	29/10/2023
338	Chantal Nuguet	Villefranche-sur-Saône	69400	France	29/10/2023
339	Rob Trompper			Pays-Bas	29/10/2023
340	John De Ridder			Pays-Bas	29/10/2023
341	Christine Trompper			Pays-Bas	29/10/2023
342	SOLANGE FRAISY	Tulle	19000	France	30/10/2023
343	Regine Tarare	Curis-au-Mont-d'Or	69250	France	30/10/2023
344	Valérie Chignard	Paris	75020	France	30/10/2023
345	Monique Oosterholt	Neuvic	19190	France	30/10/2023
346	Marie Chassac	Ligniac	19160	France	30/10/2023
347	Prescillia BARRAUD	Ligniac	19160	France	30/10/2023
348	régis ferracci	Fréjus	83600	France	30/10/2023
349	Sophie Marsaleix	Saint mexant	19330	France	30/10/2023
350	Francoise Courbier	Beynat	19190	France	30/10/2023
351	Sandrine FERRERE	carpentras	84210	France	30/10/2023
352	Jean-François Roger		35120	France	30/10/2023
353	Paul-Antoine Jacquemet	Lyon	69005	France	30/10/2023
354	Michel Marie BOTTIN	Marseille	13001	France	30/10/2023
355	Valérie Dulac	Fontaines sur Saône	69270	France	30/10/2023
356	Emilie FOURNIER	Darnets	19300	France	30/10/2023
357	Elsa Caquineau	Saint hilaire peyroux	19560	France	30/10/2023
358	Flavien Courbier	St Laurent des Vignes	24100	France	30/10/2023
359	Élodie Beranger	Ussel	19200	France	30/10/2023
360	Nicolas Pelletier	Caluire Et Cuire	69300	France	30/10/2023
361	Raphaël couble	chaponost	69630	France	30/10/2023
362	Pénélope ROCHETTE	Blavozy	43700	France	30/10/2023
363	Stéphanie GAUTIER	Vigeois	19410	France	30/10/2023
364	Arnaud Courbier	Beynat	19190	France	30/10/2023
365	Bruno Rochette	Paris	75012	France	30/10/2023
366	corinne blondel	Egletons	19300	France	30/10/2023

lp

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
367	Katia Delannoy	Neuvic	19160 *	France	30/10/2023
368	Laurent zen	Rocheport	17300	France	30/10/2023
369	Emeline Guibert	Ussel	19200	France	30/10/2023
370	Nina Fuster	Sérandon	19160 *	France	30/10/2023
371	guillaume RUET	Fleurie	69820	France	30/10/2023
372	Fanny Egal	Clermont Ferrand	63000	France	30/10/2023
373	Bruno Carpentier	Lyon	69001	France	30/10/2023
374	Isabelle CHABRAT	Meymac	19250	France	30/10/2023
375	jocelyne Bouilhac		19160	France	30/10/2023
376	Nadine Jourde	Tulle	19000	France	30/10/2023
377	alexandre skowronski			France	30/10/2023
378	annie chaigne	Biarritz	64200	France	30/10/2023
379	Jacques Graff	Bort-les-Orgues	19110	France	30/10/2023
380	mathieu boudet	Sainte-Fortunade	19490	France	30/10/2023
381	pascale ponthus	Lagnieu	1150	France	30/10/2023
382	SYLVIE PEYRETAILLADE	NEUVIC	19160 *	France	30/10/2023
383	Matthieu Bassahon	Chirac bellevue	19160	France	30/10/2023
384	Bastiaan Leenaerts	Neuvic	19160 *	France	30/10/2023
385	Mathilde Defromont	Chirac-Bellevue	19160	France	30/10/2023
386	Manuela Da Costa Gandarez	Magny	89200	France	30/10/2023
387	Thibault Obrier	Durdat-Larequille	3310	France	31/10/2023
388	Martina MEMPONTEIL	Aubagne	13400	France	31/10/2023
389	Fabienne Dupuy	Bort les orgues	19120	France	31/10/2023
390	VincentV Fournier	Chirac-Bellevue	19160	France	31/10/2023
391	Yves Hoy	Tulle	19000	France	31/10/2023
392	Barbara Vimon	Saint-Hilaire-Luc	19160 *	France	31/10/2023
393	Alexis Skelton	Cahors	46000	France	31/10/2023
394	Christiane RUET		38390	France	31/10/2023
395	Jean-Adrien Neyrou	Lamaziere-Basse	19160 *	France	31/10/2023
396	MICHELE ROQUES	Roche Le Peyroux	19160	France	31/10/2023
397	Edwin Meijer			Pays-Bas	31/10/2023
398	Elena Rodríguez	St gervais d'auvergne	63390	France	31/10/2023
399	Valérie Magne	Neuvic	19160 *	France	31/10/2023
400	Lucie Buyck		19160	France	31/10/2023
401	jean-francois bolf	Livry-Gargan	93190	France	31/10/2023
402	amandine fardoux	Paris	77210	France	31/10/2023
403	Philippe Ponge	Corrèze	19000	France	31/10/2023
404	julie Sayol	El Álamo	28607	France	31/10/2023
405	ROSA-LINE GOURRAUD	NEUVIC	19160 *	France	31/10/2023
406	Anne-Elisabeth BAUGE	Éverly	77157	France	31/10/2023
407	Rosa Cabrerizo	Hospitalet de Llobregat	8905	Espagne	31/10/2023
408	aline lorenzi	CHIRAC BELLEVUE	19160	France	31/10/2023
409	Yolaine Forlot	Figari	20114	France	31/10/2023
410	Justine PAGES	Neuvic	19160 *	France	31/10/2023
411	Karine Billault	Clermont-Ferrand	63000	France	31/10/2023
412	Mateusz Wieckowski	Vitry-sur-Seine	94400	France	31/10/2023
413	Virginie Loumaid		77270	France	31/10/2023
414	Clément Patural	Neuvic	19160 *	France	31/10/2023
415	Gaëlle Capello	Neuvic	19160 *	France	31/10/2023
416	Abdelhafid Laouedj	Villeparisis	77270	France	31/10/2023
417	Caroline PRODANIC		75017	France	31/10/2023
418	monica baudelin		92000	France	31/10/2023
419	Justin Therondel		12200	France	31/10/2023
420	Serge Mignon	Paris	93200	France	31/10/2023
421	Jean-Pierre Carrère		82700	France	31/10/2023
422	Myriam Rougier	Neuvic	19160 *	France	31/10/2023
423	serge mulot		88500	France	31/10/2023
424	Aurélien Aix	Saint-Augustin	17570	France	31/10/2023
425	Patricia CLAUDE	Concarneau	29900	France	31/10/2023
426	Camille MICHELOU	Tulle	19000	France	31/10/2023
427	Monique Cazeneive	Toulouse	31000	France	31/10/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
428	Mony Poilard	Masseret	19510	France	31/10/2023
429	Erwin Giessen			Pays-Bas	01/11/2023
430	Daniel Rosnet	Roche le peyroux	19160	France	01/11/2023
431	Sylvie DUMAS	ST BONNET L ENFANTIER	19410	France	01/11/2023
432	Jeffery Browne	Dinard	35800	France	01/11/2023
433	Anne Marie POZANSKI	Egletons	19300	France	01/11/2023
434	Monique Rioux	Lamaziere basse	19160	France	01/11/2023
435	Nina Blanco	ROSAY	39190	France	01/11/2023
436	Clemence Morel	Viennay	79200	France	01/11/2023
437	Bernard Sayol	Tigery	91250	France	01/11/2023
438	Consuelo Serena Velasco	Strambino Fr Cerone	10019	Italie	01/11/2023
439	Anne marie vaysse	Uzerche	19140	France	01/11/2023
440	Sylvie De Galvez	Beyssac	19230	France	01/11/2023
441	Mitraz Dobraz	Neuvic	19160	France	01/11/2023
442	Martine ter Wal			Pays-Bas	01/11/2023
443	Thibault Dussauzet	Blois	41000	France	01/11/2023
444	Philippe BRUGERE	Burnac	87800	France	01/11/2023
445	anne marie clidiere	argentonay	79150	France	01/11/2023
446	Pascal Deschatre	Saint Médard la rochette	23200	France	01/11/2023
447	Johanna Ravera	Serandon	19160	France	01/11/2023
448	Thierry PETIT	Paris	75013	France	01/11/2023
449	Nathalie Tassel	Noisiel	77186	France	01/11/2023
450	Theo Psmr	Arcachon	33120	France	01/11/2023
451	Magali Lallemand		64600	France	01/11/2023
452	christelle dumontier		19160	France	01/11/2023
453	Antoine Martinez		34000	France	01/11/2023
454	Antoine PASSEMARD	Tulle	19000	France	01/11/2023
455	Nelly Dastugues	Toulouse	31200	France	01/11/2023
456	Sophie Anglard	Paris	75016	France	01/11/2023
457	Régine Benoit	Neuvic	19160	France	01/11/2023
458	Patrick Poitrineau	Tourzel	63320	France	01/11/2023
459	Anne Lise Brihaye		54400	France	01/11/2023
460	Sylviane GENESTINE	Neuvic	19160	France	01/11/2023
461	Nelly PRESTAT	Mouroux	77120	France	01/11/2023
462	Agnès Bardet	Chasseneuil-du-Poitou	86360	France	01/11/2023
463	Bernard Monjo	Liginiac	19160	France	01/11/2023
464	Fabien Prince	Viroflay	78220	France	01/11/2023
465	Evelyne CLARI		13090	France	01/11/2023
466	Frédéric LETELLIER	Paris	75013	France	01/11/2023
467	Alice Simoni	Peri	20114	France	01/11/2023
468	MYRIAM ABELLO	Chinon	37500	France	01/11/2023
469	olivier valli	cannes la bocca	6150	France	01/11/2023
470	franck coridon	neuvic	19160	France	01/11/2023
471	Hélène Chinal	Paris	75005	France	01/11/2023
472	Anne-Claude Darmon	Nantes	44000	France	01/11/2023
473	Didier Brigouleix	Paris	75016	France	01/11/2023
474	Marie kerivel		75006	France	01/11/2023
475	Véronique Besse	Liginiac	19160	France	01/11/2023
476	Xavier Pitard	La Chapelle-sur-Erdre	44240	France	02/11/2023
477	Mariam Firouzi	Irvine	92612	É.-U.	02/11/2023
478	Christophe Serre	Tulle	19000	France	02/11/2023
479	Cyril Reymondoux	NEUVIC	19160	France	02/11/2023
480	Véronique BORIE	London	78280	France	02/11/2023
481	Marion Gidoin	Aubervilliers	93300	France	02/11/2023
482	Carole MEMPONTEIL	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	69370	France	02/11/2023
483	Fanny MEMPONTEIL	Ecully	69130	France	02/11/2023
484	Remy Alleau	Paris	75016	France	02/11/2023
485	Aurelien Mollon	Paris	75001	France	02/11/2023
486	laurent bordon	neuvic	19160	France	02/11/2023
487	Julien Guillois	Avry	91000	France	02/11/2023
488	Estelle Nbs	Saint-Germain-les-Arpajon	91180	France	02/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
489	Ginette Bordas	Limoges	87000	France	02/11/2023
490	Cyprien Pomart	Neuvic	19160	France	02/11/2023
491	Kitty Blanche			France	02/11/2023
492	Thomas Gantier	Neuvic	19160	France	02/11/2023
493	Pierre Gantier	Lyon	69003	France	02/11/2023
494	Benjamin Does	Paris	75015	France	02/11/2023
495	Michelle Maat	Latronche	19160	France	02/11/2023
496	Mathilde AVEILLA		19160	France	02/11/2023
497	celine buret	Lamaziere basse	19160	France	02/11/2023
498	Noémie MALANDA	Lyon	69003	France	02/11/2023
499	Celine Repezza	Neuvic	19160	France	02/11/2023
500	elena braz		18000	France	02/11/2023
501	Bernard m'a Vincent	Bordeaux	33800	France	02/11/2023
502	Olivier Balland	Paris	75018	France	02/11/2023
503	Olivier Schmidt	Saignes	15240	France	02/11/2023
504	Cécile DUBOUCHET	NEUVIC	19160	France	02/11/2023
505	Marvin Rameix	Sainte-savine	10300	France	02/11/2023
506	Noemie Passemard	Montreal	H3S	Canada	02/11/2023
507	Céline Porte	Tulle	19000	France	02/11/2023
508	Sophie Bonnelie	Meymac	19250	France	03/11/2023
509	SOPHIE BUREAU GANTIER		75017	France	03/11/2023
510	Seta Michelle	Ajaccio	20090	France	03/11/2023
511	Trudie van Deijzen			Belgique	03/11/2023
512	BERNARD muriel.bernard4@yahoo.fr		26120	France	03/11/2023
513	M Assenberg			Pays-Bas	03/11/2023
514	Florence Jaunin	Marseille	13001	France	03/11/2023
515	Mathilde Peltier	Neuvic	19160	France	03/11/2023
516	Association SETA	Montesquieu des Albères	66740	France	03/11/2023
517	BENJAMIN RAYMOND	Jurancon	64110	France	03/11/2023
518	christian Salanon	Quebec	G1r2x2	Canada	03/11/2023
519	Camille Roulin	Chavagne	35310	France	03/11/2023
520	Vianney C		35520	France	03/11/2023
521	Marie Douyere	Les ventes	27180	France	03/11/2023
522	Rachel BONNET	Lyon	69003	France	03/11/2023
523	alain lechner	Marspich	57640	France	03/11/2023
524	Gabriel Torregrosa	Sanilhac	24660	France	03/11/2023
525	Emilie Stohr	Sexcles	19430	France	03/11/2023
526	simone simonet	Grasse	6130	France	03/11/2023
527	Josselin Mathiaud	Veyrières	19200	France	03/11/2023
528	Jasper Assenberg van Eijdsen			Pays-Bas	03/11/2023
529	Laurent Wattebled	Beauvais	60000	France	03/11/2023
530	Sophie Borde	Tulle	19000	France	04/11/2023
531	Valerie Boullier	Bordeaux	33000	France	04/11/2023
532	Serge Isere	Châteauponsac	87290	France	04/11/2023
533	Marie Alibert	Neuvic	19160	France	04/11/2023
534	Lucie Lemaitre	Neuvic	19160	France	04/11/2023
535	Francis Castelain	Douai	59500	France	04/11/2023
536	Stéphane Let	Toulon	83000	France	04/11/2023
537	Daphné Aubril	Paris	75018	France	04/11/2023
538	Florlane D	L hay les roses	94240	France	04/11/2023
539	Didier Reymondoux	Serandon	19160	France	05/11/2023
540	Sophie Clavel	Neuvic	19160	France	05/11/2023
541	Serge SAINT-LOUIS	Châtenay-Malabry	92290	France	05/11/2023
542	Tanya Trouche	Senas	13560	France	05/11/2023
543	Pascale Le Bourvellec	Pannecé	44440	France	05/11/2023
544	Paola Dahan	Paris	75116	France	05/11/2023
545	Suzanne Samaras	Nice	6200	France	05/11/2023
546	Martine Valantin	Strasbourg	67000	France	05/11/2023
547	Cecile Deltheil	Bordeaux	33200	France	05/11/2023
548	Michel BONNASSIEUX	Montaud	38210	France	05/11/2023
549	Jean Noël	Liginiac	19160	France	05/11/2023

DP

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
550	J-jacques Simonet	Clermont-Ferrand	63000	France	05/11/2023
551	Sylvain Ryk	Neuvic	19160 *	France	05/11/2023
552	Dennis Cornelisse			Pays-Bas	05/11/2023
553	Véronique Kaufmann	Auzances	23700	France	05/11/2023
554	Emilie Kaufmann	Saint-Leu-la-Forêt	95320	France	05/11/2023
555	E K	Lyon	69001	France	05/11/2023
556	Léonie Ryk	Neuvic	19160 *	France	05/11/2023
557	Frederic Neron	Meymac	19250	France	05/11/2023
558	Frédéric Lagarde	Bordeaux	33200	France	06/11/2023
559	Jean-Marie Faucher	Paris	75001	France	06/11/2023
560	Pauline KAUFMANN	Suwon		Corée du Sud	06/11/2023
561	Michelle Real	SÃ©randon	19160 *	France	06/11/2023
562	Olivier LELU	Villers-lès-nancy	54600	France	06/11/2023
563	René van Rijck	MESTES	19200	France	06/11/2023
564	Pascal Cabart	Paris	75020	France	06/11/2023
565	Karine Bouvier	Vigeois	19410	France	06/11/2023
566	severine vazquez	neuvic	19160 *	France	06/11/2023
567	Has Behri	Gérardmer	59000	France	06/11/2023
568	Emilie HEMONNOT	Grilly	1220	France	06/11/2023
569	Pierre Bertaud	Saint-Junien	87200	France	07/11/2023
570	NOEL VOLPI	Lyon	69001	France	07/11/2023
571	Henry Clavijo		77500	France	07/11/2023
572	Daniel Nounis	Beauzelle	31700	France	07/11/2023
573	Marie-Helene Dumoulin	NEUVIC	19160 *	France	07/11/2023
574	Marie Christine Beugnon	Mennecy	91540	France	07/11/2023
575	Christian Daubrosse	Saint-hilaire-luc	19160 *	France	07/11/2023
576	Nicolas PIOT		93230	France	07/11/2023
577	Annie MAUBERT	Bussière-galant	87230	France	07/11/2023
578	bruno michel		13000	France	07/11/2023
579	murielle GUILLOT	Paris	75001	France	07/11/2023
580	Nadine Maus	Paris	75018	France	07/11/2023
581	Camille S		33000	France	07/11/2023
582	abdelhafid drissi	pont-du-chateau	63430	France	07/11/2023
583	LIONEL ALLAIX	Paris	75019	France	07/11/2023
584	S H			France	07/11/2023
585	Annie Ellien		76100 Rouen	France	07/11/2023
586	Olivier Poisse	Villers-lès-Nancy	54600	France	07/11/2023
587	pierre charlannes	Brive-la-Gaillarde	19100	France	07/11/2023
588	Ehouarn Hubart	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
589	Aliénor Berghmans	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
590	Tristan Meslin	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
591	Lilian Vasseur	Eyrein	19800	France	07/11/2023
592	Gwenaél Hubart	Méry-sur-Oise	95540	France	07/11/2023
593	Berthe, Pierrette DEI	NICE	6000	France	07/11/2023
594	Kristel Deneef	Yssandon	19360	France	07/11/2023
595	Margaux Berghmans	Castelnau-de-Medoc	33480	France	07/11/2023
596	teddy bau	Carpentras	84200	France	07/11/2023
597	Alexandre PFRIMMER	Beynat	19190	France	07/11/2023
598	Patrick Buret	Vigeois	19410	France	07/11/2023
599	Madelon Amossé	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
600	Thomas Meyer	Nice	6000	France	07/11/2023
601	Antoine Visdeloup	Varenne-l'Arconce	71119	France	07/11/2023
602	La Canopée 19	Tulle	19000	France	07/11/2023
603	Marie France JUANEda	Toulon	83000	France	07/11/2023
604	Valérie Brisson		18000	France	07/11/2023
605	Valerie BIBRE	Glos la ferriere	61550	France	07/11/2023
606	Mateo M'ba	Gif-sur-Yvette	91190	France	07/11/2023
607	Anne-Gaëlle Pochauvin	Liginiaç	19160 *	France	07/11/2023
608	Celine Salanguera	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
609	Olivier Reymond	Neuvic	19160 *	France	07/11/2023
610	Sophie Champagnon	Le Vésinet	78110	France	07/11/2023

10

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
611	Simon Brunet	Neuvic	19160	France	07/11/2023
612	SALAH MECHAKOU	Fameck	57290	France	07/11/2023
613	Sophie Voglimacci	Bobigny	93000	France	08/11/2023
614	Renata Cheferrino	Rio de Janeiro		Brésil	08/11/2023
615	Stéphane Bertrand	Paris	75020	France	08/11/2023
616	Claude Dubouchet	Neuvic	19160	France	08/11/2023
617	Hugo Stefanelli	Paris	75006	France	08/11/2023
618	David Morlighem	Royânes	87400	France	08/11/2023
619	Alexis Hervieu	Brive-la-Gaillarde	19100	France	08/11/2023
620	Léa Lhomme	Domont	95330	France	08/11/2023
621	Thibaud Laussac	London		France	08/11/2023
622	Bernard Aix	Argentat	19400	France	08/11/2023
623	Isabelle viala	Tulle	19000	France	08/11/2023
624	Maria Van Geel	Hoogerheide	4631 TB	Pays-Bas	08/11/2023
625	Marie-Laure Aix	Grenoble	38100	France	08/11/2023
626	Nadine MANTOVANI	Egletons	19300	France	08/11/2023
627	Jacqueline DENIS	Beynost	1700	France	08/11/2023
628	Bastien Prévost	Tulle	19000	France	08/11/2023
629	sylvie bonnin renard		69008	France	08/11/2023
630	Virginie Bart	Castelginest	31780	France	08/11/2023
631	Patrick Mantovani	Lamaziere Basse	19160	France	08/11/2023
632	Emmanuella Pouanine	Toulouse	31000	France	08/11/2023
633	Christine Ceran	Herblay	95220	France	09/11/2023
634	claude DUPONCHELLE	SAINT JUST SAUVAGE	51260	France	09/11/2023
635	Lu Perrinelle	Lamaziere-basse	19160	France	09/11/2023
636	Gregory Pisella	Toulon	83200	France	09/11/2023
637	Philippe Laporte	Combressol	19300	France	09/11/2023
638	michel bourdoncle	Vigeois	19410	France	09/11/2023
639	Laurence Delsecco	PARIS	75018	France	09/11/2023
640	marie-pierre senut-svoboda	Bort-les-Orgues	19110	France	09/11/2023
641	Sabrina Herrenot	Franconville	95130	France	09/11/2023
642	Gulten Sayilir	Thann	68800	France	09/11/2023
643	Axel Waeckerle	Saint-Genis-Pouilly	1630	France	09/11/2023
644	Aurelia Vigli	Le Teil	7400	France	09/11/2023
645	Henri Berthier	Beynost	1700	France	09/11/2023
646	Celine Van Haaften	Breda	4811	Pays-Bas	09/11/2023
647	aline griffaton		30940	France	09/11/2023
648	Charles Hopfner	Tassin la demi lune	69160	France	09/11/2023
649	Fayçal Haddad	La Tour du pin	38110	France	10/11/2023
650	aime navarro	toulouse	31000	France	10/11/2023
651	Zohra Berriche	Paris	75018	France	10/11/2023
652	filosa marlene		84440	France	10/11/2023
653	Jocelyne Bontemps	Draveil	91210	France	10/11/2023
654	Stephanie Guillaume	Montpellier	34080	France	10/11/2023
655	marc valignat	Sainville	28700	France	10/11/2023
656	Emile Volle	Chanonat	63450	France	10/11/2023
657	Pierre Cueille	LA BAULE	44500	Portugal	10/11/2023
658	RENIE Stéphane	Grand Saumur	49650	France	10/11/2023
659	Sarah Loubry		86270	France	10/11/2023
660	Jean HYZEWICZ	Bordeaux	33000	France	10/11/2023
661	DA COSTA GUEDES DA COSTA GUEDES		19160	France	10/11/2023
662	Jacqueline RAVAINÉ	La Tour De Salvagny	69890	France	10/11/2023
663	Mathilde Triau	Le Havre	76600	France	10/11/2023
664	Michael Journaux		75018	France	10/11/2023
665	Pierre Mounier-Kuhn		71150	France	10/11/2023
666	Sonia Kulacinski	Scey-sur-Saone-et-Saint-Albin	70360	France	10/11/2023
667	Séverine Deniau	Longpont sur orge	91310	France	10/11/2023
668	EMILIE VAUBOURGEIX	Saint Pantaléon de Lapleau	19160	France	10/11/2023
669	Anne Aubry	Tulle	19000	France	10/11/2023
670	Rachel KEDZIA	Mirefleurs	63730	France	10/11/2023
671	Yanis Kedzia	Mirefleurs	63730	France	10/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
672	Gaël Canis	Toulouse	31200	France	10/11/2023
673	Hélène Parizet	Draguignan	83300	France	10/11/2023
674	christian dupuis		1170	France	10/11/2023
675	yamina el oumari		59760	France	10/11/2023
676	Marie-pierre Sainte-rose meril	Le Plessis-Trévisé	94420	France	10/11/2023
677	sandra migeon	paris	75018	France	11/11/2023
678	Christina VALENTE	Bordeaux	33300	France	11/11/2023
679	Maryse Doutreix	Besançon	25000	France	11/11/2023
680	Celine Condaminat	Neuvic	19160	France	11/11/2023
681	Evah-Astan KEITA		95870	France	11/11/2023
682	Sacha Cardoso	Lamaziere-Basse	19160	France	11/11/2023
683	Isabelle Violette	Tulle	19000	France	11/11/2023
684	danièle Braque hals		81500	France	11/11/2023
685	Christophe DANCOURT		51450	France	11/11/2023
686	Laurence SAUTIER	Escolives-Sainte-Camille	89290	France	11/11/2023
687	Clara Bartholomé	Calas	13480	France	11/11/2023
688	Nathalie MASCHEIX	Neuvic	19160	France	11/11/2023
689	Xavier Poujade		19160	France	11/11/2023
690	Leslie Cipolat	Neuvic	19160	France	11/11/2023
691	Marc Reymond	Neuvic	19160	France	11/11/2023
692	safia hadjab		78480	France	11/11/2023
693	Nathalie Veyrenc	Vâcretz	37270	France	12/11/2023
694	Mathys Corbin	La Chapelle	26420	France	12/11/2023
695	Jean-paul Cardoso	Toulouse	31000	France	12/11/2023
696	Pascal Legrand	Ussel	19200	France	12/11/2023
697	Khalid Abousalim	Carpentras	84200	France	12/11/2023
698	Solon Mallet	Sucy-en-Brie	94370	France	12/11/2023
699	Didier MERIGOT	BASSENS	33530	France	12/11/2023
700	Loïc VERSTEEGH	Saint Nazaire	44600	France	12/11/2023
701	Amélia Mitsambo Ikobo	Chennevières-Sur-Marne	94430	France	12/11/2023
702	Louïsette GONDEL MALASSIS	Bangkok	95480	France	12/11/2023
703	Martine Moeremans	Strasbourg	67000	France	13/11/2023
704	Maik Lankau	Venice	34285	É.-U.	13/11/2023
705	Dominique Graff	Merlines	19340	France	13/11/2023
706	Olivier Besse	Lyon	69007	France	13/11/2023
707	Serge Grassion	Eyburie	19140	France	13/11/2023
708	Emilie Voisé	Fumel	47500	France	13/11/2023
709	BOYER Isabelle BOYER	SARROUX	19110	France	13/11/2023
710	Élise Birot	Toulouse	31200	France	13/11/2023
711	Ludivine Grevet	Watten	59143	France	13/11/2023
712	Melissa Evenat	Cleden poher	29270	France	13/11/2023
713	Gaëtan Rousseau	Varades	44370	France	13/11/2023
714	Jean Fattori		92320	France	13/11/2023
715	Hadrien DELATTRE	Lorient	56100	France	13/11/2023
716	Samy Bitton	Pavillons sous Bois	93320	France	13/11/2023
717	Eric Chabrat	Issy-les-Moulineaux	92130	France	13/11/2023
718	Grégoire LE VELY	LIMOGES	87000	France	13/11/2023
719	François Saccoccio		13010	France	13/11/2023
720	Isabelle Alvarez	Rueil-Malmaison	92500	France	13/11/2023
721	Céline Tsangaratos	L'Isle-Adam	95820	France	13/11/2023
722	jonathan vallier	rugles	27250	France	13/11/2023
723	maurice comere	Nantes	44000	France	13/11/2023
724	Marie-Laure Barbe	La Calmette	11230	France	13/11/2023
725	Evelyne COLLOT	NANCY	54000	France	13/11/2023
726	Jean-Luc GIRARD	Meymac	19250	France	13/11/2023
727	Gilles Wroblewski	Issenheim	68500	France	13/11/2023
728	Therese Bassez	Grenoble	38100	France	13/11/2023
729	Jérôme Breton		35760	France	13/11/2023
730	Mireille Valade	Cherves-Richemont	16370	France	13/11/2023
731	Laurent BARRIER	London		France	13/11/2023
732	Maïté HENAFF-DEMARTY	Brest	29200	France	13/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
733	Celine Marillier	Saint pantaleon de lapleau	19160 ✓	France	13/11/2023
734	Guernier Jean Marc		57680	France	13/11/2023
735	TUZET FABIENNE		34000	France	13/11/2023
736	Aurelien Barrier	Saint pantaleon de lapleau	19160 *	France	13/11/2023
737	Françoise Blanquart	Rilhac-Rancon	87570	France	13/11/2023
738	STEPHANE MARILLIER	gueret	23000	France	13/11/2023
739	Benoit Barrier	Ligniac	19160 *	France	13/11/2023
740	PATRICK BOOT	MONTPELLIER	34090	France	13/11/2023
741	Jean-François CHENU	Moissy-cramayel	77550	France	13/11/2023
742	Vinca silly	montreuil	93100	France	13/11/2023
743	Marie-Line FARGES		19200	France	13/11/2023
744	christine renault		94200	France	13/11/2023
745	Cati Simon	Clergoux	19320	France	13/11/2023
746	Bertrand Blanquart	Lyon	69008	France	13/11/2023
747	Camille Froehlinger-Klein	Strasbourg	67000	France	13/11/2023
748	Amandine Goudouneix	Limoges	87000	France	13/11/2023
749	Albane Passemard	San Francisco	94102	É.-U.	13/11/2023
750	mathieu girondin	Vitry-sur-seine	94400	France	14/11/2023
751	Jacques LUST		38790	France	14/11/2023
752	Chadia Kessal		77280	France	14/11/2023
753	Marie-Christine Simon	St Merd de Lapleau	19320	France	14/11/2023
754	Carine Pigaglio	Saint Étienne les orgues	4230	France	14/11/2023
755	Thomas Meyer	Neuvic	19160 °	France	14/11/2023
756	patrice POUILLARD		28130	France	14/11/2023
757	Elsa Rougerie		19520	France	14/11/2023
758	Virginie RAOUT	LYON	69003	France	14/11/2023
759	Jacqueline Doboef		3330	France	14/11/2023
760	Bruno B.	Albi	81000	France	14/11/2023
761	Martin squelette		67600 selestat	France	14/11/2023
762	PHILIPPE GAY	AUBAGNE	13400	France	14/11/2023
763	nathalie guyonvarch	Vannes	56000	France	14/11/2023
764	evelyne galloppe			France	14/11/2023
765	Juncal BRAZ	LIGINIAC	19160 *	France	14/11/2023
766	isabelle brochard	Le Mans	72000	France	14/11/2023
767	Pierre PEUCH	St-Angel	19200	France	14/11/2023
768	Michèle RAMADE		1480	France	14/11/2023
769	Anne Luquot	Paris	75020	France	14/11/2023
770	Françoise PANTEL	LAGRAND'COMBE	30110	France	14/11/2023
771	Veronique bouchet	Chelles	77500	France	14/11/2023
772	Lucy Sunday	malakoff	92240	France	14/11/2023
773	Véronique gastaut		83200	France	14/11/2023
774	Etienne Lamaison	Angers	49000	France	14/11/2023
775	Laurence COUSIN	Lyon	69005	France	14/11/2023
776	Sophie BOURDEL	Angers	49100	France	14/11/2023
777	bruno delale	LAMAZIERE BASSE	19160 *	France	14/11/2023
778	Françoise Lefebvre	Saint Étienne aux Clos	19000	France	14/11/2023
779	Claire Blanquart	Limoges	87100	France	14/11/2023
780	Krystal Mag		35530	France	14/11/2023
781	Vamé Touré	Saint Fons	69190	France	14/11/2023
782	Angélique Dumanski	Compiègne	60200	France	14/11/2023
783	JEAN COUTANT	Saint-macoux	86400	France	14/11/2023
784	francoise crubellier	montelimar	26200	France	14/11/2023
785	Catharina Bakker			Pays-Bas	14/11/2023
786	Joelle Audren	Aulnay Sous Bois	93600	France	14/11/2023
787	Bernadette Josse	Sanguinet	40460	France	14/11/2023
788	Aurore Kind		55400	France	14/11/2023
789	Yves Cipolat	La Rochelle	17000	France	15/11/2023
790	Doreen Carroll	Salernes	83690	France	15/11/2023
791	colette guillaume		21350	France	15/11/2023
792	Marie-Chantal AUZIERE	Quissac	30260	France	15/11/2023
793	Catherine Cardoso	LAMAZIERE-BASSE	19160 *	France	15/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
794	Bernard PAGE		53000	France	15/11/2023
795	Sandrine Troiville	La Rochelle	17000	France	15/11/2023
796	Turane Pilot	Brive-la-Gaillarde	19100	France	15/11/2023
797	Jocelyne Poujade		75020	France	15/11/2023
798	Fabienne Juin	Bellegarde Sérandon	19160	France	15/11/2023
799	Marie-Noëlle Fanel	Neuville	19160	France	15/11/2023
800	Gilles Juin	Barcelona	8001	Espagne	15/11/2023
801	Joëlle Aguilera	Neuville 19160	19160	France	15/11/2023
802	Elisabeth VALENTIN (SCIBOZ)	Cluses	74300	France	15/11/2023
803	Florence Juin	Sevres	92310	France	15/11/2023
804	Patrick Bouvier	Paris	75010	France	16/11/2023
805	Ibrahim rexhepi	Arradon	56610	France	16/11/2023
806	Lucie Bergeron	La talaudiere	42350	France	16/11/2023
807	Pascale Bussière	Neuville	19160	France	16/11/2023
808	Matthieu Boutin			France	16/11/2023
809	Alain PAYS	LIGINIAC	19160	France	16/11/2023
810	Nina Calvar	Hennebont	56700	France	16/11/2023
811	Sophie Mahe	Eaubonne	95600	France	16/11/2023
812	Johanna Landre	Île saint Denis	93450	France	16/11/2023
813	leone fornier	Perpignan	66000	France	16/11/2023
814	SOKHNA Mbengue	Paris	75015	France	16/11/2023
815	Mathis Caplan-Guérut	Lyon	69007	France	16/11/2023
816	FRANCOISE DUPOUY		33150	France	16/11/2023
817	Leila Mokrfi		89300	France	16/11/2023
818	Filipe CARDOSO	Melun	77000	France	16/11/2023
819	Elodie Richot	Neuville	19160	France	16/11/2023
820	Denis Coutet		75020	France	17/11/2023
821	Clarisse Jannet	Beaune	21200	France	17/11/2023
822	nathalie paradiso	Argelès-sur-Mer	66700	France	17/11/2023
823	Vanessa Filliatre	Neuilly-sur-Marne	93330	France	17/11/2023
824	JP Lissac	Charbonnières-les-Bains	69260	France	17/11/2023
825	Johannedzar Elfahmi	Malang	65145	Indonésie	17/11/2023
826	Lucie Auger	Sérandon	19160	France	17/11/2023
827	Andrée NOËL	Rambouillet	78120	France	17/11/2023
828	Elisabeth Stroud	Moustier Ventadour	19300	France	17/11/2023
829	Dorothee Rigaux	Nice	6000	France	17/11/2023
830	Guillaume Gandon	Feyt	19340	France	17/11/2023
831	Laurent PARIS	Puyvert	84160	France	17/11/2023
832	Joffrey Dislaire	LILLE	59000	France	18/11/2023
833	Léonie DELBEGUE	LIGINIAC	19160	France	18/11/2023
834	Marie Matijasevic	Tulle	19000	France	18/11/2023
835	Aurélien Charbonneau	Sérandon	19160	France	18/11/2023
836	bernard chatignon	Soursac	19550	France	18/11/2023
837	annie langueneur	Soursac	19550	France	18/11/2023
838	Roberto Teixeira	Barcelona	8028	Espagne	18/11/2023
839	Sébastien Rouch	Limoges	87000	France	18/11/2023
840	Elise Boyer	Beynat	19190	France	19/11/2023
841	Léa Boussinot	Neuville	19160	France	19/11/2023
842	Dominique Pally	Lamazière-Basse	19160	France	19/11/2023
843	Helene Boussinot	Paris	75001	France	19/11/2023
844	Anne Taverne	Neuville	19160	France	19/11/2023
845	Joana LOONIS	Douvrin	62138	France	19/11/2023
846	Xavier Bourgon	Paris	75019	France	19/11/2023
847	Rémi Pally	Lamazière-Basse	19160	France	20/11/2023
848	OLIVIER CHIERE	neuville	19160	France	20/11/2023
849	NATHALIE VEILLAT	NEUVIC	19160	France	20/11/2023
850	François PIERRON	Ruffey les Beaune	21200	France	20/11/2023
851	SYLVAIN GUILBERT	MONTREUIL SOUS BOIS	93100	France	20/11/2023
852	Celine Vergne	Neuville	19160	France	21/11/2023
853	Baptiste Laforge	Lamazière-Basse	19160	France	21/11/2023
854	arthur vauchez		39570	France	21/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
855	Noane FRIBOULET	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
856	Inès M'henni	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
857	Paul Kerhoas	Maussac	19250	France	21/11/2023
858	Antoine Sudour	Roche Le Peyroux	19160	France	21/11/2023
859	Anuschka Luis	Marlioz	74270	Suisse	21/11/2023
860	Lea Chartier	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
861	Esteban Gioux	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
862	Tristan Bovinet	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
863	Félix Chevalier	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
864	sidonie minel	neuvic	19160 *	France	21/11/2023
865	Elizabeth HUGHES	Ruffec	16700	France	21/11/2023
866	Leon Coudert	Clermont-Ferrand	63000	France	21/11/2023
867	Lataix Fantine	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
868	Frédéric Bovinet	Beaumont sur Grosne	71240	France	21/11/2023
869	Karine Chevalier	Clisson	44190	France	21/11/2023
870	Sarah Poirot	Ussel-d'Allier	3140	France	21/11/2023
871	Liam Derieux	Saint-Etienne	42000	France	21/11/2023
872	Benoît Chevalier	Alexain	53240	France	21/11/2023
873	LUCILE VALUN	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
874	Juliette Poirier		75013	France	21/11/2023
875	Manon Decrouy	Toulouse	31200	France	21/11/2023
876	Julie ESTRADE	Palisse	19160	France	21/11/2023
877	Maud Bayol	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
878	Yuna Bouchard	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
879	Éric Vergne	Neuvic	19160 *	France	21/11/2023
880	Abdelghani El annaz	Nîmes	30000	France	21/11/2023
881	Etienne Passemard	Yerres	91330	France	21/11/2023
882	Jean Philippe GUILLAUME	Brive	19100	France	22/11/2023
883	Estelle Goislard	Paris	75001	France	22/11/2023
884	Dimitri Savchenko	Neuvic	19160 *	France	22/11/2023
885	Magali Ducoudray-Pally	Lamazière-Basse	19160 *	France	22/11/2023
886	Cindy Kreisberger	Pia	66380	France	22/11/2023
887	PATRICIA COUFLEAU	Merignac	33700	France	22/11/2023
888	fabrice wojcicki	La Feuillie	76220	France	22/11/2023
889	anne darres		94300	France	22/11/2023
890	Xavier Galdos	CASTELNAU-DE-MEDOC	33480	France	22/11/2023
891	Nicolas Pescina	Margaux	33460	France	22/11/2023
892	Justine Giffault	Rouen	76000	France	22/11/2023
893	Les vues impreables	PRESSIGNY	52500	France	22/11/2023
894	Nadine BRAULT	LIGINIAC	19160 *	France	22/11/2023
895	Association Sauvegarde Paysages d'Iroise	Porspoder	29840	France	22/11/2023
896	tiphaïne Hope	Flines-lez-Raches	59148	France	22/11/2023
897	Asociación de Defensa Ambiental Salvemos Cabana	Cabana de Bergantiños	15116	Espagne	22/11/2023
898	REMI jourde	soursac	19550	France	22/11/2023
899	Julien Montigaud		33300	France	22/11/2023
900	Astrid Leroy		33112	France	22/11/2023
901	Coralie Soulard	Merignac	33700	France	22/11/2023
902	Patrick Van Meenen	Courbevoie	92400	France	22/11/2023
903	Valérie Issertes	Latronche	19160 *	France	22/11/2023
904	Pierre-Marie BLIN		75010	France	22/11/2023
905	Marie GOISLARD	Groslay	95410	France	22/11/2023
906	Reinaldo Oliu sarabia	Palamos. (Girona)	17230	Espagne	22/11/2023
907	Marie RAVET	chirac bellevue	19160	France	22/11/2023
908	Georges Vollen	St Martial entraygues	19400	France	22/11/2023
909	Joëlle JOSEPH	Neuvic	19160 *	France	22/11/2023
910	Cyril Gidin	La Rochelle	17000	France	22/11/2023
911	jeanne fiard	Anse	69480	France	23/11/2023
912	sylviane CORMIER	SAINT HILAIRE LUC	19160 *	France	23/11/2023
913	Lucas Goislard	Ermont	95120	France	23/11/2023
914	Antoine Fichou	Paris	75015	France	23/11/2023
915	marie claudie Alibert		79400	France	23/11/2023

19

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
916	Marilyn Bornes	JUGEALS-NAZARETH	19500	France	23/11/2023
917	Christine PINGUET	CHIRAC BELLEVUE	19160	France	23/11/2023
918	Annie PATERON	Haspres	59198	France	23/11/2023
919	Aya Kadi	Vallauris	6220	France	23/11/2023
920	NICOLE RIERA	Robion Vaucluse	84440	Russie	23/11/2023
921	France Velu	1180		Belgique	23/11/2023
922	Salomé Durchon		75012	France	23/11/2023
923	Heike Luckaßen	Wesel	46487	Espagne	23/11/2023
924	Bruno Martin	Laizé	71870	France	23/11/2023
925	Jérémy Braure	Paris	75018	France	23/11/2023
926	Jerome Buret	Saint Étienne de montluc	44360	France	23/11/2023
927	Samuel Deat	Paris	75008	France	24/11/2023
928	Cécile BEDU	Saint-sylvain-d'anjou	49480	France	24/11/2023
929	Noémie Desfaits	Neuvic	19160 *	France	24/11/2023
930	Jean-François Grande	Brive-la-Gaillarde	19100	France	24/11/2023
931	catherine chaleil	noailles	60430	France	24/11/2023
932	Laurence Pinto	Bourges	18000	France	24/11/2023
933	Ludovic Ayel		39100	France	24/11/2023
934	regis duytrat	Paris	75001	France	24/11/2023
935	Camille Gaubert	Neuvic	19160 *	France	24/11/2023
936	Josette Dussandier		94200	France	24/11/2023
937	Nicolas KUZYK	Chartres	28000	France	24/11/2023
938	Veronique Seris	Dole	39100	France	24/11/2023
939	Frédéric Semper		82140	France	24/11/2023
940	véronique MARCHANDEAU	Paris	75012	France	24/11/2023
941	Anaé Andrieux	Marseille	13000	France	24/11/2023
942	Angela Gordo Blanco	Nevers	58000	France	24/11/2023
943	loic jégou		14000	France	24/11/2023
944	Sylvie DUBUS		33500	France	24/11/2023
945	Françoise BERNARD	Lacanau-Océan	33680	France	24/11/2023
946	Louise Brouillard		7260	France	24/11/2023
947	Sao TSEN	Boulogne Billancourt	92100	France	24/11/2023
948	Jean-Pierre Lacan	Dugny	93440	France	24/11/2023
949	PIERRE FAVARO	colomiers	31770	France	24/11/2023
950	Laurence Bourguignon	Auray	56400	France	24/11/2023
951	Shawna B	Lyon	69007	France	24/11/2023
952	sandra DUXIN	Pontarlier	25300	France	25/11/2023
953	MARIE kim		13300	France	25/11/2023
954	Anthony Mortz	Furchhausen	67700	France	25/11/2023
955	Quentin Estroumza	Nice	6200	France	25/11/2023
956	Dominique OSPIZI	Franconville	95130	France	25/11/2023
957	Aimé Gobin	Neuvic	19160 *	France	25/11/2023
958	Jocelyne Buret	Orvault	44700	France	25/11/2023
959	irene enouf		71110	France	25/11/2023
960	Brigitte Rochelemagne	La Courtine	23100	France	25/11/2023
961	Norbert LESAGE	Douvres-la-délivrande	14440	France	25/11/2023
962	RICHARD VARZINIAK		5240	France	25/11/2023
963	Catherine Fowler	Mérignac	33700	France	26/11/2023
964	Mathieu Lafaurie			Maroc	26/11/2023
965	Julia Alcaraz	Saint-raphaël	83700	France	26/11/2023
966	Nathalie Claudin	Rennes	35113	France	26/11/2023
967	DOMINIQUE BOULANGER	LYON	69006	France	26/11/2023
968	Delphine Belkacem			France	27/11/2023
969	Martine HUDEBINE	Bergerac	24100	France	27/11/2023
970	jeremie benarabi	lyon	69570	France	27/11/2023
971	Alain GUEGUEN	Seilhac	19700	France	27/11/2023
972	Anne Raymond	Neuvic	19160 *	France	27/11/2023
973	Patrick BROQUET	Saint Pantaléon de Lapeau	19160 *	France	28/11/2023
974	Nathalie Godefroy	Neuvic	19160 *	France	28/11/2023
975	DELANGE Hélène	Tulle	19000	France	28/11/2023
976	Ozgur Guney	Montréal	H7N5N2	Canada	28/11/2023

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
977	Alexis Morin	Ydes	15210	France	29/11/2023
978	Ombeline Couble	Chaponost	69630	France	29/11/2023
979	Théodore Claveau	Neuvic	19160	France	29/11/2023
980	Fanny Chassagnard	Conde-sur-Noireau	14110	France	29/11/2023
981	Mireille Deat	Queuille	63780	France	29/11/2023
982	Geneviève VALENTIN		73000	France	29/11/2023
983	ALICE FAURE	ST ROBERT	19310	France	29/11/2023
984	Bérengère PICHELIN	LIGINIAC	19160	France	29/11/2023
985	Yves Deltheil	AUBIÈRE	63170	France	30/11/2023
986	Rémy DEUMIER	Paris	75018	France	30/11/2023
987	Coraline ZOCCA	Sainte Marie Lapanouze	19160	France	30/11/2023
988	Mauricette Cueille	Chatillon	92320	France	30/11/2023
989	Cécile Reymond	Neuvic	19160	France	01/12/2023
990	Maeva Wyka	Paris	75013	France	01/12/2023
991	Agnes Haloiseau	Latronche	19160	France	01/12/2023
992	Nadege Guille	Lyon	69008	France	01/12/2023
993	Jeanne Laborie Garnier	Bugeat	19170	France	02/12/2023
994	Dominique Laborie	Blaye-les-Mines	81400	France	02/12/2023
995	Catherine Pays	Meyssac	19500	France	02/12/2023
996	Julie Sabé	Epinal	88000	France	02/12/2023
997	Serge Furth	Nancy	54000	France	02/12/2023
998	OLADIPO JEPHTER EDEMA	Issy-les-Moulineaux	92130	France	03/12/2023
999	Béatrix d'Ussel	Le Chesnay	78150	France	03/12/2023
1000	Yvan Chauvel	Clermont-Ferrand	63100	France	03/12/2023
1001	Yann SOMPAYRAC	Neuvic	19160	France	03/12/2023
1002	Catherine Meynie	Paris	75020	France	03/12/2023
1003	Quentin Verniengeal	Liginiaç	19169	France	03/12/2023
1004	Léa Wanschura	Bergerac	24100	France	03/12/2023
1005	Marie Reymond	Paris	75013	France	03/12/2023
1006	Jocelyne Meynie	Egletons	19300	France	03/12/2023
1007	Vincent Verniengeal	Liginiaç	19160	France	04/12/2023
1008	Marie José Kalmbacher Bryard	Crépy en Valois	608000	France	04/12/2023
1009	Etienne Joubert	Clermont-Ferrand	63000	France	04/12/2023
1010	JOEL HOUDEK	ST NICOLAS LA CHAPELLE-73590	73590	France	04/12/2023
1011	caroline POCHAUVIN	LIGINIAC	19160	France	04/12/2023
1012	Bernard DUCROS	Uzerche	19140	France	04/12/2023
1013	Anne Marie Palluel	Chartres	28000	France	04/12/2023
1014	Faustine EL ATMANI	Latronche	19160	France	04/12/2023
1015	Coline MARCHANDIN	Clermont-Ferrand	63000	France	04/12/2023
1016	Grégoire Rochette	London	27300	France	05/12/2023
1017	Christophe DUCOUDER	LIGINIAC	19160	France	05/12/2023
1018	Denise Protois-menu	Langon	33210	France	06/12/2023
1019	Albert Bourcier	Apinac	42550	France	06/12/2023
1020	Mariame Kane	Lille	59000	France	06/12/2023
1021	Laurie-Anne FRUGIER	Paris	75020	France	06/12/2023
1022	Elian Preschey	Sapignicourt	52100	France	06/12/2023
1023	Mickaël Videloup	Balaze	35500	France	06/12/2023
1024	Valérie Charles	Bordeaux	33200	France	06/12/2023
1025	William Leclerc	Morville sur nied	57590	France	06/12/2023
1026	Samir Benzerdjeb	Deauville	14800	France	06/12/2023
1027	Valérie Chennit	Verdun	55100	France	06/12/2023
1028	Matthieu Humetz	Neuvic	19160	France	06/12/2023
1029	Renee Girault	Vineuil	36110	France	07/12/2023
1030	Françoise Manzagol	Chaumes-en-Brie	77390	France	07/12/2023
1031	Isabelle Lerible	Paris	75018	France	08/12/2023
1032	Lionel Kreb	Anneville-Les-Thermes	57360	France	08/12/2023
1033	Diana Marstal	Puteaux	92800	France	08/12/2023
1034	Jeannine Fayet	Ussel	19200	France	09/12/2023
1035	Audrey Chassat	Neuvic	19160	France	09/12/2023
1036	Marie -Angèle Gerbeau	Neuvic	19160	France	09/12/2023
1037	Audrey Veyriras	Vaulry	87140	France	10/12/2023

TP

	Nom	Ville	Code postal	Pays	Signée sur
1038	Olivier Lafosse	Dijon	21000	France	11/12/2023
1039	Bob shawam	Neuvis	19160 *	France	11/12/2023
1040	Sabine Ensslen	Chirac Bellevue	19160	France	11/12/2023
1041	robert naslis		37120	France	11/12/2023
1042	Jean Girardeau	Saint-Flour	15100	France	11/12/2023
1043	Marie Laforge	Neuvis	19160 *	France	12/12/2023
1044	Eve LAFORGE	LAMAZIERE BASSE	19160 *	France	12/12/2023
1045	Bernadette VALENTIN	Strasbourg	67000	France	13/12/2023
1046	Mathieu Pope	Neuvis	19160 *	France	13/12/2023
1047	Françoise LAVAU	neuvis	19160 *	France	13/12/2023
1048	Noëlla Delaunay	Paris	75020	France	13/12/2023
1049	Julien Couturas	Neuvis	19160 *	France	13/12/2023
1050	Hervé Laforge	Lamaziere-basse	19160 *	France	13/12/2023
1051	Jean Claude Couturas	Verneuil-sur-Vienne	87430	France	13/12/2023
1052	Noé Sophie	neuvis	19160 *	France	13/12/2023
1053	Vincent Quemerais	Lanvallay	22100	France	13/12/2023
1054	Michel RAIMBAULT	Clermont-Ferrand	63000	France	14/12/2023
1055	Sandrine MARTINACHE	Paris	75004	France	14/12/2023
1056	Maryse Jeannin	Pontarlier	25300	France	14/12/2023
1057	pascal.cougny@orange.fr Fiutu	Aubervilliers	93300	France	14/12/2023

Non au parc éolien des gorges de la Haute Dordogne!
<https://ching.it/TsswtdBxy5>

Nom	Code postal	Pays	Date	Commentaire
Marc Bonnet	69100	France	23/10/2023	"Un tel paysage doit rester protégé"
Emmanuel JACQUET	45210	France	24/10/2023	"Il y a des paysages qui doivent rester exempts d'infrastructures qui enlaidissent la nature."
Yonah rougier	19160	France	25/10/2023	"Projet inadapté à la région"
Olivier Bruneau	19160	France	26/10/2023	"Il y a d'autres solutions avant d'en arriver à ces verrues !! Commençons par développer le solaire au niveau des entreprises et des bâtiments publics !!!"
Pietro de cesare	45650	France	27/10/2023	"Preservation du site et contre nuisances voisins"
Paul-Antoine Jacquemet	69005	France	30/10/2023	"Soutient"
Bruno Rochette	75012	France	30/10/2023	"Je pense que les éoliennes ne sont pas la solution au remplacement de l'énergie fauail, mais voilà cela en arrange plus d'un. Il faut arrêter de nous prendre pour des cons. Leurs installation on un impact certain sur le vivant. Bref, on en veut pas !"
Christiane RUET	38390	France	31/10/2023	"c'est inadmissible...."
Lucie Buyck	19160	France	31/10/2023	"En Haute Corrèze d'autres solutions d'énergie verte peuvent être envisagées. Nos paysages et notre nature sont notre point fort il est indispensable de les préserver !"
ROSA-LINE GOURRAUD	19160	France	31/10/2023	"Je trouve que ce n'est pas un bon endroit pour implanter des éoliennes et que l'impact sur le paysage risque d'être désastreux."
Johanna Ravera	19160	France	01/11/2023	"Je suis contre les éoliennes. C'est une fausse bonne idée."
Theo Psmr	33120	France	01/11/2023	"Les éoliennes c pas bien"
Hélène Chinal	75005	France	01/11/2023	"Les éoliennes détruisent le paysage, ont une rentabilité énergétique lamentable et ne sont pas recyclables."
SOPHIE BUREAU GANTIER	75017	France	03/11/2023	"Non aux Éoliennes sur le canton de Neuviç. Non à cette source d'énergie martyr. Protégeons nos paysages et la faune. Quid des espèces d'oiseaux protégés qui nichent dans les gorges de la Haute Dordogne"
DA COSTA GUEDES DA COSTA GUEDES	19160	France	10/11/2023	"Il y a d'autres lieux pour les implanter."

P

Non au parc éolien des gorges de la Haute Dordogne!
<https://chng.it/TsswtdBxy5>

Nom	Code postal	Pays	Date	Commentaire
EMILIE VAUBOURGEIX	19160	France	10/11/2023	"Ce projet éoliennes n'a rien à faire ici. Utiliser le monde rural très rural pour juste satisfaire ce gargarisme "poudre aux yeux", fausement écolo du gouvernement, c'est non non et non. Défigurer nos sublimes paysages, nos splendides et reposants points de vue, détruire nos terres nourricières, pulvériser notre biodiversité, voir la mort de milliers d'oiseaux, diagnostiquer chaque année de nouveaux problèmes dans la vie de tous les êtres vivants de notre territoire, c'est Non non non et non. Ce projet d'éoliennes ne doit pas venir chez nous. L'appât des habitants, principalement des exploitants agricoles, c'est dégueulasse. C'est honteux. Ce projet c'est profiter de la situation déplorable du monde rural, des agriculteurs, dont beaucoup triment au quotidien. L'argent, là, il y en a, pour que le gouvernement aboutisse coûte que coûte à ce qu'il veut. Comme les multiples 49.3 Encore et toujours déconnecté de notre réalité. Ma colère est forte, je boue, j'espère que pétitions, manifestations et prises de conscience collectives gagneront face à cette manipulation inhumaine. Il faut absolument que beaucoup beaucoup d'habitants à l'année, qui ont des maisons secondaires, les touristes habitués, les amis, nos familles, tous et toutes, il faut se soulever et gagner contre ce foutu projet. Ici, y a des barrages. Et c'est tout. Y aura pas autre chose."
Xavier Poujade	19160	France	11/11/2023	"C'est une aberration ce projet, et comme d'habitude les habitants ne sont pas consultés."
Louissette GONDEL MALASSIS	95480	France	12/11/2023	"En solidarité"
bruno delale	37250	France	14/11/2023	"pas besoin d'éolien en corse il y a déjà les barrages l'éolien se casse la figure (voir les pertes de siemens) mais nos dirigeants sont dans le deni et aux ordres des lobbys et des ecolobobos"
Alain PAYS	19160	France	16/11/2023	"Projet inutile et nuisible dans une région déjà riche en énergie alternative avec ses nombreux barrages."
Xavier Bourgon	75019	France	19/11/2023	"Non à la pollution de vos éoliennes..."

10/10/2023

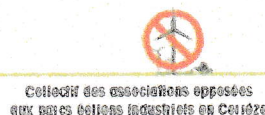
P

Non au parc éolien des gorges de la Haute Dordogne!
<https://chng.it/TsswtdBxy5>

Nom	Code postal	Pays	Date	Commentaire
arthur vauchez	39570	France	21/11/2023	"Le projet d'éoliennes est sur une route de migration pour les oiseaux . Ce qui fera énormément de dégâts sur les oiseaux. De plus la présence d'éoliennes perturbent énormément les chiroptères"
Anuschka Luis	74270	Suisse	21/11/2023	"L'étude d'impact n'a pas été réalisée correctement"
Samuel Deat	75008	France	24/11/2023	"l'éolien c'est du vent! un non-sens"
Frédéric Semper	82140	France	24/11/2023	"ça suffit de transformer les rares sites préservés en zones industrielles... Soit disant cocologiques ..."
Geneviève VALENTIN	73000	France	29/11/2023	"Ce projet éolien représente une menace pour l'intégrité d'un site naturel exceptionnel. Il risque d'impacter de façon négative la biodiversité. Il va s'implanter dans une région apportant largement sa part en fourniture d'électricité avec ses nombreux barrages. Il risque de créer des nuisances acoustiques et un amoindrissement de la valeur immobilière."
Jeannine Fayet	19200	France	09/12/2023	"Je vais habiter dans le hameau de La forêt, tout proche que j'ai choisi pour son calme et sa tranquillité"

Guide d'information

L'éolien en Corrèze



PRÉAMBULE

Pour faire face aux changements climatiques et à leurs conséquences, la France s'est engagée dans une dynamique de transition écologique qui a des répercussions sur l'ensemble du territoire.

Cette mutation fait évoluer le pays vers un nouveau modèle de société, qui modifie les modes de consommation et de production traditionnels.

La mise en œuvre de cette transition, au niveau national et international, a des conséquences dans de nombreux domaines, et notamment en matière d'aménagement des territoires. Ces changements se manifestent tout particulièrement par le développement de différentes formes d'énergies renouvelables. Parmi celles-ci, la production d'énergie via l'éolien connaît un développement important.

Dans le cadre de cette transition écologique, le **Département de la Corrèze a été sélectionné par le Gouvernement pour expérimenter un contrat de transition écologique sur son territoire.**

À ce titre, le Conseil départemental et les acteurs concernés ont notamment fait le choix de **développer les énergies renouvelables suivantes : le photovoltaïque, la méthanisation, l'hydroélectricité et l'hydrogène décarboné.**

La Corrèze ne fait pas partie, au vu des données anémométriques du département, des territoires à fort potentiel de gisement éolien. Cependant, en dépit de ce constat, plusieurs projets éoliens ont vu le jour ces dernières années en Corrèze.

Face au développement de ces projets, de nombreux élus et citoyens ont émis un besoin d'information sur ce sujet d'actualité. Pour répondre à cette demande, une partie des acteurs concernés par cette problématique se sont réunis pour en échanger et établir un guide d'information à destination des élus, des porteurs de projets éoliens et des citoyens.

Ainsi, le guide d'information présent est le fruit d'une réflexion menée par un groupe de travail réunissant au niveau départemental, des représentants des collectivités, des associations et des organismes professionnels concernés à la fois par l'avenir du territoire et l'environnement.

Au regard du développement des projets éoliens, les participants ont relayé le besoin, exprimé à la fois par les maires, les conseillers municipaux, les associations et les citoyens, d'information et de prise de hauteur de vue pour mieux appréhender le sujet dans sa globalité.

Pour rééquilibrer les échanges entre les acteurs locaux, parfois démunis d'informations, **les participants ont conçu un document factuel, sans caractère réglementaire, qui vise à informer les acteurs et à constituer un outil d'aide méthodologique pour l'information, la concertation et la prise de décision.**

Ce guide a aussi pour objectif de faciliter les relations entre les différents acteurs impliqués, en proposant une marche à suivre dans le cadre du développement de chaque projet éolien.

RECOMMANDATIONS

1. S'INFORMER ET INFORMER

- ✓ Cerner les motivations fondamentales d'un projet commence par :
 - S'interroger sur les raisons de s'engager dans cette démarche ? Est-ce à des fins écologiques ou économiques ?
 - Obtenir des données justes sur l'intensité des vents. Ces mesures météorologiques, indispensables pour attester de la viabilité du projet, de l'implantation du parc éolien et de son orientation, doivent être effectuées sur place par des organismes certifiés avec un matériel adapté à intervalles réguliers.
 - Connaître exactement, par écrit, les caractéristiques techniques du projet (nombre d'éoliennes, hauteur, distances d'implantation...) ainsi que les engagements, obligations, charges, retombées financières pour chaque protagoniste du projet.
- ✓ Au sein d'un conseil municipal ou communautaire, l'ensemble des conseillers doit être informé des projets dès la manifestation d'intérêt de la part d'un porteur de projet.
- ✓ Les élus doivent être en capacité :
 - d'expliquer le projet, les engagements inhérents à une promesse de bail emphytéotique à leurs administrés,
 - d'informer les citoyens sur leur possibilité de participer à la procédure d'enquête publique (distribution de documentation, publication sur le site des communes et du département, organisation de réunions publiques),
- ✓ Le porteur de projet doit assurer une large information impliquant l'ensemble des personnes concernées tout au long du projet, dans le respect de la charte éthique de la profession.

2. ENGAGER DÈS LA CONNAISSANCE DU PROJET UNE VÉRITABLE CONCERTATION

- ✓ Mettre en œuvre une réelle concertation au sein du conseil municipal ou communautaire et ceux des communes voisines, en particulier lorsque le site envisagé est en limite de commune d'implantation.
- ✓ Informer et recueillir les avis des propriétaires et riverains.
- ✓ Ne pas se limiter aux actions de concertation organisées par le porteur de projet et ouvrir la consultation avec l'organisation de réunions publiques participatives.
- ✓ Organiser des réunions publiques participatives.

3. PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES RÈGLES D'ÉTHIQUE

- ✓ Suivre les règles d'éthique à l'usage des porteurs de projet et des collectivités locales, dont celles instaurées par la filière elle-même, dès le début de la phase de développement du projet : la charte éthique cosignée le 2 octobre 2015 par la FEE et AMORCE et la charte éthique de la FEE du 17 octobre 2013, notamment sur les volets information et concertation avec les élus, administrations, associations, propriétaires, riverains etc.

4. OBJECTIVER LA PERTINENCE ET L'IMPACT DES PROJETS

- Analyser la pertinence des projets et les qualifications du porteur de projets
- ✓ Vérifier les qualifications du promoteur : structure, solidité, compétences.

- ✓ Examiner les mesures anémométriques et vérifier la crédibilité des prévisions de productivité annoncée du projet.
- ✓ Rapprocher les mesures communiquées de celles publiques de Météo France.

- **Tenir compte de l'impact sur la santé**

- ✓ Évaluer les impacts issus du bruit, des sons et infrasons, des effets stroboscopiques, etc.
- ✓ Protéger les populations en se référant à l'avis de l'Académie de médecine qui préconise une distance minimale de sécurité (1500 m) entre zones d'habitation et aérogénérateurs.

- **Protéger la faune, la flore et la biodiversité**

- ✓ Repérer les impacts sur la faune sauvage : oiseaux (rapaces rares, migrateurs), chiroptères, espèces rares ou à protéger.
- ✓ Exclure les zones humides, zones Natura 2000, zones sensibles classées par l'UNESCO : Vallée de la Dordogne et affluents, vallée de la Vézère, ZNIEFF I et II.
- ✓ Exclure les zones d'habitat fragile des espèces les plus rares.

- **Protéger les paysages naturels et patrimoniaux**

- ✓ Respecter des distances minimales entre éoliennes et édifices remarquables.
- ✓ Répertoire les paysages emblématiques (Parcs Naturels régionaux, sites classés aux Monuments historiques).
- ✓ Examiner en détail les études paysagères indépendantes détaillées (maquette) et privilégier leur aspect réaliste pour que chacun puisse visualiser au mieux la réalité du projet.
- ✓ Apprécier l'impact sur les villages alentours (effets de dominance).

- **Évaluer les effets induits pour l'économie locale**

- ✓ Veiller à prendre en compte les incidences sur le tourisme : baisse de fréquentation, de revenus d'activité et d'emplois.
- ✓ Évaluer les incidences sur l'immobilier : dépréciation partielle dans la zone péri-éolienne, voire totale à proximité des aérogénérateurs.

5. TENIR COMPTE DE CONDITIONS GÉNÉRALES D'IMPLANTATION

- ✓ Identifier les conditions dans lesquelles les projets ne sont pas admissibles, exemples : éoliennes en zones humides ou en zones naturelles protégées,...
- ✓ Veiller à l'adaptation du nombre d'éoliennes au potentiel du site.
- ✓ Éviter toute co-visibilité entre les sites éoliens.
- ✓ Éviter la massification en veillant à une distance minimale entre les sites éoliens.

ANNEXE 1

La liste des entités participantes au groupe de travail :

- Conseil départemental de la Corrèze,
- Association des maires de la Corrèze (ADM19),
- Chambre d'agriculture de la Corrèze,
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- Fédération Corrèze Environnement,
- Fédération des chasseurs de la Corrèze,
- Agir pour le Midi Corrézien, association,
- Agir pour le Pays d'Eygurande, association,
- Agir pour le Plateau des Étangs, association,
- Association pour la sauvegarde du cadre de vie du plateau bortoïs,
- Nature et économie rurale avant les éoliennes, association.

La liste des entités invitées au groupe de travail et tenues informées du déroulement des travaux :

- Préfecture de la Corrèze
- DREAL du Limousin
- DDT de la Corrèze, Direction départementale des territoires
- Agence régionale de santé (ARS)
- ADEME - Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine – Energie Climat
- Région Nouvelle Aquitaine

- Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin (CEN), association
- Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), association
- LPO – Corrèze, association de protection des oiseaux et de la nature,
- Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- FNAIM Corrèze, syndicat de professionnels de l'immobilier
- Corrèze Tourisme
- Gîtes de France – Corrèze

- Vent de Corrèze, association
- Agir autrement pour la Xaintrie, association,
- Agence immobilière Besse-Renaudie - Tulle
- Celaur Immobilier